

Guide de langue A : littérature

Première évaluation en 2021

Guide de langue A : littérature

Première évaluation en 2021

Programme du diplôme Guide de langue A : littérature

Version française de la publication parue originalement en anglais
en février 2019 sous le titre *Language A: literature guide*

Publiée en février 2019
Mise à jour en août 2019 et en novembre 2019

Publiée pour le compte de l'Organisation du Baccalauréat International, fondation éducative à but non lucratif
sise 15 Route des Morillons, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse, par

International Baccalaureate Organization (UK) Ltd
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate
Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL
Royaume-Uni
Site Web : <https://ibo.org/fr/>

© Organisation du Baccalauréat International 2019

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut standard et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par le [règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle](#).

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB sur le [magasin en ligne de l'IB](#) (adresse électronique : sales@ibo.org). Toute utilisation commerciale des publications de l'IB (qu'elles soient commerciales ou comprises dans les droits et frais) par des tiers exerçant dans le milieu de l'IB mais sans relation formelle avec lui (ce qui comprend notamment les organisations spécialisées dans le tutorat, les fournisseurs de perfectionnement professionnel, les éditeurs dans le domaine de l'éducation et les acteurs chargés de la planification de programmes d'études ou de la gestion de plateformes numériques contenant des ressources à l'intention des enseignants) est interdite et nécessite par conséquent l'obtention d'une licence écrite accordée par l'IB. Veuillez envoyer toute demande de licence à l'adresse copyright@ibo.org. Des informations complémentaires sont disponibles sur le [site Web public de l'IB](#).

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

Table des matières

Introduction	1
Objet de ce document	1
Le Programme du diplôme	2
Nature de la matière	7
Objectifs globaux	16
Objectifs d'évaluation	17
Traitement des objectifs d'évaluation	18
Programme	20
Résumé du programme	20
Contenu du programme	21
Évaluation	34
L'évaluation dans le Programme du diplôme	34
Résumé de l'évaluation – NM	36
Résumé de l'évaluation – Élèves autodidactes soutenus par un établissement (NM)	37
Résumé de l'évaluation – NS	38
Évaluation externe	39
Évaluation interne	59
Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage	68
Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage	68
Annexes	76
Glossaire des mots-consignes	76
Bibliographie	78

Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utiliseront également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre de ressources pédagogiques consacrée à cette matière, à l'adresse <https://resources.ibo.org>. Le Centre de ressources pédagogiques est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Cette publication est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <https://store.ibo.org>.

Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que des spécimens d'épreuves et des barèmes de notation, du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques et des descripteurs des notes finales, se trouvent également sur le Centre de ressources pédagogiques. Par ailleurs, des sujets d'examen des sessions précédentes et les barèmes de notation correspondants sont en vente dans le magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le Centre de ressources pédagogiques où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'enseignement.

Remerciements

L'IB tient à remercier les professionnels de l'éducation et leurs établissements respectifs pour la généreuse contribution qu'ils ont apportée à l'élaboration de ce guide en matière de temps et de ressources.

Première évaluation en 2021

Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études préuniversitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que d'altruisme et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et à évaluer tout un éventail de points de vue.

Le modèle du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un tronc commun (voir figure 1). Cette structure favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.

Figure 1

Le modèle du Programme du diplôme



Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chaque domaine d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir deux matières dans un même domaine d'études à la place d'une matière artistique. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au NS, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au NM.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de pensée critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés, évalués directement par les enseignants.

Le tronc commun du Programme du diplôme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes qui constituent le tronc commun du programme.

Le cours de théorie de la connaissance (TdC) demande essentiellement aux élèves de faire appel à la pensée critique et de réfléchir sur le processus cognitif plutôt que d'apprendre un ensemble de connaissances spécifiques. La TdC amène les élèves à explorer la nature de la connaissance et à examiner comment nous connaissons ce que nous affirmons connaître. Pour ce faire, elle les incite à analyser des assertions et à explorer des questions relatives à la construction de la connaissance. La TdC met l'accent sur les liens entre

les différents domaines de connaissances partagées et les relie aux connaissances personnelles de telle sorte que l'individu prenne conscience de ses propres perspectives et de la façon dont elles peuvent différer de celles d'autrui.

Le programme créativité, activité, service (CAS) occupe une place centrale dans le Programme du diplôme. Il permet aux élèves de mettre en pratique les qualités du profil de l'apprenant de l'IB, de devenir des individus uniques et de prendre conscience de leur rôle dans la communauté. Les élèves développent des compétences, des attitudes et des dispositions par l'intermédiaire d'expériences variées, individuelles ou de groupe, grâce auxquelles ils explorent leurs intérêts et expriment leurs passions, leur personnalité et leurs points de vue. De par son approche globale, le programme CAS complète un programme d'études ambitieux en favorisant l'autodétermination, la collaboration, le sentiment d'accomplissement et le plaisir.

Les trois composantes du programme CAS sont les suivantes :

- créativité – exploration et prolongement des idées résultant en une représentation ou un produit original ou d'interprétation ;
- activité – effort physique contribuant à une bonne hygiène de vie ;
- service – engagement collaboratif et mutuel avec la communauté en réponse à un besoin authentique.

Le mémoire, y compris le mémoire en étude du monde contemporain, est un travail de recherche indépendant de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet qui les intéresse tout particulièrement. Les élèves peuvent choisir le domaine dans lequel ils entreprendront leurs recherches parmi les six matières du Programme du diplôme qu'ils étudient, ou parmi deux matières dans le cas du mémoire interdisciplinaire en étude du monde contemporain. Cette composante leur offre également l'occasion de se familiariser avec les techniques de recherche individuelle et de rédaction requises au niveau universitaire. Ces recherches aboutissent à la production d'un important travail écrit, structuré et présenté de manière formelle. Les idées et les découvertes de l'élève y sont présentées avec cohérence sous la forme d'un raisonnement adapté à la ou aux matières choisies. Le mémoire vise à promouvoir des compétences de recherche et d'expression écrite de haut niveau, la découverte intellectuelle et la créativité. Il fournit une expérience d'apprentissage authentique aux élèves et leur offre l'occasion de se lancer dans une recherche personnelle sur le sujet de leur choix, sous la direction d'un superviseur.

Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage

Les approches de l'enseignement et les approches de l'apprentissage dans le Programme du diplôme désignent des stratégies, des compétences et des attitudes déterminées imprégnant l'environnement d'enseignement et d'apprentissage. Ces outils et approches, intrinsèquement liés aux qualités du profil de l'apprenant, consolident l'apprentissage des élèves et les aident à se préparer à l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme et au-delà. Les approches de l'enseignement et les approches de l'apprentissage dans le Programme du diplôme visent à :

- permettre aux enseignants de concevoir leur rôle comme celui de formateur d'apprenants autant que d'enseignant de contenus ;
- donner aux enseignants la possibilité de mettre en place des stratégies plus claires pour que les expériences d'apprentissage des élèves leur permettent de s'impliquer davantage et de façon plus significative dans la recherche structurée et la pensée critique et créative ;
- promouvoir les objectifs globaux de chaque matière (faisant d'eux plus que de simples aspirations pour le cours) ainsi que la mise en relation de connaissances préalablement isolées (simultanéité des apprentissages) ;
- encourager les élèves à développer un éventail explicite de compétences de façon à les doter d'outils leur permettant de continuer à s'instruire activement après leur départ de l'établissement, et les aider non seulement à obtenir de meilleurs résultats pour être admis à l'université, mais aussi à les préparer à réussir dans leurs études supérieures et au-delà ;

- renforcer davantage la cohérence et la pertinence de l'expérience du Programme du diplôme pour les élèves ;
- permettre aux établissements d'identifier ce qui fait le propre de l'éducation du Programme du diplôme de l'IB, avec son mélange d'idéalisme et d'approches pratiques.

Les cinq approches de l'apprentissage (compétences de pensée, compétences sociales, compétences de communication, compétences d'autogestion et compétences de recherche) et les six approches de l'enseignement (un enseignement reposant sur la recherche, inspiré par des concepts, mis en contexte, collaboratif, différencié et reposant sur l'évaluation) couvrent les valeurs et les principes fondamentaux qui sous-tendent la pédagogie de l'IB.

Pour davantage de conseils sur les approches de l'enseignement et les approches de l'apprentissage dans le cadre du cours de langue A : littérature, veuillez vous reporter à la rubrique « Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage dans les cours d'Études en langue et littérature » de ce guide.

La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie éducationnelle de l'organisation.

Intégrité intellectuelle

L'intégrité intellectuelle dans le Programme du diplôme est un ensemble de valeurs et de comportements reposant sur les qualités du profil de l'apprenant. Dans le cadre de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation, l'intégrité intellectuelle permet de promouvoir l'intégrité de chacun, de susciter le respect de l'intégrité d'autrui et de son travail, et de garantir que tous les élèves ont la même possibilité de démontrer les connaissances et les compétences qu'ils acquièrent au cours de leurs études.

Tous les travaux, notamment ceux soumis à l'évaluation, doivent être authentiques et basés sur les propres idées de l'élève et doivent clairement identifier le travail et les idées empruntés à autrui. Les tâches d'évaluation qui exigent des enseignants qu'ils fournissent des conseils aux élèves ou qui exigent des élèves un travail en groupe doivent être réalisées conformément aux directives détaillées fournies par l'IB pour la matière concernée.

Pour obtenir de plus amples informations sur l'intégrité intellectuelle au sein de l'IB et du Programme du diplôme, veuillez consulter les publications de l'IB intitulées *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*, *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique* et *Règlement général du Programme du diplôme*. Le présent guide contient des informations spécifiques relatives à l'intégrité intellectuelle telle qu'elle s'applique aux composantes d'évaluation externe et interne de cette matière du Programme du diplôme.

Mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui

Il est rappelé aux coordonnateurs et aux enseignants que les candidats doivent citer toutes les sources utilisées dans les travaux soumis à l'évaluation. Les informations fournies ci-après visent à clarifier cette exigence.

Les travaux que les candidats du Programme du diplôme remettent pour l'évaluation se présentent sous diverses formes et peuvent inclure des supports tels que du matériel audio ou visuel, des textes, des graphiques, des images et des données provenant de sources imprimées ou électroniques. Si un candidat

utilise les travaux ou les idées d'une autre personne, il doit en citer la source en appliquant de manière systématique une méthode conventionnelle de mention des sources. Tout candidat ne respectant pas cette exigence sera soupçonné d'avoir commis une infraction au règlement. L'IB mènera alors une enquête qui pourra donner lieu à l'application d'une sanction par le comité d'attribution des notes finales de l'IB.

L'IB ne prescrit pas de méthode particulière à imposer aux candidats en ce qui concerne la mention des sources ou la présentation des citations au sein du texte ; cette décision est laissée à la discrétion des membres du personnel ou du corps enseignant concernés de l'établissement. En raison du large éventail de matières, des trois langues d'usage et de la diversité des méthodes de mention des sources, il serait irréalisable et restrictif de privilégier l'emploi de méthodes particulières. Dans la pratique, certaines méthodes sont plus largement utilisées, mais les établissements sont libres de choisir une méthode adaptée à la matière concernée et à la langue dans laquelle les candidats rédigent leur travail. Quelle que soit la méthode adoptée par l'établissement pour une matière donnée, il est attendu des candidats qu'ils fournissent au minimum les informations suivantes : le nom de l'auteur, la date de publication, le titre de la source et les numéros de page, le cas échéant.

Les candidats doivent utiliser une méthode conventionnelle et l'appliquer de manière systématique afin de citer toutes les sources utilisées, y compris les sources paraphrasées ou résumées. Lors de la rédaction d'un texte, les candidats doivent établir une distinction nette entre leurs propres idées et celles empruntées à autrui, en utilisant des guillemets (ou tout autre moyen tel que la mise en retrait du texte) suivis d'une citation adaptée renvoyant à une référence dans la bibliographie. Si une source électronique est citée, la date de consultation doit impérativement être précisée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement l'utilisation des méthodes de mention des sources. En revanche, ils doivent démontrer qu'ils ont bien cité toutes les sources utilisées. Les candidats doivent être informés qu'ils sont tenus d'identifier l'origine du matériel audiovisuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques dont ils ne sont pas l'auteur. Là encore, ils doivent utiliser une méthode adéquate de mention/citation des sources.

Diversité d'apprentissage et soutien en matière d'apprentissage

Les établissements doivent s'assurer que les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage bénéficient d'ajustements raisonnables leur garantissant l'égalité de l'accès aux programmes de l'IB, conformément aux documents de l'IB suivants :

- *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation ;*
- *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB.*

Nature de la matière

Études en langue et littérature dans le Programme du diplôme

Les trois cours d'Études en langue et littérature s'adressent aux élèves issus d'environnements linguistiques et culturels très divers, qui ont l'habitude d'utiliser la langue du cours dans un contexte scolaire. L'objet de l'étude qui est proposé dans chaque matière dépend des caractéristiques de la matière.

Même si les élèves présenteront un profil linguistique variable, leurs compétences réceptives, productives et interactives doivent être solides, et le cours suivi doit leur permettre de consolider ces compétences. Il est en effet attendu des élèves qu'ils développent leur maîtrise, leur aisance d'expression et leur richesse linguistique, et plus particulièrement, qu'ils acquièrent le vocabulaire adapté à l'analyse de textes. Ils approfondiront également leur compréhension d'un grand nombre de concepts qu'ils exploreront au moyen de textes littéraires et non littéraires pour pouvoir interpréter, analyser, évaluer et enfin communiquer cette compréhension dans des productions claires, organisées et élaborées.

Les trois cours d'Études en langue et littérature ont chacun une identité propre, mais ils sont tous pensés de façon à apporter un soutien aux études universitaires ou aux formations à orientation professionnelle que les élèves suivront par la suite, dans la mesure où ils développent la littératie sociale, esthétique et culturelle tout en améliorant la compétence linguistique et les compétences de communication. Pour chaque cours, le programme et les modalités d'évaluation sont les mêmes pour toutes les langues proposées. L'enseignement et l'évaluation de chaque cours d'Études en langue et littérature auront lieu dans la langue concernée.

Les trois cours explorent des aspects de la langue, de la littérature et de la représentation, et se concentrent sur les éléments suivants :

- les rapports entre les lecteurs, les auteurs et les textes ;
- l'éventail de textes et leurs fonctions dans l'espace géographique et à travers l'histoire ;
- des aspects de l'intertextualité.

Même si le cadre est commun, chaque cours privilégie des aspects différents.

La langue reste cruciale pour les trois cours, mais elle est abordée de façon plus étendue dans le cours de langue A : langue et littérature. Le cours de langue A : littérature ainsi que le cours de littérature et représentation théâtrale portent exclusivement sur des textes littéraires, alors que le cours de langue A : langue et littérature s'intéresse à la fois à des textes littéraires et à des textes non littéraires. Enfin, même si la représentation est une composante explicite du cours de littérature et représentation théâtrale, la production des élèves et la performativité d'un texte, qu'il s'agisse d'une création, d'une analyse ou d'une réaction, sont des éléments qui se retrouvent dans les trois cours.

En étudiant des textes littéraires, non littéraires, visuels et de représentation, les élèves disposent d'une base pour comprendre comment le sens est construit dans des systèmes de valeurs ou de croyances donnés, et comment il est déduit en fonction des perspectives multiples, qu'elles émanent d'un lecteur unique ou d'un grand nombre de lecteurs. Les élèves réfléchissent de manière critique sur les textes, ils y réagissent, ils en produisent ou ils en font une représentation, ce qui les amène à comprendre comment la langue soutient ou remet en cause les façons de penser et d'être. Cette étude leur permet aussi de prendre conscience que la compréhension des textes intervient à plusieurs niveaux : la forme, le contenu, le but, le public et les contextes associés (par exemple, les circonstances sociales, historiques et culturelles).

Remarque : les attentes en matière d'usage de la langue, de niveau d'analyse et de réflexion critique sont identiques pour les trois cours.

Les trois cours d'Études en langue et littérature mettent l'accent sur l'aspect crucial de la représentation, en encourageant les enseignants et les élèves à envisager les diverses manières de faire une représentation des textes littéraires. De cette manière, ils exploreront la nature dramatique des textes littéraires de différentes formes, et l'usage que les auteurs font des voix, des discours et des sonorités, ainsi que les structures dramatiques. Pour les activités d'enseignement et d'apprentissage, il est possible de s'appuyer sur des représentations de textes, en direct ou enregistrées, ainsi que sur des adaptations de textes, et d'employer en classe des méthodes propres à la représentation.

La représentation peut s'appliquer à des formes littéraires autres que le théâtre, en étudiant par exemple :

- la nature performative du récit et des dialogues d'un roman ainsi que des voix et des narrateurs dans la poésie ;
- l'emploi du rythme et des sonorités dans un grand nombre de textes de différentes formes, notamment dans la poésie ;
- les rapports entre les formes écrites et orales dans la littérature, entre le scénario d'une pièce de théâtre et la pièce jouée, entre la poésie et la musique, et entre la prose fictionnelle et le récit oral ;
- le rapport entre les textes écrits, les adaptations théâtrales et les transformations de ces textes (par exemple, l'adaptation des textes narratifs de toutes sortes pour le cinéma, la télévision et la scène, et les lectures de poèmes ou de prose fictionnelle face à un public).

Pour satisfaire aux exigences du Programme du diplôme, les élèves sont tenus d'étudier l'un des trois cours du groupe de matières Études en langue et littérature. Pour se voir décerner un diplôme bilingue, les élèves peuvent suivre deux cours de ce groupe, chacun dans une langue différente.

Les cours de langue A : littérature et de langue A : langue et littérature sont tous deux proposés au niveau moyen (NM) et au niveau supérieur (NS). Le cours de littérature et représentation théâtrale, qui est une matière interdisciplinaire faisant le lien entre les groupes Arts et Études en langue et littérature, est quant à lui proposé au NM uniquement.

Langue A : littérature

Les élèves s'intéresseront uniquement aux textes littéraires, en adoptant une multitude d'approches de la critique littéraire. Ils exploreront la nature de la littérature, la fonction esthétique du langage et de la textualité littéraires, et le lien entre la littérature et le monde.

Langue A : langue et littérature

Dans ce cours, les élèves étudieront un large éventail de textes littéraires et non littéraires, en utilisant divers supports. En s'intéressant aux actes de communication dans une multitude de formes littéraires et de types de textes ainsi qu'en faisant des lectures complémentaires, les élèves étudieront de près la nature de la langue elle-même ainsi que les manières dont elle façonne l'identité et la culture, et dont elle subit leurs influences. Des approches très diverses devraient être adoptées dans ce cours, parmi lesquelles les théories littéraires, la sociolinguistique, l'étude des médias et l'analyse du discours critique, pour ne donner que quelques exemples.

Littérature et représentation théâtrale

Les élèves étudieront les éléments essentiels relevant de la littérature et de la représentation, et exploreront les relations dynamiques entre l'une et l'autre. Dans ce cours, les élèves feront la synthèse entre l'analyse littéraire conventionnelle et la dimension pratique, esthétique et symbolique de la représentation.

Différences entre le NM et le NS

Bien que la structure globale du cours de langue A : littérature soit identique au NM et au NS, d'importantes différences quantitatives et qualitatives sont à noter entre les deux niveaux.

Au NM, les élèves doivent étudier 9 œuvres, tandis qu'au NS, ils doivent en étudier 13.

Dans l'épreuve 1, les élèves du NM et du NS se voient présenter deux extraits ou textes littéraires jamais vus auparavant et relevant de formes littéraires différentes, chacun accompagné d'une question d'orientation.

Les élèves du NM doivent rédiger une analyse dirigée d'un des deux extraits ou textes, tandis que les élèves du NS doivent rédiger une analyse dirigée des deux extraits ou textes littéraires.

Il existe par ailleurs une quatrième composante d'évaluation pour les élèves du NS : la composition du niveau supérieur (NS). Cette tâche, qui consiste en un travail écrit à réaliser dans le cadre du cours, demande aux élèves d'explorer un axe de recherche se rapportant à un texte ou à une œuvre littéraires qu'ils ont étudiés. Ce travail d'exploration aboutira à une composition comprenant entre 1 200 et 1 500 mots, dans laquelle les élèves du NS doivent démontrer une compréhension plus poussée de la nature de l'étude littéraire.

Les différences entre le NM et le NS sont résumées ci-après.

Œuvres lues	NM	NS
Œuvres traduites, écrites par des auteurs figurant dans la <i>Liste de lectures</i>	Étude de trois œuvres au moins	Étude de quatre œuvres au moins
Œuvres rédigées à l'origine dans la langue étudiée, par des auteurs figurant dans la <i>Liste de lectures</i>	Étude de quatre œuvres au moins	Étude de cinq œuvres au moins
Œuvres librement choisies	Étude de deux œuvres librement choisies	Étude de quatre œuvres librement choisies
Nombre total d'œuvres étudiées	9	13
Évaluation externe	NM	NS
Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée	Une analyse dirigée d'un extrait ou d'un texte littéraires jamais vus auparavant, à choisir parmi deux propositions	Deux analyses dirigées d'extraits ou de textes littéraires jamais vus auparavant
Composition du niveau supérieur (NS)		Une composition comprenant entre 1 200 et 1 500 mots dans laquelle les élèves explorent un axe de recherche se rapportant à une œuvre littéraire qu'ils ont étudiée

Études en langue et littérature et tronc commun

Études en langue et littérature et théorie de la connaissance

Le cours de théorie de la connaissance (TdC) invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur la façon dont elle est construite et représentée. En s'inscrivant dans la même logique, les cours d'Études en langue et littérature invitent les élèves à explorer la nature de l'expérience humaine et les façons dont les visions personnelles sont construites et transmises. En reliant leurs études à la TdC, les élèves prennent conscience du fait que même si la langue et la littérature fournissent un moyen efficace d'accéder à la connaissance, elles ne sont toutefois qu'une construction et non une représentation parfaitement fidèle de la vie et de la réalité.

Par ailleurs, en étant davantage sensibilisés aux perspectives des autres grâce à leurs études, les élèves apprennent à consolider leurs points de vue personnels, tout comme leur position dans l'espace et dans le temps. La réflexion ainsi suscitée établit des liens solides avec la TdC.

Les cours d'Études en langue et littérature invitent constamment les élèves à faire appel à la recherche, à la pensée critique et à la réflexion pour explorer comment le sens est généré dans les textes. Ces cours améliorent donc la capacité des élèves à étudier une variété de modes de la connaissance et de questions sur la connaissance. Ainsi, ces cours soulèvent en permanence des questions relatives à la mesure dans laquelle le lecteur façonne le sens d'un texte, aux effets de la traduction sur un texte, ou à l'influence des textes sur la compréhension de soi et du monde. Ces questions constituent l'essentiel des axes de recherche qui seront suivis. Des exemples de questions de TdC sont donnés dans la description de chaque domaine d'exploration du programme.

Études en langue et littérature et créativité, activité, service

Les cours d'Études en langue et littérature offrent des possibilités intéressantes pour compléter le programme créativité, activité, service (CAS). Lorsque les élèves étudient les situations ou les personnages décrits dans les textes, ils acquièrent une meilleure compréhension des autres et d'eux-mêmes, tout en développant leur aptitude à l'empathie. Les tâches réalisées dans le cadre de ces cours permettent également de développer les compétences de pensée critique. Quand ils interagissent avec les textes et échangent entre eux, les élèves vérifient continuellement leurs hypothèses par rapport aux preuves contenues dans les textes et aux interprétations des autres lecteurs, pour réfléchir à la manière dont leurs suppositions et leurs convictions conditionnent le sens donné aux textes et évaluer l'importance de cette influence. Ils développent ainsi la capacité à prendre une distance critique et à analyser une déclaration ou une hypothèse pour déterminer dans quelle mesure elle est soutenue par des faits. Ces compétences sont utiles pour le programme CAS, dans lequel les élèves réfléchissent aux effets produits par leurs expériences et leurs projets, et prévoient un plan d'action en conséquence.

L'un des principaux objectifs des cours d'Études en langue et littérature est de dresser un pont entre la lecture et les expériences des élèves. L'évaluation interne, par exemple, qui met en lumière le lien entre les thèmes et les attitudes figurant dans les textes et les questions mondiales actuelles, encourage les élèves à utiliser à bon escient la compréhension acquise en classe pour l'appliquer à la réalité de leur monde. Cela peut faire naître la volonté de s'investir dans une expérience ou un projet CAS traitant une question mondiale dans un contexte local. Cet investissement dans une expérience ou un projet CAS peut enrichir à son tour le cours, en aidant les élèves à mieux comprendre les situations décrites dans les textes.

Des liens très divers peuvent être établis entre les expériences ou les projets CAS et les cours d'Études en langue et littérature. Quelques exemples sont fournis ci-après.

- Organiser ou participer à une visite littéraire à pied, pour retracer les grandes étapes de la biographie d'un auteur ou se rendre sur les lieux les plus importants du cadre d'un texte, les décrire et en discuter. Les trois composantes du programme CAS (créativité, activité et service) seraient sollicitées si les élèves organisaient eux-mêmes la visite, alors que seules l'activité et la créativité interviendraient si les élèves participaient à cette visite à pied, puis produisaient une forme de réponse créative. Une simple participation à la visite ferait seulement appel à l'activité.
- Prévoir et accueillir une manifestation pour sensibiliser sur une question mondiale explorée dans un texte étudié. Cela ferait appel à la créativité et au service.
- Créer des livres audio pour mettre des textes étudiés en classe à la portée des personnes malvoyantes ou faire une analyse critique de livres audio existants pour le bibliothécaire de l'établissement, en s'intéressant à la prestation du comédien ou du lecteur. La créativité et le service seraient alors sollicités.
- Mettre au point et animer des clubs de lecture ou des cercles littéraires avec les élèves plus jeunes de l'établissement. La créativité et le service seraient alors sollicités.

Les rapprochements opérés entre une matière et le programme CAS peuvent résulter en une expérience unique ou évoluer vers un projet.

Quelle que soit la forme finale qui sera adoptée, les expériences ou les projets CAS doivent être distincts des exigences des cours du Programme du diplôme de l'élève. Ils ne peuvent ni en faire partie, ni y être utilisés.

Études en langue et littérature et mémoire

La rédaction d'un mémoire en Études en langue et littérature permet aux élèves d'entreprendre une recherche indépendante sur un sujet littéraire ou linguistique qui les intéresse tout particulièrement. Cela laisse également la liberté aux élèves d'explorer leurs textes et leurs auteurs de prédilection, en mettant en application et en transférant les compétences analytiques et interprétatives qu'ils ont acquises dans les cours d'Études en langue et littérature. Le mémoire vise à promouvoir des compétences de recherche et d'écriture de haut niveau, la découverte intellectuelle, la pensée critique et la créativité.

Le mémoire en Études en langue et littérature ne peut pas reposer sur un texte ni sur une œuvre qui ont été étudiés en classe.

Son but doit être de définir une méthode valable d'analyse de la langue ou de la littérature. Le traitement du sujet doit être analytique. Même si les élèves sont autorisés à effectuer des recherches dans des sources secondaires, le mémoire doit essentiellement consister en une réponse indépendante au sujet.

Il existe quatre types de mémoire.

- Le mémoire peut avoir une dimension littéraire. Les élèves doivent faire leur choix entre un mémoire de 1^{re} catégorie, qui repose sur un ou plusieurs textes littéraires rédigés à l'origine dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté, et un mémoire de 2^e catégorie, qui consiste en une comparaison entre un ou plusieurs textes littéraires rédigés à l'origine dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté et un ou plusieurs textes littéraires écrits à l'origine dans une langue différente.
- Le mémoire peut avoir une dimension linguistique, auquel cas il relèvera de la 3^e catégorie. Cette approche devrait mettre l'accent sur la production et la réception de textes non littéraires rédigés à l'origine dans la langue dans laquelle le mémoire est présenté. Même si ce mémoire peut impliquer de comparer et d'opposer plusieurs langues et cultures, il doit principalement se concentrer sur la langue étudiée et sur la ou les cultures qui lui sont associées.
- Il pourrait s'agir d'étudier le rapport entre un texte littéraire et la représentation qui en est faite, en s'intéressant aux liens créatifs et critiques qui existent entre les deux. Les élèves qui sont intéressés par cette possibilité devront choisir un mémoire en littérature et représentation théâtrale et par conséquent, se concentrer sur l'exploration du texte mais aussi de la transformation qui a permis d'en faire une représentation. Il s'agit là de l'un des deux types de mémoire interdisciplinaire qu'un élève peut rédiger en s'appuyant sur un cours d'Études en langue et littérature. Un mémoire en littérature et représentation théâtrale peut faire appel à la créativité. Toutefois, l'analyse et l'argumentation réfléchie sont essentielles à sa réussite.
- Enfin, il peut s'agir d'un mémoire en étude du monde contemporain, c'est-à-dire d'un projet de recherche interdisciplinaire dans lequel les élèves étudient un problème contemporain d'importance mondiale, en employant les méthodes, les concepts et les théories relevant de deux matières du Programme du diplôme. Le sujet choisi doit s'inscrire dans l'un des six domaines d'études prescrits qui suivent.

Conflit, paix et sécurité

Culture, langue et identité

Durabilité environnementale et/ou économique

Égalité et inégalité

Santé et développement

Science, technologie et société

Cette option est ouverte à toutes les matières du Programme du diplôme. Toutefois, les éléments essentiels du groupe Études en langue et littérature – comme la linguistique culturelle, l'esthétique, l'analyse du discours et les perspectives critiques – pourraient trouver écho dans chacun des six thèmes mondiaux et jouer un rôle fondamental pour faire progresser la conscience mondiale des élèves.

Études en langue et littérature et sensibilité internationale

La sensibilité internationale occupe une place centrale dans les valeurs de l'IB. Elle se trouve en effet au cœur de sa philosophie, et inspire et oriente ses principes et ses pratiques pédagogiques.

Il est essentiel d'étudier la langue et la littérature pour pouvoir prendre conscience de soi, se comprendre et comprendre le lien avec les autres. À travers l'étude de textes écrits à l'origine dans la langue étudiée et de textes traduits, les élèves parviennent à comprendre les façons dont les différentes langues et littératures représentent le monde, et la manière dont elles peuvent refléter et aider à créer une multitude d'identités. Les élèves se rendent également compte que les représentations du monde varient en fonction des cultures et ils sont encouragés à en chercher les raisons, de façon à mieux comprendre comment les individus vivent dans le monde et comment ils se le représentent.

Les programmes d'Études en langue et littérature exigent de lire un certain nombre de textes traduits et ils recommandent que ces textes représentent des perspectives diverses. Pour établir la *Liste de lectures*, l'IB s'est efforcé d'inclure un large éventail d'auteurs et d'atteindre le meilleur équilibre possible entre auteurs du canon littéraire et auteurs plus contemporains, et entre hommes et femmes, ainsi que de représenter divers pays et régions du monde lorsque la langue concernée est parlée à différents endroits. La *Liste de lectures* vise à servir de source d'inspiration aux enseignants et à les encourager à faire des choix qui les amèneront à faire étudier à leur classe une collection d'œuvres équilibrée. Leurs élèves pourront ainsi pleinement apprécier la diversité des formes de l'expérience humaine.

Les cours d'Études en langue et littérature contribuent au développement de la sensibilité internationale chez les élèves de la même manière qu'ils contribuent au développement des qualités du profil de l'apprenant de l'IB. En lisant des textes présentant des perspectives parfois différentes des leurs, les élèves pourront :

- faire appel à leurs compétences de pensée critique pour comprendre la nature de l'expérience rapportée dans un texte et les façons dont cette expérience est transmise (**sensés**) ;
- nourrir leur curiosité à l'égard de différentes visions et expériences de la vie présentées dans un texte (**chercheurs**) ;
- se pencher sur des questions et des idées d'importance mondiale dont ils n'avaient peut-être pas connaissance auparavant (**informés**) ;
- être encouragés à apprécier les idées, les valeurs et les traditions des autres en adoptant une démarche de questionnement (**ouverts d'esprit**) ;
- comprendre que la dignité et les droits des personnes doivent être respectés partout dans le monde (**intègres**) ;
- faire preuve d'empathie, de compassion et de respect envers les autres (**altruistes**) ;
- reconnaître l'interdépendance entre les personnes mais aussi entre les personnes et le monde dans lequel elles vivent (**équilibrés**) ;
- écouter attentivement les points de vue d'autres individus et groupes, et exprimer aussi clairement que possible leurs propres points de vue (**communicatifs**) ;
- remettre en cause leurs propres visions du monde (**réfléchis**) ;
- être ouverts à la modification de ces visions et réfléchir à la manière dont cette modification peut aboutir à une action (**audacieux**).

Les cours d'Études en langue et littérature donnent de nombreuses occasions aux élèves d'étudier de quelle manière leur univers personnel, leurs identités et leurs relations sont représentés dans les textes, et le rapprochement avec leurs propres points de vue sur la réalité qui les entoure. Ces cours permettent également aux élèves de découvrir des représentations d'autres réalités et d'autres personnes, ce qui les confronte à des visions du monde qui peuvent être différentes des leurs. Les cours d'Études en langue et littérature donnent ainsi l'occasion aux élèves de réfléchir plus profondément sur l'interaction entre la dimension locale et la dimension mondiale, et ils favorisent une pensée critique et une prise de conscience interculturelles.

Traitement des sujets délicats

Tous les cours d'Études en langue et littérature donnent l'occasion d'aborder un large éventail de textes, d'approches, d'idées, de stimuli et d'interprétations couvrant des sujets d'importance personnelle, locale et mondiale. Les œuvres étudiées peuvent bousculer les idées des apprenants sur le plan intellectuel, personnel et culturel, et porter sur des sujets sensibles et complexes. Les cours peuvent traiter explicitement des sujets sensibles au moyen des questions et des textes abordés tout en invitant les élèves à réfléchir de façon critique sur les différentes perspectives présentées.

Lorsque des sujets sensibles sont abordés dans ces cours, que ce soit au niveau de la réception ou de la production, tout doit être mis en œuvre pour encourager les élèves à répondre en faisant preuve de respect envers leurs pairs et envers les communautés d'apprentissage élargies. Créer un environnement sûr, susceptible de faciliter la discussion, est un rôle important de l'enseignant. En règle générale, pour aborder des sujets sensibles dans les cours d'Études en langue et littérature, il faut adopter une approche intellectuelle critique, en évitant toute forme d'excès et tout traitement superficiel, et en gardant à l'esprit l'engagement de l'IB envers la sensibilité internationale et le respect interculturel.

Acquis antérieurs

Il n'existe pas d'exigence formelles pour les élèves suivant les cours d'Études en langue et littérature. Ces élèves auront souvent des profils linguistiques variés et certains pourront être plurilingues. Bien qu'il soit préférable que les élèves aient déjà rédigé des compositions critiques sur des textes au préalable, ils ne doivent pas être exclus de ces cours s'ils n'ont aucune expérience dans ce domaine. Les établissements scolaires doivent se référer au document de l'IB intitulé *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB*, disponible sur le Centre de ressources pédagogiques, pour obtenir des conseils à ce sujet. Chaque cours donne l'occasion de développer de manière continue la maîtrise de la langue et d'acquérir un éventail de compétences (par exemple, en matière d'analyse de texte et d'expression de l'appréciation de la littérature). Le choix du cours se fera en fonction des centres d'intérêt des enseignants et des élèves, et des projets d'études de ces derniers.

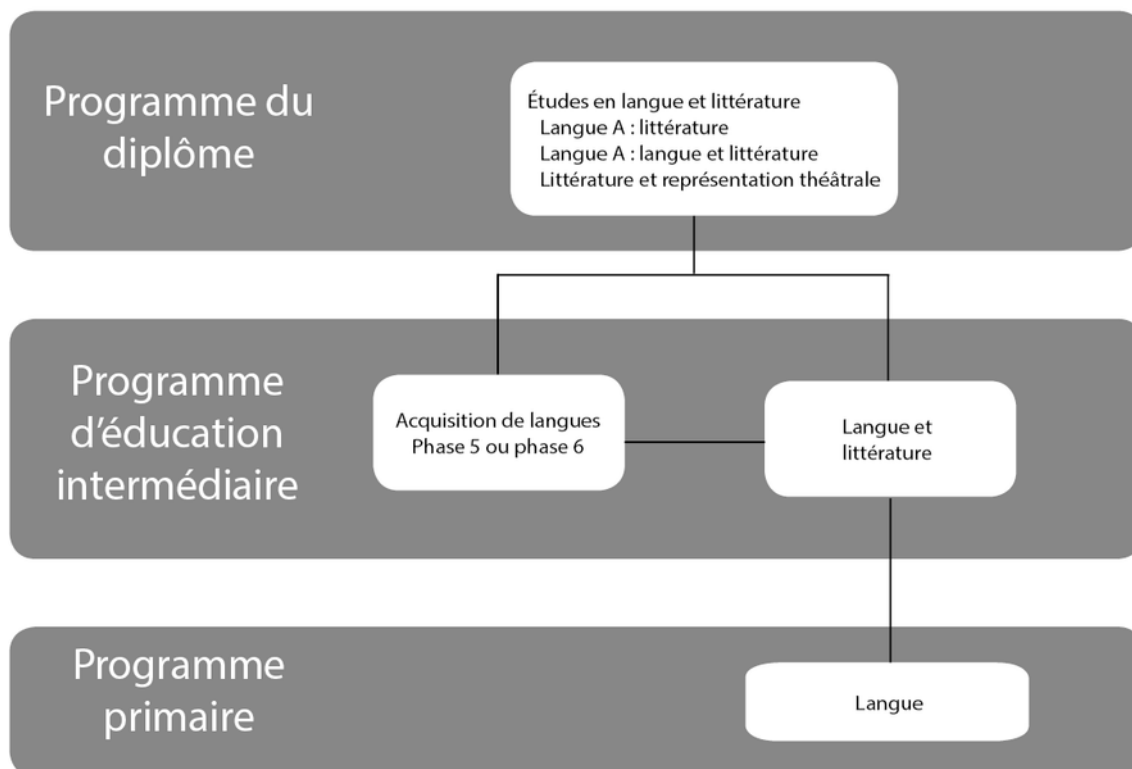
Liens avec le Programme d'éducation intermédiaire

Le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) est destiné à des jeunes de 11 à 16 ans. Puisqu'il fait partie intégrante du continuum des programmes de l'IB, il peut directement mener au Programme du diplôme. Le cours de Langue et littérature du PEI donne l'occasion aux élèves de se préparer aux cours d'Études en langue et littérature du Programme du diplôme.

Le *Guide de langue et littérature* du PEI montre quels parcours les élèves peuvent suivre au sein du continuum des programmes de l'IB pour parvenir aux Études en langue et littérature du Programme du diplôme.

Figure 2

Parcours au sein du continuum des programmes de l'IB menant aux Études en langue et littérature du Programme du diplôme



Pour un élève ayant étudié un cours de Langue et littérature du PEI, le parcours le plus approprié serait de suivre un cours d'Études en langue et littérature du Programme du diplôme. Il serait en effet certain d'être exposé à un niveau de difficulté adapté à sa compétence linguistique et à son expérience précédente de la langue et de la littérature. Le choix du cours parmi les trois du groupe Études en langue et littérature est une question de préférence personnelle. Le choix du niveau doit être déterminé par les résultats obtenus précédemment par l'élève dans le cours de Langue et littérature du PEI, et par sa réflexion générale sur la répartition des matières entre le NM et le NS dans les six domaines d'études.

Un élève ayant atteint la phase 5 ou la phase 6 dans un cours d'Acquisition de langues du PEI pourrait envisager de suivre un cours d'Études en langue et littérature du Programme du diplôme et le réussir. Comme le précise le *Guide d'acquisition de langues* du PEI, il est cependant préférable que l'élève ait suivi le cours de Langue et littérature du PEI pendant au moins un semestre avant de débiter les cours du Programme du diplôme. Cela garantit une meilleure transition entre les cours des deux programmes. Dans ce cas de figure, il conviendra de consulter les enseignants pour déterminer quel cours d'Études en langue et littérature et quel niveau sont les plus appropriés.

Le cours de Langue et littérature du PEI permet aux élèves de développer une appréciation et une compréhension de la langue et de la littérature à travers des concepts clés comme la communication, les relations, la créativité et la perspective, mais aussi des concepts connexes plus spécifiques à cette discipline.

Cet angle conceptuel est conservé dans les cours d'Études en langue et littérature. Ces cours reposent en effet sur les bases établies par les quatre concepts clés choisis pour le cours de Langue et littérature du PEI en les explorant plus en profondeur, en les redéfinissant plus précisément et en les complétant avec d'autres concepts adaptés aux études suivies à cette étape de la scolarité des élèves.

Ayant acquis une certaine compréhension de la langue et de la littérature grâce à la communication orale, écrite et visuelle, les élèves développent des compétences analytiques et organisationnelles de façon

personnelle, en faisant appel à leur créativité et à leur imagination. Les six domaines de compétences du groupe de matières Langue et littérature du PEI – compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite, observation et présentation – sont développés sous la forme d’aptitudes à la fois indépendantes et interdépendantes.

Les cours d’Études en langue et littérature continuent à encourager le développement de ces compétences, tout comme la compréhension et l’engagement interculturels, à l’aide des communautés locales, nationales et mondiales. Ces cours approfondissent la compréhension linguistique et littéraire en s’appuyant sur un large éventail de textes, ainsi que sur un apprentissage de la langue en contexte, de façon à favoriser la sensibilité internationale.

Les cours d’Études en langue et littérature du Programme du diplôme prennent donc appui sur les fondations jetées par le groupe de matières Langue et littérature du PEI. Le but ainsi poursuivi est de garantir aux élèves le développement continu de leur capacité à s’exprimer et de leur compréhension dans une variété de domaines de la langue.

Liens avec le Programme à orientation professionnelle

Le Programme à orientation professionnelle de l’IB (POP) est un cadre d’éducation internationale qui intègre la vision et les principes pédagogiques de l’IB dans un programme unique, spécialement conçu pour les élèves qui souhaitent suivre une formation à orientation professionnelle. La souplesse qui caractérise le cadre pédagogique du POP permet aux établissements de s’adapter aux besoins des élèves, à leurs profils et à leurs contextes.

L’objectif du POP est d’apporter aux élèves une base d’apprentissage à la fois scolaire et pratique pour les aider dans la poursuite de leurs études et de leur formation professionnelle, tout en leur garantissant une brillante entrée sur le marché du travail. Les cours d’Études en langue et littérature vont dans le sens de cet objectif, car les élèves développent leurs compétences linguistiques, analytiques et créatives en réalisant un éventail de tâches écrites et orales.

Les cours d’Études en langue et littérature offrent des occasions aux élèves de collaborer et d’être mieux préparés pour intégrer efficacement un monde du travail en évolution constante. Grâce aux compétences spécifiques aux approches de l’apprentissage, les élèves du POP sont encouragés à devenir des penseurs réfléchis, créatifs et critiques tout en apprenant à communiquer en toute confiance. En abordant un large éventail de textes, les élèves sont amenés à réfléchir aux besoins, aux perspectives, aux valeurs et aux attitudes d’autres personnes. Les exigences des cours, de manière générale, encouragent les élèves à devenir des apprenants autonomes et des citoyens du monde, en leur faisant étudier une variété de textes et de perspectives.

Objectifs globaux

Objectifs globaux du groupe de matières Études en langue et littérature

Les objectifs globaux de l'ensemble des matières du groupe Études en langue et littérature sont les suivants :

1. étudier un éventail de textes présentés sur divers supports et sous différentes formes, et issus de périodes, de cultures et de styles différents ;
2. développer des compétences en matière de compréhension orale et écrite, d'expression orale et écrite, d'observation, de présentation et de représentation ;
3. développer des compétences d'interprétation, d'analyse et d'évaluation ;
4. développer une sensibilité aux qualités formelles et esthétiques des textes ainsi qu'une appréciation de la manière dont elles engendrent diverses réactions et créent des sens multiples ;
5. développer une compréhension des liens entre les textes et un éventail de perspectives, de contextes culturels et de questions revêtant une importance locale et mondiale ainsi qu'une appréciation de la manière dont ils engendrent diverses réactions et créent des sens multiples ;
6. développer une compréhension des liens entre le groupe de matières Études en langue et littérature et d'autres disciplines ;
7. communiquer et collaborer avec assurance et créativité ;
8. favoriser un intérêt permanent pour la langue et la littérature, et une appréciation de celles-ci.

Objectifs d'évaluation

1. Connaître, comprendre et interpréter :
 - un éventail de textes, d'œuvres et/ou de représentations ainsi que leurs sens et implications ;
 - les contextes dans lesquels les textes sont écrits et/ou reçus ;
 - des éléments relevant des procédés littéraires, stylistiques, rhétoriques, visuels et/ou de représentation ;
 - les caractéristiques de formes littéraires et de types de textes particuliers.
2. Analyser et évaluer :
 - la façon dont l'utilisation d'une langue crée du sens ;
 - l'utilisation et les effets des techniques littéraires, stylistiques, rhétoriques, visuelles ou théâtrales ;
 - les liens entre les différents textes ;
 - la façon dont les textes offrent des perspectives sur les préoccupations humaines.
3. Communiquer :
 - des idées de manière claire, logique et persuasive ;
 - en utilisant divers styles et registres, dans des buts variés et des situations différentes ;
 - des idées, des émotions, le caractère d'un personnage et une ambiance au moyen d'une représentation (uniquement pour le cours de littérature et représentation théâtrale).

Traitement des objectifs d'évaluation

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il traité ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
Connaître, comprendre et interpréter	Épreuve 1	Cette réaction par rapport à un passage littéraire jamais vu auparavant exige des élèves qu'ils montrent leur connaissance et leur compréhension des formes littéraires ainsi que leur capacité à livrer leur propre interprétation du texte ou de l'extrait et à en tirer des conclusions.
	Épreuve 2	La composition portant sur deux œuvres demande aux élèves de montrer leur connaissance et leur compréhension des œuvres et d'interpréter leurs effets, leurs similarités et leurs différences, en adoptant un angle donné.
	Évaluation interne	Les élèves doivent démontrer leur connaissance et leur compréhension de deux œuvres au programme, et les interpréter par rapport à une question mondiale.
	Composition du niveau supérieur (NS)	Les élèves doivent démontrer leur connaissance et leur compréhension de l'une des œuvres étudiées, et l'interpréter en suivant l'axe de recherche de leur choix.
Analyser et évaluer	Épreuve 1	Les élèves doivent explorer un passage littéraire jamais vu auparavant, puis rédiger une réponse en analysant et en évaluant la manière dont les choix de l'auteur façonnent le sens.
	Épreuve 2	Les élèves doivent rédiger une analyse et une évaluation comparatives de deux œuvres étudiées en respectant les exigences de la question imposée.
	Évaluation interne	Les élèves doivent évaluer deux des œuvres étudiées par rapport à

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il traité ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
		une question mondiale qui y est abordée, et analyser et évaluer la manière dont les choix de l'auteur façonnent les perspectives uniques qui sont offertes.
	Composition du niveau supérieur (NS)	Les élèves doivent analyser et évaluer l'une des œuvres étudiées en suivant l'axe de recherche de leur choix.
Communiquer	Épreuve 1	Les élèves doivent rédiger une analyse formelle, bien organisée et ciblée en utilisant un langage adapté à une composition.
	Épreuve 2	Les élèves doivent rédiger une composition qui doit être bien organisée, établir une comparaison équilibrée entre deux œuvres et être clairement axée sur la question imposée.
	Évaluation interne	Les élèves doivent réaliser un oral bien organisé, cohérent, convaincant et équilibré qui est axé sur la question mondiale de leur choix.
	Composition du niveau supérieur (NS)	Les élèves doivent rédiger une composition qui explore un axe de recherche se rapportant à œuvre étudiée. Cette composition doit être formelle et bien structurée, et mettre en évidence de bonnes compétences en matière de citation des sources et de présentation des références.

Résumé du programme

Composantes du programme	Nombre d'heures d'enseignement	
	NM	NS
<p>Lecteurs, auteurs et textes</p> <p>Les œuvres sont choisies parmi une multitude de formes littéraires. L'étude des œuvres peut se concentrer sur les rapports entre les textes littéraires, les lecteurs et les auteurs, tout comme sur la nature et l'étude de la littérature. Cette étude comprend un travail de recherche sur la réaction des lecteurs et sur les façons dont les textes littéraires génèrent du sens. L'attention est portée sur le développement de réactions personnelles et critiques aux particularités des textes littéraires.</p>	50	80
<p>Temps et espace</p> <p>Les œuvres sont choisies de façon à refléter toute une gamme de perspectives historiques et/ou culturelles. Leur étude se concentre sur le contexte des textes littéraires et sur les diverses manières dont ces textes peuvent représenter et façonner la société en général. L'attention est portée sur la prise en compte des perspectives personnelles et culturelles, sur le développement de perspectives plus larges, et sur la sensibilisation au lien entre le contexte et le sens.</p>	50	80
<p>Intertextualité : liens entre les textes</p> <p>Les œuvres sont choisies de manière à donner l'occasion aux élèves d'élargir leur étude et de faire des comparaisons constructives. Leur étude se concentre sur les liens intertextuels (soit les liens entre les textes littéraires) et permet d'explorer plusieurs sujets, préoccupations thématiques, conventions génériques, formes ou traditions littéraires qui auront été abordés durant le cours. L'attention est portée sur le développement d'une réaction critique s'appuyant sur la compréhension des liens complexes entre les textes littéraires.</p>	50	80
Nombre total d'heures d'enseignement	150	240

Le nombre d'heures indiqué pour chaque domaine d'exploration n'est ni obligatoire ni restrictif, dans la mesure où il y aura probablement un chevauchement considérable entre les domaines d'études d'un texte. Il est nécessaire de prévoir avec soin les activités en classe pour garantir un équilibre entre les différentes manières d'aborder un texte privilégiées par chacun de ces domaines.

La durée d'enseignement recommandée est de 240 heures pour les cours de niveau supérieur (NS) et de 150 heures pour les cours de niveau moyen (NM), tel que stipulé dans le document intitulé *Règlement général du Programme du diplôme* (article 8.2).

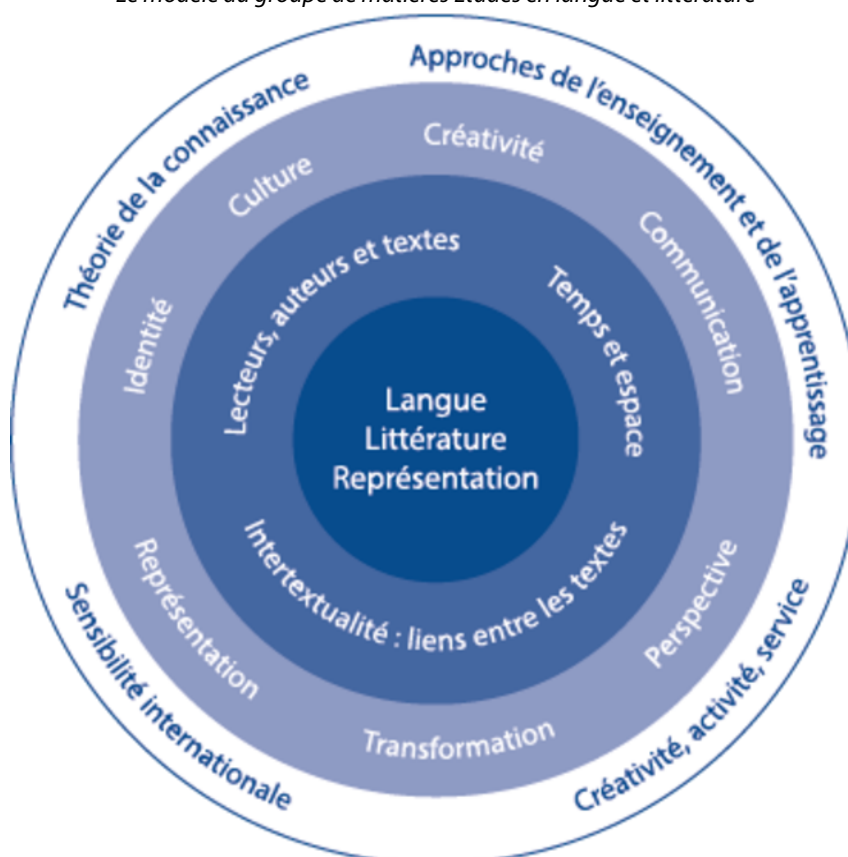
Contenu du programme

Le modèle du groupe de matières Études en langue et littérature

Les cours d'Études en langue et littérature sont construits autour de la notion d'apprentissage conceptuel, dans lequel les élèves abordent les concepts centraux de la discipline pour devenir des lecteurs flexibles et critiques de tout type de textes. Le modèle ci-après représente le lien entre les trois cours d'Études en langue et littérature, leurs principaux sujets d'étude, leurs concepts centraux, et la façon dont ils sont liés aux principes du tronc commun du Programme du diplôme de l'IB.

Figure 3

Le modèle du groupe de matières Études en langue et littérature



Les domaines que sont la langue, la littérature et la représentation se trouvent au cœur de l'étude des trois cours. Même si chaque cours accorde une importance différente à chaque élément, tous les couvrent dans une certaine mesure.

L'étude de la langue, de la littérature et de la représentation ainsi que le développement des compétences pertinentes sont répartis en trois domaines d'exploration : l'exploration de la nature des interactions entre **les lecteurs, les auteurs et les textes**, l'exploration de la manière dont les textes interagissent avec **le temps et l'espace**, et enfin, l'exploration de **l'intertextualité** et de la manière dont les textes sont liés les

uns aux autres. Si ces trois domaines semblent afficher une progression au fil du programme, ils offrent en réalité des chevauchements naturels, ont un caractère itératif et forment une boucle, comme l'illustre le schéma, ce qui donne une flexibilité à l'élaboration des cours.

Tout dans les cours d'Études en langue et littérature est en lien avec des éléments du tronc commun du Programme du diplôme et avec des principes fondamentaux de l'apprentissage de l'IB, la théorie de la connaissance (TdC), le programme créativité, activité, service (CAS), le mémoire, les approches de l'enseignement et les approches de l'apprentissage, et la sensibilité internationale.

Ce que les élèves apprendront grâce au cours de langue A : littérature

Dans le cours de langue A : littérature, les élèves découvriront les diverses manifestations de la littérature en tant que mode d'écriture influent à travers les cultures et l'histoire. Ils exploreront et apprendront à comprendre les facteurs qui contribuent à la production et à la réception de la littérature, comme :

- la créativité des auteurs et des lecteurs ;
- la nature de l'interaction entre les contextes respectifs des auteurs et des lecteurs, et avec la tradition littéraire ;
- les façons dont le langage peut produire du sens et/ou des effets ;
- le potentiel performatif et de transformation de la création et de la réaction littéraires.

À travers une analyse détaillée de textes littéraires relevant de diverses formes et appartenant à des époques et à des lieux différents, les élèves se pencheront sur leurs propres interprétations ainsi que sur les perspectives critiques des autres. Ceci encouragera ensuite une exploration de la manière dont les points de vue sont façonnés par les systèmes de croyances culturelles et de la manière dont le sens est déduit à travers ces systèmes. Les élèves seront impliqués dans des processus de réaction critique et de production créative, qui les aideront à prendre conscience de la manière dont les textes influencent le lecteur et dont les lecteurs décodent les textes. En mettant l'accent sur la littérature, ce cours vise tout particulièrement à développer la sensibilité aux emplois esthétiques du langage et à donner les moyens aux élèves de réfléchir aux façons dont la littérature représente le monde et les identités sociales et culturelles, et dont elle les construit.

Exigences du cours

Au niveau moyen (NM), les élèves doivent étudier au moins neuf œuvres de façon à couvrir les trois domaines d'exploration, tandis qu'au niveau supérieur (NS), ils doivent en étudier au moins treize.

L'IB a établi une longue *Liste de lectures* rassemblant les auteurs à étudier dans un grand nombre de langues, pour accompagner les cours d'Études en langue et littérature. Cette liste en ligne interrogeable constitue une ressource dont les enseignants peuvent se servir pour choisir un groupe d'auteurs en ayant la certitude de proposer la diversité requise et de respecter les exigences du cours. Six auteurs ont été proposés pour commencer l'exploration de la littérature dans chaque langue. Les enseignants sont libres de suivre cette recommandation ou non.

Lorsqu'ils choisissent les œuvres, les enseignants doivent chercher à atteindre un équilibre entre les formes littéraires, les époques et les lieux, et s'efforcer d'inclure diverses formes de l'expérience humaine et artistique.

Au NM, les élèves doivent étudier au moins neuf œuvres, parmi lesquelles :

- au moins quatre doivent avoir été rédigées à l'origine dans la langue étudiée et par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures* ;
- au moins trois doivent être des œuvres traduites, rédigées par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures* ;
- deux peuvent être choisies librement, dans la *Liste de lectures* ou ailleurs, et peuvent être des œuvres traduites.

Chaque domaine d'exploration doit être relié à au moins deux œuvres étudiées. Ces œuvres doivent être choisies de façon à couvrir trois formes littéraires, trois périodes et trois pays ou régions (conformément à la définition donnée dans la *Liste de lectures*) appartenant à deux continents au moins.

Au NS, les élèves doivent étudier au moins treize œuvres, parmi lesquelles :

- au moins cinq doivent avoir été rédigées à l'origine dans la langue étudiée et par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures* ;
- au moins quatre doivent être des œuvres traduites, rédigées par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures* ;
- quatre peuvent être choisies librement, dans la *Liste de lectures* ou ailleurs, et peuvent être des œuvres traduites.

Chaque domaine d'exploration doit être relié à au moins trois œuvres étudiées. Ces œuvres doivent être choisies de façon à couvrir quatre formes littéraires, trois périodes et quatre pays ou régions (conformément à la définition donnée dans la *Liste de lectures*) appartenant à deux continents au moins.

Dans le cadre des cours d'Études en langue et littérature, une œuvre est définie comme un texte littéraire majeur formant une unité (par exemple, un roman, une autobiographie ou une biographie), deux ou plusieurs textes littéraires plus courts (tels que des romans courts), cinq à dix nouvelles, cinq à huit essais, dix à quinze lettres, un passage conséquent ou la totalité d'un long poème (six cents vers au moins), ou quinze à vingt poèmes plus courts. Lorsque plus d'un texte est étudié dans le cadre d'une œuvre, ces textes doivent tous être du même auteur et appartenir à la même sous-catégorie au sein d'une même forme littéraire.

Les idées et les compétences présentées dans chaque domaine d'exploration sont fondamentales et intégrées dans l'ensemble du cours, et elles se recoupent en grande partie. Lorsqu'ils décident de leurs séquences d'enseignement, les enseignants doivent tenir compte du type et de l'éventail d'œuvres à étudier, du temps requis pour chaque domaine du cours, du développement des compétences des élèves, des objectifs d'apprentissage, du travail de représentation à entreprendre et des échéances relatives aux évaluations. De plus amples renseignements sur les modèles d'élaboration des cours sont donnés dans le *Matériel de soutien pédagogique de langue A*.

Auteurs

Un même auteur ne peut pas être étudié deux fois dans le cours de langue A : littérature. Par ailleurs, un élève de langue A : littérature n'a pas le droit d'étudier :

- un auteur qu'il étudie déjà dans le cadre d'un autre cours d'Études en langue et littérature ;
- un auteur qu'il étudie déjà dans le cadre d'un cours de langue B.

Un élève de langue A : littérature peut rédiger son mémoire sur un auteur étudié dans le cadre du cours, à condition qu'il choisisse une autre œuvre de cet auteur.

Formes littéraires

La *Liste de lectures* comprend quatre formes littéraires. Au NM, trois de ces formes doivent être choisies en vue de l'étude des œuvres. Au NS, ces quatre formes littéraires doivent être étudiées. Un auteur figurant sur la *Liste de lectures* peut être étudié sous n'importe laquelle des formes qu'il a utilisées, même si celles-ci ne sont pas spécifiquement mentionnées.

Période

La *Liste de lectures* couvre plusieurs périodes et classe les auteurs en fonction du ou des siècles auxquels ils ont vécu. Le programme de langue A : littérature dans son ensemble doit comprendre des œuvres d'auteurs d'au moins trois périodes différentes.

Lieu

La *Liste de lectures* indique les régions ou les pays auxquels les auteurs sont étroitement liés. Au NM, le programme de langue A : littérature doit comprendre des œuvres d'auteurs provenant d'au moins trois

régions ou pays différents et couvrir au moins deux continents. Au NS, le programme doit comprendre des œuvres d'auteurs provenant d'au moins quatre régions ou pays différents et couvrir au moins deux continents.

Domaines d'exploration

Lecteurs, auteurs et textes

« Tout comme le lecteur participe à la production de sens dans un texte, le texte façonne le lecteur. »

Shlomith Rimmon-Kenan (2005)

Ce domaine d'exploration initie les élèves à la nature de la littérature, et à leur étude. La recherche à entreprendre implique de prêter attention aux détails des textes relevant de diverses formes littéraires pour comprendre les choix faits par les auteurs et les façons dont le sens est créé. Cette étude se concentrera en parallèle sur les rôles joués par les lecteurs dans la constitution de sens, les élèves évoluant d'une réaction personnelle à une compréhension et à une interprétation influencées par la communauté de lecteurs dont ils font partie. Leur interaction avec les autres lecteurs leur fera prendre conscience des notions de construction et de déduction inhérentes au sens.

Les élèves apprendront à comprendre le caractère esthétique de la littérature et parviendront à voir que les textes littéraires constituent des instruments efficaces pour exprimer les pensées et les sentiments personnels, et que leurs perspectives en tant que lecteurs expérimentés, font partie intégrante des effets d'un texte littéraire.

L'étude à mener dans ce domaine doit être structurée de façon à permettre aux élèves de prendre davantage confiance dans leur aptitude à reconnaître les principales caractéristiques textuelles, et la façon dont elles créent du sens ou l'influencent. Les œuvres choisies doivent se prêter à une lecture attentive et donner aux élèves une idée de la diversité des formes littéraires. L'objectif n'est pas d'énumérer ni de définir les différentes caractéristiques, mais de les étudier au-delà de l'identification des éléments et de l'analyse des effets individuels, pour saisir la construction complexe des textes littéraires. Dans le cadre de l'étude approfondie, il est possible de structurer les activités d'apprentissage de manière à faire découvrir aux élèves l'attention que les professionnels de la littérature portent aux textes et aux questions associées. Pour produire un écrit et une réponse, il est probable que les élèves auront à alterner entre réaction personnelle et scolaire, ou entre création et exposé.

Le domaine d'exploration « Lecteurs, auteurs et textes » vise à donner un aperçu aux élèves des compétences et des approches nécessaires pour examiner attentivement les textes littéraires ainsi qu'à éveiller leur conscience métacognitive de la nature de la discipline, en prenant en considération les questions d'orientation conceptuelles qui suivent.

- Pourquoi et comment étudions-nous la littérature ?
- Comment les textes littéraires nous affectent-ils de diverses manières ?
- De quelles façons le sens est-il construit, déduit, exprimé et interprété ?
- Comment l'usage de la langue varie-t-il selon les formes littéraires ?
- Comment la structure ou le style d'un texte littéraire en affectent-ils le sens ?
- Comment les textes littéraires apportent-ils à la fois des connaissances et des défis ?

Liens possibles avec la TdC

Dans ce domaine, les liens avec la TdC sont axés sur des questions étudiant le type de connaissances qui peuvent être construites à partir d'un texte littéraire, la manière dont les connaissances se construisent et la mesure dans laquelle le sens d'un texte littéraire peut être considéré comme établi. Voici quelques exemples de liens avec la TdC découlant de ce domaine d'exploration.

- Qu'apprenons-nous au moyen de la littérature ? Quel est le rôle joué par la littérature ? Quel est son but ?

- En quoi le type de connaissances acquises au moyen de la littérature diffère-t-il de celui acquis en étudiant d'autres disciplines ? Comment peut-on être sûr des connaissances construites lors de la lecture de textes littéraires ?
- Parmi les connaissances construites lors de la lecture d'un texte littéraire, quelle proportion est déterminée par l'intention de l'auteur, par les postulats culturels du lecteur et par le but du texte reconnu par une communauté de lecteurs ?
- Certaines interprétations d'un texte littéraire sont-elles meilleures que d'autres ? Quelle est la meilleure façon de traiter une multitude d'interprétations ?
- Qu'est-ce qui constitue une preuve fiable dans un texte exprimant une réaction à une œuvre littéraire ?

Temps et espace

« La limite suprême de la littérature mondiale réside dans l'interaction des œuvres dans l'esprit d'un lecteur, esprit qui est remodelé à chaque fois que cet individu ouvre un livre au lieu d'un autre, qu'il commence à le lire et qu'il est irrésistiblement entraîné dans un nouveau monde. »

David Damrosch (2009a)

Ce domaine d'exploration part du principe que les textes littéraires ne sont ni créés ni reçus en vase clos. Il explore la multitude de contextes culturels dans lesquels les textes littéraires sont écrits et lus à travers le temps et l'espace ainsi que les manières dont la littérature elle-même, son contenu, se fait le reflet du monde au sens large. Les élèves étudieront en quoi les conditions culturelles peuvent façonner la production d'un texte littéraire, en quoi un texte littéraire peut refléter ou réfracter les conditions culturelles, et en quoi la culture et l'identité influent sur la réception.

Les élèves chercheront à comprendre comment les textes littéraires peuvent représenter diverses perspectives culturelles et historiques, et être compris depuis ces perspectives. À travers cette exploration, les élèves seront capables de reconnaître l'importance de la relation entre un texte, soi-même et autrui, et les liens entre les dimensions locale et mondiale. Ces relations sont à la fois complexes et dynamiques. Le contexte de l'auteur et la composition du public ne sont pas nécessairement clairs ni faciles à décrire. Les textes littéraires sont situés dans des contextes spécifiques et représentent ou portent sur des préoccupations sociales, politiques et culturelles qui sont propres à une période et à un lieu. Par exemple, une œuvre rédigée pour aborder les préoccupations d'un auteur de la société contemporaine peut être située dans une époque lointaine. Des cultures géographiquement éloignées peuvent partager des mœurs ou des idées, alors que des personnes vivant à proximité les unes des autres peuvent cultiver des traditions disparates. Les élèves étudieront les subtilités de la communication dans un cadre sociétal très complexe ainsi que les effets produits par la langue et par le texte lorsqu'ils sont produits et lus dans des contextes changeants.

L'étude et la sélection des œuvres dans ce domaine doivent permettre aux élèves d'explorer des textes et des questions relevant de divers lieux, cultures et/ou époques. La culture, la biographie d'un auteur, les événements historiques ou les récits de la réception par la critique seront pris en compte et pourront faire l'objet de recherches, mais l'étude se concentrera sur les idées et les questions soulevées par les textes littéraires eux-mêmes. Il s'agira également de se demander s'il est possible de mieux les comprendre grâce à une bonne appréhension du contexte. Dans ce domaine d'exploration, les élèves étudieront en quoi un texte peut mettre en lumière certains aspects de l'environnement social ou politique, ou en quoi une compréhension plus nuancée des événements peut influencer sur leur compréhension ou interprétation d'un texte littéraire. Étudier les contextes ne signifie pas qu'il existe une relation statique et directe entre un texte et le monde, mais cette étude perçoit le texte comme un « acteur non humain » influent à travers le temps et l'espace.

Le domaine d'exploration « Temps et espace » vise à élargir la compréhension qu'ont les élèves de la nature ouverte, plurielle ou cosmopolite des textes littéraires, en abordant les questions d'orientation conceptuelles qui suivent.

- Quelle importance le contexte culturel ou historique revêt-il dans la production et la réception d'un texte littéraire ?

- Comment aborder les textes littéraires issus d'époques et de cultures différentes des nôtres ?
- Dans quelle mesure les textes littéraires permettent-ils de comprendre une autre culture ?
- Comment le sens et l'impact d'un texte littéraire changent-ils avec le temps ?
- Comment les textes littéraires reflètent-ils, représentent-ils ou font-ils partie des pratiques culturelles ?
- Comment la langue représente-t-elle les distinctions sociales et les identités ?

Liens possibles avec la TdC

Dans ce domaine, les liens avec la TdC chercheront à étudier dans quelle mesure le contexte de production d'un texte littéraire influence ou oriente sa signification, et dans quelle mesure les connaissances que le lecteur peut tirer d'un texte littéraire sont déterminées par le contexte de réception. Voici quelques exemples de liens avec la TdC découlant de ce domaine d'exploration.

- Dans quelle mesure un lecteur peut-il comprendre un texte littéraire qui a été écrit dans un contexte différent du sien ?
- Dans quelle mesure faut-il partager la manière de penser d'un auteur pour pouvoir comprendre son œuvre ?
- Qu'est-ce qui est perdu dans la traduction lorsque l'on change la langue d'un texte ?
- En quoi un poète, un dramaturge ou un romancier peuvent-ils aborder une époque et un lieu donnés différemment d'un historien ?
- La notion de canon est-elle utile pour étudier et comprendre la littérature ? Comment un canon est-il établi ? Quels facteurs influent sur son élargissement ou sa modification au fil du temps ?

Intertextualité : liens entre les textes

« Tout texte se construit comme une mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte. »

Julia Kristeva (1980)

Ce domaine d'exploration se concentre sur des questions propres à l'intertextualité ou sur les liens entre différents créateurs, traditions, idées et textes littéraires. Il est axé sur l'étude comparative de textes littéraires pour que les élèves puissent mieux comprendre à la fois les caractéristiques des textes littéraires pris individuellement et les systèmes de connexion complexes. Tout au long du programme, les élèves seront en mesure de voir les similarités et les différences entre les textes littéraires. Ce domaine permet d'explorer plus en profondeur des questions littéraires, des exemples, des interprétations et des lectures, grâce à l'étude d'un regroupement d'œuvres décidé directement par l'enseignant ou en concertation avec la classe ou un groupe d'élèves. Les élèves prendront conscience que les textes peuvent offrir un regard critique pour lire d'autres textes et aider à interpréter un texte en le développant ou à remettre certains éléments en question en proposant un point de vue différent.

Le domaine d'exploration « Intertextualité : liens entre les textes » peut être abordé de diverses manières, dont celles qui suivent :

- l'étude d'un regroupement d'œuvres appartenant à la même forme littéraire (par exemple, la prose fictionnelle, la prose non fictionnelle, la poésie et le théâtre) ;
- l'étude des sous-catégories d'une forme littéraire (par exemple, le roman, la comédie, le sonnet ou l'essai) ;
- l'exploration d'un sujet abordé dans plusieurs textes littéraires (par exemple, le pouvoir, l'héroïsme ou le genre) ;
- l'étude de la manière dont plusieurs textes traitent un même concept (par exemple, la représentation, l'identité ou la culture) ;
- une analyse de la manière dont les allusions faites dans un texte littéraire à un autre influent sur le sens des deux textes (par exemple, les références intertextuelles explicites d'un auteur à l'œuvre d'un autre auteur) ;
- une recherche littéraire théorique (comme la valeur littéraire ou la perspective critique).

Ce domaine d'exploration vise à faire comprendre aux élèves que les textes littéraires existent dans un système de relations qui les unit à d'autres textes littéraires, passés et présents. Les élèves pousseront plus loin leur étude des traditions littéraires et prendront de nouvelles directions en abordant les questions d'orientation conceptuelles qui suivent.

- De quelle manière les textes littéraires peuvent-ils respecter ou s'écarter des conventions associées aux formes littéraires dont ils relèvent ?
- Comment les conventions et les systèmes de référence évoluent-ils au fil du temps ?
- Dans quelle mesure des textes littéraires différents peuvent-ils présenter des points communs ?
- Dans quelle mesure la notion de texte littéraire « classique » est-elle valable ?
- Comment les textes littéraires peuvent-ils offrir des perspectives diverses sur un même problème, sujet ou thème ?
- De quelle manière la comparaison et l'interprétation peuvent-elles favoriser la transformation ?

Liens possibles avec la TdC

Dans ce domaine, les liens avec la TdC cherchent à déterminer en quoi l'interaction d'un texte littéraire avec d'autres textes littéraires influence notre perception des textes et de leurs sens, que cette interaction soit induite explicitement par l'auteur ou établie par le lecteur lors de l'acte de réception. Voici quelques exemples de liens avec la TdC découlant de ce domaine d'exploration.

- Quel type de connaissances acquière-t-on sur un texte littéraire et sur la littérature lorsque l'on compare et que l'on oppose des textes littéraires ?
- Le fait de connaître les conventions des différentes formes et techniques littéraires permet-il d'avoir une compréhension plus poussée d'un texte littéraire ?
- Comment le mérite littéraire d'un texte est-il jugé ? Sur quelle base un texte littéraire est-il considéré comme meilleur que d'autres ?
- Est-il préférable d'aborder l'étude de la littérature depuis une perspective temporelle (en regroupant les textes en fonction de la date à laquelle ils ont été écrits) ou depuis une perspective thématique (en regroupant les textes qui portent sur le même thème ou problème) ? Quels sont les effets de chaque perspective sur les connaissances acquises sur la discipline ?
- Quelle est l'utilité de la classification des textes littéraires en fonction de la forme et de la période ? En quoi aide-t-elle à comprendre la littérature et son histoire ?

Portfolio de l'apprenant

Le portfolio de l'apprenant est un élément central du cours de langue A : littérature, et il est obligatoire pour tous les élèves. Il s'agit d'un recueil individuel des travaux des élèves, réalisés au cours des deux années du programme.

Les travaux réalisés pour le portfolio de l'apprenant constituent la base de la préparation à l'évaluation, même si le portfolio lui-même ne fait pas directement l'objet d'une évaluation ni d'une révision de notation de la part de l'IB. Il s'agit toutefois d'un élément essentiel du cours, qui apporte des preuves des travaux des élèves et une illustration de leur préparation aux composantes d'évaluation. Il peut être demandé aux établissements de remettre ces portfolios de l'apprenant s'il s'avère nécessaire de vérifier l'authenticité des travaux d'un élève pour une composante donnée, pour certifier que les principes d'intégrité intellectuelle ont été respectés ou pour évaluer la mise en œuvre du programme d'un établissement.

Le portfolio de l'apprenant est un outil permettant à l'élève d'explorer des textes littéraires et d'y réfléchir, mais aussi d'établir des liens entre ces textes et avec les domaines d'exploration et les concepts centraux de la matière. Dans le portfolio de l'apprenant, il est attendu que les élèves réfléchissent à leurs réactions aux œuvres étudiées dans le domaine d'exploration correspondant. Ils devront également établir des liens entre ces œuvres et des œuvres lues précédemment, et entre leurs perspectives et leurs valeurs en tant que lecteurs et celles de leurs pairs. Au fur et à mesure que les élèves avanceront dans le programme, ils devront établir des liens entre les œuvres relevant du même domaine d'exploration et celles qui se rapportent à

plusieurs domaines, et poser la base de la construction de connaissances plus vastes sur les rapports entre les textes, la culture et l'identité.

Le portfolio de l'apprenant permet aussi aux élèves de se préparer à l'évaluation. Ils se serviront en effet du portfolio pour prendre des décisions sur les liens les plus pertinents et constructifs entre les œuvres qu'ils ont étudiées et les composantes d'évaluation. Le portfolio doit être présenté aux élèves dès le début du programme et prendre de plus en plus d'importance au fil du temps et de la préparation à l'évaluation interne et externe.

Le portfolio de l'apprenant doit rassembler de nombreuses réactions formelles et informelles aux œuvres étudiées, qui peuvent se présenter sous différentes formes critiques et/ou créatives et différents supports. Il s'agit d'une consignation réalisée par l'élève lui-même afin de rendre compte de ses découvertes et de son développement au fil du programme. Ce portfolio peut être utile pour consigner :

- des réactions se rapportant aux questions d'orientation conceptuelles du cours ;
- des réflexions sur les suppositions, les croyances et les valeurs qui structurent une réaction aux textes ;
- des explorations des textes et des éclairages qu'ils apportent sur des questions mondiales concrètes d'ordre social ;
- des évaluations détaillées et des analyses critiques des œuvres, des textes ou des extraits, qui explorent les sens possibles du langage qui y est utilisé ;
- des réflexions sur les liens établis dans un éventail de textes étudiés ;
- des expérimentations avec divers supports, formes et technologies ;
- des tâches de rédaction créative explorant différentes formes littéraires et montrant le développement des réactions personnelles de l'élève aux œuvres ;
- les lectures et les recherches effectuées en dehors de la classe ;
- les commentaires constructifs reçus ;
- des rapports des activités ou des discussions menées en groupe ou avec toute la classe pour explorer les différentes valeurs et perspectives déduites et le processus de déduction lui-même ;
- les difficultés rencontrées et les accomplissements ;
- les sélections d'extraits adaptés qui pourraient constituer la base de l'examen oral individuel ;
- des exemples d'autoévaluation pour évaluer les progrès de l'élève.

Les enseignants sont libres de définir et de vérifier les règles suivies pour le portfolio de l'apprenant, mais les élèves doivent être encouragés à le constituer de façon à ce qu'il leur permette de consigner par eux-mêmes leur développement. Le type de portfolio à tenir par les élèves – numérique ou non, traditionnel ou multimodal – sera déterminé par les préférences d'apprentissage de chacun. Les élèves doivent être autorisés à explorer plusieurs approches librement.

On s'attendra à ce que le travail requis pour satisfaire aux exigences de toutes les composantes d'évaluation soit issu du portfolio et ait évolué à partir de son contenu. À cet effet, le portfolio de chaque élève devra inclure, à la fin, le formulaire des œuvres étudiées, qui donnera le détail des œuvres sélectionnées dans le cadre du cours et la manière dont elles ont été mises en relation avec les composantes d'évaluation.

La section « Évaluation » contient des suggestions quant à l'utilisation qui peut être faite du portfolio de l'apprenant pour se préparer à chaque composante d'évaluation.

Des exemples des types de travaux qui peuvent être inclus dans le portfolio sont fournis dans le *Matériel de soutien pédagogique de langue A*.

Élèves étudiant en autodidaxie avec le soutien de l'établissement

Des élèves peuvent être autorisés à étudier le cours de langue A : littérature en autodidaxie au NM uniquement. Ces élèves doivent respecter les mêmes exigences du programme que les élèves du NM ayant

un enseignant, avec toutefois une exception : toutes les œuvres étudiées doivent être écrites par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures*.

La nature ouverte du programme de langue A : littérature signifie que les élèves étudiant en autodidaxie doivent recevoir une aide pour certains aspects spécifiques de leurs études. Un tuteur devra donc leur être alloué dans leur première et meilleure langue, et un cours spécial regroupant tous les élèves d'une même cohorte étudiant en autodidaxie doit être programmé dans leur emploi du temps. De telles dispositions sont nécessaires pour fournir toutes les informations nécessaires aux élèves étudiant en autodidaxie et les doter des compétences requises pour savoir décider des œuvres à utiliser pour chaque composante d'évaluation.

Ces élèves auront également besoin de recevoir des conseils pour choisir une question mondiale adaptée aux œuvres choisies pour l'évaluation interne, pour sélectionner des extraits dans chacune d'elles et pour organiser leur examen oral individuel.

Une ressource distincte, spécifiquement adressée aux élèves étudiant en autodidaxie, est disponible sur le Centre de ressources pédagogiques.

Développement des compétences linguistiques

Les élèves emploieront et développeront les compétences linguistiques suivantes à tous les niveaux des trois cours d'Études en langue et littérature.

Compétences réceptives

Les élèves comprendront et évalueront des œuvres très diverses, en prêtant attention aux détails des textes, en mettant en application leurs connaissances des conventions textuelles et en faisant des interprétations, des analyses, des comparaisons et des évaluations éclairées. Ils étudieront les arguments en sachant faire une distinction entre les points principaux et les informations et explications complémentaires pertinentes. Ils adopteront diverses stratégies pour déduire le sens et dépasser le niveau littéral pour voir les conséquences plus larges.

Compétences productives

Les élèves présenteront et développeront leurs idées et leurs opinions sur un grand nombre de sujets, à l'oral comme à l'écrit. Ils construiront des arguments complexes et les soutiendront à l'aide d'explications et d'exemples. Ils feront l'expérience de différentes formes en effectuant, dans le cadre des activités en classe, des exercices de transformation ou de récréation, que ce soit sous forme d'écrits ou de représentations. Ils s'exprimeront longuement à l'oral et à l'écrit dans un but défini, qui peut répondre à de nombreux besoins de communication : description, narration, comparaison, explication, persuasion ou évaluation.

Compétences interactives

Les élèves commenceront, entretiendront et concluront des échanges oraux, en faisant preuve d'une capacité à adapter leur style ou l'axe privilégié, en adoptant diverses stratégies pour maintenir le débit des discussions, et en prêtant attention à des perspectives et à des opinions variées. Ils tiendront compte du public et du but en employant le langage, le ton, le langage corporel et la gestuelle appropriés. Ils seront également capables d'interagir avec les textes et d'entretenir une conversation écrite dans différents registres et sur différents supports.

Compréhension conceptuelle

Le document intitulé *En quoi consiste le système éducatif de l'IB ?* indique ce qui suit : « Les programmes de l'IB permettent aux élèves d'accéder à un éventail vaste et équilibré de sujets d'étude et d'expériences d'apprentissage. Ils favorisent l'apprentissage conceptuel, en se concentrant sur des idées structurantes et marquantes, qui sont pertinentes dans toutes les disciplines et qui aident à assimiler ce qui a été appris et à rendre le programme d'études plus cohérent. » (Voir la section « Vaste, équilibré, conceptuel et connexe ».)

Tous les programmes de langues du Programme du diplôme encouragent une vision de l'apprentissage dans laquelle le développement des compétences linguistiques et la compréhension conceptuelle de la langue sont complémentaires, de façon à rendre l'expérience d'apprentissage globale de l'élève aussi solide que possible. De ce fait, les élèves du Programme du diplôme deviennent des apprenants communicatifs plus accomplis dans les langues qu'ils étudient lorsque leurs aptitudes à lire, à écrire et à parler du contenu du cours sont renforcées et élargies par la compréhension des façons dont la langue est utilisée pour communiquer et des raisons justifiant cette utilisation.

Plus particulièrement, la méthode de développement de la compréhension conceptuelle de la langue dans les cours de langues du Programme du diplôme repose sur les principes directeurs suivants.

- Les élèves du Programme du diplôme qui ont suivi le Programme primaire (PP) ou le Programme d'éducation intermédiaire (PEI) ont régulièrement l'occasion de développer davantage leur compréhension conceptuelle de la langue (PP) ou leur compréhension des concepts clés et connexes des cours des groupes de matières Langue et littérature et Acquisition de langues du PEI.
- Les élèves du Programme du diplôme sont encouragés à mettre en application ce qu'ils savent déjà au sujet d'autres langues et cultures – à travers une étude formelle ou l'expérience personnelle – de façon à améliorer le processus d'apprentissage dans son ensemble.
- Les élèves du Programme du diplôme sont encouragés à étudier de grandes questions concernant la langue et la culture, adaptées à leur programme d'études, de façon à développer la sensibilité internationale et à prendre davantage conscience de leur rôle de chercheur dans leur processus d'apprentissage.

La compréhension conceptuelle dans les cours d'Études en langue et littérature

Les concepts sont des éléments essentiels des cours d'Études en langue et littérature dans la mesure où ils aident à organiser et à orienter l'étude des œuvres dans les trois domaines d'exploration. Les concepts interagissent avec les trois domaines d'exploration de multiples façons et aident à donner de la continuité lors de la transition d'un domaine à l'autre. Ils facilitent également le processus d'établissement de liens entre les textes, en aidant les élèves à trouver différentes façons dont les œuvres qu'ils étudient se rapportent les unes aux autres. Bien qu'ils ne soient explicitement évalués dans aucune composante, les concepts constituent une partie essentielle de la recherche menée par les élèves et doivent donc être inclus dans la discussion portant sur chaque œuvre étudiée.

Les sept concepts qui structurent l'enseignement et l'apprentissage de ces cours ont été sélectionnés en raison de la place centrale qu'ils occupent dans l'étude de la langue et de la littérature. Ils mettent au premier plan les aspects de l'étude littéraire et linguistique qui ont été au cœur de l'attention et de la recherche. Quelques explications sur les sept concepts sont données ci-après. Ces explications ne se veulent nullement exhaustives. Elles visent simplement à servir de principes directeurs pour trouver des idées pour le cours.

Pour savoir comment aborder ces concepts à travers les activités en classe, veuillez vous reporter à la section « Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage dans les cours d'Études en langue et littérature » de ce guide ou au *Matériel de soutien pédagogique de langue A*.

Identité

En lisant les textes, les élèves rencontreront et interagiront avec une multitude de perspectives, de voix et de personnages. Lors de la lecture et de l'interprétation d'un texte, il est courant de supposer que les points de vue donnés représentent, dans une certaine mesure, l'identité de l'auteur. Toutefois, la relation entre l'auteur et les différentes perspectives et voix qu'il assume lorsqu'il écrit est généralement complexe, ce qui rend le concept d'identité difficile à définir. La personnalité qui émerge après avoir lu plusieurs textes d'un même auteur ajoute à la complexité du débat. À l'inverse, les façons dont l'identité d'un lecteur entre en jeu lors de la lecture d'un texte sont tout aussi importantes pour analyser l'acte de lecture et d'interprétation.

Culture

Ce concept est au cœur de l'étude de la langue et de la littérature. Il vise à comprendre en quoi un texte est lié au contexte de sa production et de sa réception, et aux valeurs, aux croyances et aux attitudes qui prévalent dans chacun d'eux. Ce concept joue aussi un rôle important pour ce qui est du lien établi entre un texte donné et la tradition écrite qui le précède. La mise en application de ce concept à l'étude d'un texte doit engager une réflexion sur la mesure dans laquelle il s'agit bien là du produit d'un contexte littéraire et culturel particulier, et sur l'interaction entre le texte et ce contexte.

Créativité

La créativité occupe une place considérable dans l'expérience de la lecture et de l'écriture. Il s'agit en effet d'un concept fondamental pour analyser et comprendre l'acte d'écriture, et le rôle joué par l'imagination. Lorsqu'elle est appliquée à l'acte de lecture, la créativité met en évidence l'importance du lecteur qui est capable d'engager une interaction imaginative avec un texte, ce qui engendre de nombreux sens possibles du fait de cette interaction, en dépassant les interprétations établies. La créativité se rapporte également à la notion d'originalité et à la question de la mesure dans laquelle elle est importante ou souhaitable pour la production et la réception d'un texte.

Communication

Le concept de communication tourne autour de la question de la relation qui unit l'auteur au lecteur par l'intermédiaire du texte. La mesure dans laquelle les auteurs facilitent la communication grâce à leurs choix en matière de style et de structure peut constituer un aspect à analyser dans le cadre de cette exploration. L'auteur peut également écrire en ayant un public précis en tête. Certaines suppositions auront alors été faites au niveau des connaissances ou du point de vue du lecteur, ce qui pourrait rendre la communication plus facile pour certains lecteurs que pour d'autres. Il se peut aussi que le degré de coopération qu'un texte exige du lecteur pour que la communication se produise, et que le degré de préparation du lecteur à s'impliquer soient eux aussi des sujets de discussion importants à aborder. Même avec des lecteurs coopératifs, le sens d'un texte n'est jamais univoque, ce qui rend le concept de communication particulièrement riche et éventuellement problématique, pour les textes littéraires comme non littéraires.

Perspective

Un texte peut proposer toute une gamme de perspectives qui peuvent, ou non, refléter le point de vue de son auteur. Les lecteurs apportent également leurs perspectives personnelles lorsqu'ils interagissent avec le texte. Cette multitude de perspectives se répercute sur l'interprétation du texte et mérite donc une attention et une discussion sérieuses. Les actes de lecture et d'écriture se produisant à un moment et dans un lieu donnés, une question supplémentaire se pose : dans quelle mesure les contextes de production et de réception influencent-ils, voire façonnent-ils, ces perspectives ?

Transformation

L'étude des liens entre les textes est l'axe privilégié par l'un des trois domaines d'exploration, à savoir « Intertextualité : liens entre les textes ». Les façons complexes dont les textes font référence les uns aux autres, s'approprient des éléments d'autres textes et les transforment pour les adapter à un autre objectif de communication ou à un autre but esthétique sont des preuves de l'importance de la transformation dans le processus de création d'un texte. Par ailleurs, l'acte de lecture en soi est potentiellement transformateur, à la fois pour le texte et pour le lecteur. Des lecteurs différents peuvent en effet transformer le texte du fait de leur interprétation personnelle. Le texte, pour sa part, peut avoir des effets sur le lecteur, ce qui peut éventuellement conduire à une action et à une transformation de la réalité.

Représentation

Le rapport qu'entretiennent la langue et la littérature avec la réalité fait depuis longtemps l'objet d'un vif débat parmi les linguistes et les théoriciens littéraires. Des auteurs se sont exprimés sur cette relation à travers des communiqués et des manifestes. Leurs propos vont de l'affirmation que la littérature se doit de représenter la réalité le plus fidèlement possible à celle que l'art est censé être totalement indépendant et affranchi de la réalité et de tout devoir de la représenter dans une œuvre artistique. Sans entrer dans ce

débat, il convient d'indiquer que ce concept est au cœur de cette matière, étant donné qu'il faut savoir dans quelle mesure la forme et la structure interagissent avec le sens, et s'y rapportent.

Principes d'élaboration du cours

Le programme de langue A : langue et littérature offre une grande liberté aux enseignants en matière d'organisation et de structure de leurs cours. Les trois domaines d'exploration se concentrent sur différentes approches de l'étude des textes littéraires et ne fixent aucune exigence quant aux formes littéraires à étudier. Les exigences relatives à l'origine des œuvres doivent être respectées tout au long du programme, que les œuvres soient étudiées dans la langue dans laquelle elles ont été écrites à l'origine ou dans une version traduite, et que les auteurs figurent dans la *Liste de lectures* ou qu'ils soient choisis librement. Aucune méthode n'est imposée quant à la répartition des œuvres entre les domaines d'exploration.

De plus, comme le programme ne lie pas les domaines d'exploration à des composantes d'évaluation particulières, les élèves ont la possibilité de décider eux-mêmes des œuvres associées à chaque tâche d'évaluation. La liberté de prendre des décisions concernant l'élaboration du cours nécessite une planification attentive, pour garantir que les exigences sont respectées à travers l'enseignement du contenu du programme.

Les principes fondamentaux que sont la variété, l'intégration, l'autonomie et la responsabilité visent à fournir des conseils aux enseignants pour mieux structurer leurs cours et aider leurs élèves à prendre des décisions raisonnables et prudentes.

Variété

Les enseignants doivent s'assurer que :

- le choix des œuvres représente la plus grande variété possible de formes littéraires, de lieux, d'époques et de voix ;
- l'organisation des œuvres dans les trois domaines d'exploration offre suffisamment d'occasions dans chaque domaine de relier, de comparer et d'opposer des œuvres écrites à l'origine dans la langue étudiée et des œuvres traduites, et des œuvres appartenant à une multitude de formes littéraires, d'époques et de lieux ;
- les œuvres choisies reflètent un équilibre entre des voix du canon littéraire et des voix plus récentes et moins traditionnelles (pour que les élèves soient exposés à différentes conceptions de la littérature et aient une idée des développements littéraires actuels et des construits théoriques qui les accompagnent) ;
- l'implication des élèves dans la sélection des œuvres est encouragée, dans la mesure du possible, pour que les préférences individuelles soient prises en compte et satisfaites (dans l'idéal).

Intégration

Les trois domaines d'exploration ne doivent pas être considérés comme des éléments isolés, mais comme des approches complémentaires pour étudier les œuvres choisies. Bien que chaque domaine offre un angle d'exploration des œuvres spécifique, il est attendu des enseignants qu'ils saisissent chaque occasion de faire des références régulières à l'étude immanente, contextuelle et comparative de la littérature, et qu'ils s'efforcent d'intégrer ces domaines à leurs cours.

Le programme offre ainsi de multiples façons d'intégrer les trois domaines d'exploration.

- Le portfolio de l'apprenant est un outil permettant à l'élève de réfléchir aux œuvres étudiées dans le domaine d'exploration correspondant, mais aussi d'établir des liens entre ces œuvres et des œuvres lues précédemment. Au fur et à mesure que les élèves avanceront dans le programme, ils apprendront à établir des liens entre des œuvres relevant du même domaine d'exploration, puis entre des œuvres se rapportant à des domaines différents.
- Les composantes d'évaluation telles que l'examen oral individuel et l'épreuve 2 inciteront les élèves à développer les points de convergence entre les œuvres tandis qu'ils étudieront les possibilités de

sélection pour ces évaluations. Les enseignants doivent encourager les élèves à profiter de la souplesse offerte par le programme et à ne pas se poser de limite pour choisir leurs œuvres pour chaque domaine d'exploration.

- Les sept concepts centraux définis pour les cours d'Études en langue et littérature fournissent des axes de recherche solides qui s'appliquent aux trois domaines d'exploration.

Autonomie

Pour que les élèves puissent prendre des décisions prudentes lorsqu'ils choisissent les œuvres qu'ils utiliseront pour les composantes d'évaluation, ils doivent être incités à réfléchir à leur apprentissage de façon plus autonome. Les enseignants doivent encourager cette attitude en commençant par s'assurer que les élèves ont accès aux informations sur les objectifs globaux du cours, sur les exigences du programme, sur les composantes et sur les critères d'évaluation, et ce, le plus tôt possible. Les cours d'Études en langue et littérature exigent un niveau élevé d'agentivité de la part des élèves, pour ce qui est de la préparation de leur travail pour les composantes d'évaluation. Pour que ce travail soit réussi, les élèves doivent savoir ce qui est attendu d'eux dans chaque domaine d'exploration et pour chaque composante d'évaluation.

Il est également important qu'il existe une évaluation continue des progrès des élèves vers l'atteinte de leurs objectifs. Il est probable que les élèves traceront et suivront leurs propres voies pour se préparer aux composantes d'évaluation. Ils auront cependant besoin de recevoir des conseils de la part de l'enseignant pour s'assurer de la pertinence des œuvres choisies et de l'adéquation du concept ou de la question mondiale associés. Le recours régulier à l'autoévaluation et à l'évaluation par les pairs sera également utile aux élèves, pour qu'ils puissent évaluer leurs progrès vers l'atteinte des objectifs établis pour le cours.

Responsabilité

L'une des principales caractéristiques de la structure des cours d'Études en langue et littérature est le degré de liberté qui est laissé à la fois aux enseignants et aux élèves pour choisir comment satisfaire aux exigences du programme. En effet, le programme n'étant pas prescriptif, une grande marge de liberté est laissée pour ce qui est des choix individuels.

Enseignants et élèves doivent toutefois avoir conscience que cette souplesse ne sous-entend aucune indulgence à l'égard du respect des exigences du cours. Les enseignants doivent s'assurer que :

- l'ensemble de la classe satisfait aux exigences du cours ;
- chaque élève dispose d'un plan clairement détaillé pour répondre aux exigences de toutes les composantes d'évaluation, ce qui garantit que toutes les œuvres nécessaires ont été lues et étudiées ;
- à leur connaissance, aucune œuvre ne sera utilisée pour deux composantes d'évaluation différentes ;
- les principes d'intégrité intellectuelle sont respectés.

L'évaluation dans le Programme du diplôme

Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un apprentissage de qualité. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux dans le cadre de l'évaluation externe, tandis que les travaux destinés à l'évaluation interne sont notés par les enseignants, avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont réalisés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente à la fois l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis, d'une part, sur le type d'apprentissage mis en œuvre et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement, car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les progrès des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer les progrès des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques de l'évaluation – Des évaluations de qualité à l'ère du numérique* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des cours du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le Centre de ressources pédagogiques ou en vente dans le magasin en ligne de l'IB (<https://store.ibo.org>). D'autres publications, telles que des spécimens d'épreuves et des barèmes de notation, du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques et des descripteurs des notes finales, se trouvent également sur le Centre de ressources pédagogiques. Par ailleurs, des sujets d'examen des sessions précédentes et les barèmes de notation correspondants sont en vente dans le magasin de l'IB.

Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur une compétence particulière que les élèves doivent pouvoir démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses

différentes et encourage leur variété. Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut varier d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

Bandes de notation

Les bandes de notation présentent de manière détaillée les accomplissements attendus et servent de base à l'évaluation des travaux. Elles forment un critère global, qui est divisé en descripteurs de niveaux. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

Barèmes de notation analytiques

Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse.

Remarques à propos de la notation

Des remarques concernant la notation sont fournies pour certaines composantes d'évaluation notées selon des critères d'évaluation. Elles donnent des orientations sur la manière dont les critères d'évaluation s'appliquent aux exigences particulières d'une question.

Aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion

Des aménagements de la procédure d'évaluation peuvent être demandés à des fins d'accès pour les candidats qui en ont besoin. Ces aménagements permettent à ces candidats d'avoir accès aux examens et de démontrer leur connaissance et leur compréhension des construits évalués.

La *Politique d'accès et d'inclusion* de l'IB fournit des informations détaillées sur les aménagements de la procédure d'évaluation qui peuvent être faits à des fins d'inclusion pour les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage. Le document de l'IB intitulé *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB* présente la position de l'IB en ce qui concerne les candidats ayant des besoins divers en matière d'apprentissage au sein des programmes de l'IB. Les documents de l'IB intitulés *Règlement général du Programme du diplôme* et *Procédures d'évaluation* du Programme du diplôme contiennent quant à eux des informations détaillées sur les aménagements pour les candidats affectés par des circonstances défavorables.

Responsabilités de l'établissement

Les établissements doivent s'assurer que les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage bénéficient d'ajustements raisonnables leur garantissant l'égalité de l'accès aux programmes de l'IB, conformément aux documents de l'IB intitulés *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation* et *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB*.

Les documents de l'IB intitulés *Répondre aux divers besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe* et *Guide de l'IB pour une éducation inclusive : ressource pour un développement à l'échelle de l'établissement* visent à aider les établissements dans le processus continu d'élargissement de l'accès et de renforcement de l'investissement, en supprimant les barrières qui font obstacle à l'apprentissage.

Résumé de l'évaluation – NM

Première évaluation en 2021

Composantes d'évaluation	Pondération
<p>Évaluation externe (3 heures)</p> <p>Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée (1 heure 15 minutes)</p> <p>L'épreuve est composée de deux passages relevant de deux formes littéraires différentes, chacun accompagné d'une question. Les élèves choisissent un des passages, puis en rédigent une analyse. (20 points)</p>	<p>70 %</p> <p>35 %</p>
<p>Épreuve 2 : composition comparative (1 heure 45 minutes)</p> <p>L'épreuve comprend quatre questions générales. En réponse à une question imposée, les élèves rédigent une composition comparative portant sur deux œuvres étudiées pendant le cours. (30 points)</p>	<p>35 %</p>
<p>Évaluation interne</p> <p>Cette composante consiste en un examen oral individuel qui est évalué en interne par l'enseignant et dont la notation est révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p> <p>Examen oral individuel (15 minutes)</p> <p>En s'appuyant sur un extrait tiré d'une œuvre écrite à l'origine dans la langue étudiée et sur un autre extrait tiré d'une œuvre traduite, les élèves développeront une réponse de 10 minutes au sujet suivant, puis 5 minutes seront consacrées aux questions de l'enseignant.</p> <p>Examinez les manières dont la question mondiale de votre choix est présentée à travers le contenu et la forme de deux des œuvres que vous avez étudiées. (40 points)</p>	<p>30 %</p>

Résumé de l'évaluation – Élèves autodidactes soutenus par un établissement (NM)

Première évaluation en 2021

Composantes d'évaluation	Pondération
<p>Évaluation externe (3 heures)</p> <p>Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée (1 heure 15 minutes)</p> <p>L'épreuve est composée de deux passages relevant de deux formes littéraires différentes, chacun accompagné d'une question. Les élèves choisissent un des passages, puis en rédigent une analyse. (20 points)</p>	<p>70 %</p> <p>35 %</p>
<p>Épreuve 2 : composition comparative (1 heure 45 minutes)</p> <p>L'épreuve comprend quatre questions générales. En réponse à une question imposée, les élèves rédigent une composition comparative portant sur deux œuvres étudiées pendant le cours. (30 points)</p>	<p>35 %</p>
<p>Examen oral individuel (variante pour les élèves autodidactes soutenus par un établissement)</p> <p>Cette composante consiste en un examen oral individuel qui est évalué en externe par l'IB.</p> <p>Examen oral individuel (15 minutes)</p> <p>En s'appuyant sur un extrait tiré d'une œuvre écrite à l'origine dans la langue étudiée et sur un autre extrait tiré d'une œuvre traduite, les élèves développeront une réponse de 15 minutes au sujet suivant.</p> <p>Examinez les manières dont la question mondiale de votre choix est présentée à travers le contenu et la forme de deux des œuvres que vous avez étudiées. (40 points)</p>	<p>30 %</p>

Résumé de l'évaluation – NS

Première évaluation en 2021

Composantes d'évaluation	Pondération
Évaluation externe (4 heures)	80 %
Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée (2 heures 15 minutes) L'épreuve est composée de deux passages littéraires relevant de deux formes littéraires différentes, chacun accompagné d'une question. Les élèves rédigent une analyse de chacun des passages. (40 points)	35 %
Épreuve 2 : composition comparative (1 heure 45 minutes) L'épreuve comprend quatre questions générales. En réponse à une question imposée, les élèves rédigent une composition comparative portant sur deux œuvres étudiées pendant le cours. (30 points)	25 %
Composition du niveau supérieur (NS) Les élèves remettent une composition sur œuvre étudiée pendant le cours. (20 points) La composition doit comprendre entre 1 200 et 1 500 mots.	20 %
Évaluation interne Cette composante consiste en un examen oral individuel qui est évalué en interne par l'enseignant et dont la notation est révisée en externe par l'IB à la fin du programme. Examen oral individuel (15 minutes) En s'appuyant sur un extrait tiré d'une œuvre écrite à l'origine dans la langue étudiée et sur un autre extrait tiré d'une œuvre traduite, les élèves développeront une réponse de 10 minutes au sujet suivant, puis 5 minutes seront consacrées aux questions de l'enseignant. Examinez les manières dont la question mondiale de votre choix est présentée à travers le contenu et la forme de deux des œuvres que vous avez étudiées. (40 points)	20 %

Évaluation externe

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide.

Pour chaque composante d'évaluation, il existe quatre critères. Des efforts ont été faits pour que ces critères reflètent étroitement les objectifs d'évaluation. Pour toutes les composantes communes, les critères et les descripteurs de niveaux sont identiques pour le NM et le NS.

Les composantes externes correspondent à 70 % de l'évaluation finale au NM et à 80 % de l'évaluation finale au NS.

Description détaillée de l'évaluation externe – NM

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée

Durée : 1 heure 15 minutes

Pondération : 35 %

L'épreuve 1 contient deux passages littéraires jamais vus auparavant et les élèves doivent rédiger une analyse dirigée de l'un de ces passages. Dans ce contexte, une analyse dirigée désigne une exploration du passage s'appuyant sur une question d'orientation, qui demande aux élèves de prendre en compte un aspect technique ou formel du passage. Les passages peuvent être tirés de n'importe laquelle des quatre formes littéraires figurant dans la *Liste de lectures*. Chaque passage doit appartenir à une forme littéraire différente.

Les passages à analyser peuvent être soit des textes complets, soit des extraits de textes plus longs et dans la mesure du possible, ils ne doivent pas avoir été écrits par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures*, ni être tirés d'œuvres qui auront pu être étudiées en classe.

Une question d'orientation sera fournie pour chaque passage et portera sur un aspect technique ou formel central susceptible de constituer une manière intéressante d'aborder le texte. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de répondre à cette question, les élèves doivent savoir que l'analyse doit se concentrer sur un aspect précis du texte. Les élèves peuvent proposer une autre manière d'aborder le texte en choisissant un autre aspect technique ou formel sur lequel il leur paraît important de se concentrer.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 1 est 20.

Le portfolio de l'apprenant et l'épreuve 1

Le portfolio de l'apprenant n'est **pas** évalué directement, mais il constitue un instrument essentiel pour aider les élèves à se préparer à l'évaluation formelle. Il s'agit en effet d'un outil grâce auquel les élèves peuvent s'entraîner et développer les compétences nécessaires pour réussir l'épreuve 1.

Pour ce qui est de la préparation à l'épreuve 1, le portfolio de l'apprenant donne l'occasion aux élèves :

- de consigner leurs réactions à un passage ou à un texte qu'ils lisent pour la première fois ;
- de formuler des questions d'orientation pour plusieurs passages et de les utiliser comme angles d'approche de ces passages ;
- d'évaluer pour quelles compétences employées dans l'épreuve 1 ils se sentent le moins à l'aise et d'utiliser leur portfolio pour suivre leurs progrès dans le développement de ces compétences ;
- de tenir un registre des formes littéraires abordées lors de leur pratique des compétences requises pour l'épreuve 1, de s'assurer qu'ils ont abordé toutes les formes littéraires susceptibles de figurer dans l'épreuve 1, et d'évaluer les difficultés que chaque forme leur pose ;

- de comparer leurs différents entraînements à l'épreuve 1 au tout premier et de suivre l'évolution de leurs résultats généraux à cette épreuve.

Épreuve 2 : composition comparative

Durée : 1 heure 45 minutes

Pondération : 35 %

L'épreuve 2 comporte quatre questions de nature générale, qui exigent des élèves qu'ils rédigent une composition comparative en faisant des références à deux œuvres étudiées pendant le cours. Les élèves ne doivent répondre qu'à **une** question.

La présentation de l'épreuve 2 et les quatre questions sont les mêmes pour les élèves du NM et du NS, à la fois pour le cours de langue A : littérature et pour le cours de langue A : langue et littérature. Les critères d'évaluation seront également identiques pour ces deux niveaux et ces deux cours.

La composition est rédigée dans des conditions d'examen, sans que les élèves aient accès aux œuvres étudiées. Il est attendu des élèves qu'ils comparent et qu'ils opposent deux œuvres qu'ils ont étudiées et qui sont en rapport avec la question choisie. Il convient de faire attention à la pertinence de l'argumentation par rapport à la question choisie et à l'adéquation des œuvres sélectionnées par les élèves pour traiter cette question. Il est attendu des élèves qu'ils fassent des références détaillées aux œuvres dans leur réponse, mais ils ne sont pas tenus d'utiliser des citations.

Compte tenu de la nature ouverte et flexible du cours, les élèves devraient pouvoir utiliser pour l'épreuve 2 toute œuvre qu'ils ont étudiée. Il est cependant vivement recommandé que les élèves présélectionnent trois œuvres pour préparer cette épreuve, qu'ils fassent ce choix seuls ou à plusieurs, en concertation avec leur enseignant. De cette manière, il sera plus aisé pour eux de sélectionner, au moment de l'examen, le sujet de composition et les deux œuvres à partir desquelles ils y répondront.

Les élèves ne peuvent en aucun cas utiliser pour l'épreuve 2 une œuvre qu'ils ont déjà utilisée pour une autre composante d'évaluation, qu'il s'agisse de l'évaluation interne au NM ou au NS, ou de la composition du NS.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 2 est 30.

Le portfolio de l'apprenant et l'épreuve 2

Le portfolio de l'apprenant n'est **pas** évalué directement, mais il constitue un instrument essentiel pour aider les élèves à se préparer à l'évaluation formelle. Il s'agit en effet d'un outil grâce auquel les élèves peuvent s'entraîner et développer les compétences nécessaires pour réussir l'épreuve 2.

Pour ce qui est de la préparation à l'épreuve 2, le portfolio de l'apprenant donne l'occasion aux élèves :

- de regrouper les œuvres étudiées selon un thème ou un problème communs et d'explorer les similarités et les différences entre ces œuvres ;
- de prendre conscience des différences entre les formes littéraires et de l'incidence que ces différences peuvent avoir sur la manière d'aborder un même thème ou problème ;
- d'étudier quelles sont les combinaisons d'œuvres les plus efficaces pour couvrir toute une gamme de questions qui pourraient se présenter le jour de l'épreuve ;
- d'examiner les liens entre les œuvres étudiées, les domaines d'exploration et les concepts centraux du cours pour prendre conscience des nombreux angles qui peuvent être adoptés pour étudier une œuvre et les sujets de composition qui peuvent en découler ;
- de comparer leurs différents entraînements à l'épreuve 2 au tout premier et de suivre l'évolution de leurs résultats généraux à cette épreuve.

Critères d'évaluation externe – NM

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée

Il existe quatre critères d'évaluation au NM.

Critère A	Compréhension et interprétation	5 points
Critère B	Analyse et évaluation	5 points
Critère C	Pertinence et organisation	5 points
Critère D	Langue	5 points
Total		20 points

Critère A : compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure le candidat démontre-t-il une compréhension du texte et tire-t-il des conclusions raisonnées à partir des implications de ce texte ?
- Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références au texte ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La réponse démontre une faible compréhension du sens littéral du texte. Les références au texte sont rares ou rarement appropriées.
2	La réponse démontre une certaine compréhension du sens littéral du texte. Les références au texte sont parfois appropriées.
3	La réponse démontre une compréhension du sens littéral du texte. Elle laisse apparaître une interprétation satisfaisante de certaines implications du texte. Les références au texte sont généralement pertinentes, et la plupart d'entre elles étayent les idées du candidat.
4	La réponse démontre une compréhension complète du sens littéral du texte. Elle laisse apparaître une interprétation convaincante de nombreuses implications du texte. Les références au texte sont pertinentes et étayent les idées du candidat.
5	La réponse démontre une compréhension complète et perspicace du sens littéral du texte. Elle laisse apparaître une interprétation convaincante et perspicace des implications plus larges et des subtilités du texte. Les références au texte sont bien choisies et étayent efficacement les idées du candidat.

Critère B : analyse et évaluation

- Dans quelle mesure le candidat analyse-t-il et évalue-t-il la manière dont les caractéristiques textuelles et/ou les choix de l'auteur façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La réponse est descriptive et/ou démontre une analyse peu pertinente des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur.
2	La réponse démontre une analyse quelque peu appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur, mais elle repose sur des descriptions.

Points	Descripteurs de niveaux
3	La réponse démontre une analyse généralement appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur.
4	La réponse démontre une analyse appropriée et parfois perspicace des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur. Elle laisse apparaître une bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens.
5	La réponse démontre une analyse perspicace et convaincante des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur. Elle laisse apparaître une très bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens.

Critère C : pertinence et organisation

- Dans quelle mesure la présentation des idées est-elle organisée, cohérente et ciblée ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La présentation des idées laisse apparaître peu d'organisation. L'analyse n'est pas ciblée.
2	La présentation des idées laisse apparaître une certaine organisation. L'analyse est peu ciblée.
3	La présentation des idées est organisée de façon adéquate et généralement cohérente. L'analyse est quelque peu ciblée.
4	La présentation des idées est bien organisée et en grande partie cohérente. L'analyse est adéquatement ciblée.
5	La présentation des idées est efficacement organisée et cohérente. L'analyse est bien ciblée.

Critère D : langue

- Dans quelle mesure la langue utilisée est-elle claire, variée et correcte ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par le candidat d'éléments comme le vocabulaire, le ton, la structure des phrases et la terminologie appropriés à l'analyse.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de construction des phrases sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire, et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la construction des phrases sont relativement corrects, malgré des erreurs et des incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la

Points	Descripteurs de niveaux
	construction des phrases, malgré quelques erreurs. Le registre et le style sont en grande partie adaptés à la tâche.
4	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire, et les expressions sont efficaces, précises et choisies avec soin. Un degré de correction élevé est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Épreuve 2 : composition comparative

Il existe quatre critères d'évaluation au NM.

Critère A	Connaissance, compréhension et interprétation	10 points
Critère B	Analyse et évaluation	10 points
Critère C	Pertinence et organisation	5 points
Critère D	Langue	5 points
Total		30 points

Critère A : connaissance, compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure le candidat démontre-t-il une connaissance et une compréhension des œuvres ?
- Dans quelle mesure le candidat utilise-t-il sa connaissance et sa compréhension des œuvres pour tirer des conclusions sur leurs similarités et leurs différences en réponse à la question ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La composition laisse apparaître une faible connaissance et une faible compréhension des œuvres par rapport à la question traitée. Elle contient peu de comparaisons et de mises en opposition pertinentes des œuvres utilisées pour répondre à la question.
3 – 4	La composition laisse apparaître une certaine connaissance et une certaine compréhension des œuvres par rapport à la question traitée. Elle contient une tentative superficielle de comparaison et de mise en opposition des œuvres utilisées pour répondre à la question.
5 – 6	La composition laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes des œuvres ainsi qu'une interprétation de leurs implications par rapport à la question traitée. Elle contient une interprétation satisfaisante des similarités et des différences entre les œuvres utilisées pour répondre à la question.
7 – 8	La composition laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension des œuvres ainsi qu'une interprétation cohérente de leurs implications par rapport à la question traitée.

Points	Descripteurs de niveaux
	Elle contient une interprétation convaincante des similarités et des différences entre les œuvres utilisées pour répondre à la question.
9 – 10	La composition laisse apparaître une connaissance et une compréhension perspicaces des œuvres ainsi qu’une interprétation convaincante de leurs implications par rapport à la question traitée. Elle contient une interprétation perspicace des similarités et des différences entre les œuvres utilisées pour répondre à la question.

Critère B : analyse et évaluation

- Dans quelle mesure le candidat analyse-t-il et évalue-t-il la manière dont les choix des auteurs en matière de langue, de technique et de style et/ou leurs choix généraux façonnent le sens ?
- Avec quelle efficacité le candidat utilise-t-il ses compétences d’analyse et d’évaluation pour comparer et opposer les deux œuvres ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n’atteint pas l’un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La composition est descriptive et/ou démontre une analyse peu pertinente des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs.
3 – 4	La composition démontre une analyse quelque peu appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs, mais elle repose sur des descriptions. Elle contient une comparaison et une mise en opposition superficielles des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.
5 – 6	La composition démontre une analyse généralement appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs. Elle contient une comparaison et une mise en opposition adéquates des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.
7 – 8	La composition démontre une analyse appropriée et parfois perspicace des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs. Elle laisse apparaître une bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens. Elle contient une bonne comparaison et une bonne mise en opposition des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.
9 – 10	La composition démontre une analyse systématiquement perspicace et convaincante des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs. Elle laisse apparaître une très bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens. Elle contient une très bonne comparaison et une très bonne mise en opposition des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.

Critère C : pertinence et organisation

- Dans quelle mesure la présentation des idées est-elle structurée, équilibrée et ciblée ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n’atteint pas l’un des niveaux décrits ci-dessous.

Points	Descripteurs de niveaux
1	La composition est rarement axée sur la tâche demandée. Les liens entre les idées sont peu nombreux.
2	La composition est seulement parfois axée sur la tâche demandée. Le traitement des œuvres peut montrer un déséquilibre. Quelques liens existent entre les idées, mais ils ne sont pas toujours cohérents.
3	La composition est axée sur la tâche demandée, malgré quelques égarements. Le traitement des œuvres est en grande partie équilibré. Le développement des idées est en grande partie logique, et les idées sont généralement reliées de manière cohésive.
4	La composition est axée sur la tâche demandée, et cet effort est en grande partie clair et soutenu. Le traitement des œuvres est équilibré. Le développement des idées est logique, et les idées sont reliées de manière cohésive.
5	La composition est axée sur la tâche demandée, et cet effort est clair et soutenu. Le traitement des œuvres est bien équilibré. Le développement des idées est logique et convaincant, et les idées sont reliées de manière pertinente.

Critère D : langue

- Dans quelle mesure la langue utilisée est-elle claire, variée et correcte ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par le candidat d'éléments comme le vocabulaire, le ton, la structure des phrases et la terminologie appropriés à la composition.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de construction des phrases sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire, et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la construction des phrases sont relativement corrects, malgré des erreurs et des incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases, malgré quelques erreurs. Le registre et le style sont en grande partie adaptés à la tâche.
4	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire, et les expressions sont efficaces, précises et choisies avec soin. Un degré de correction élevé est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Description détaillée de l'évaluation externe – Élèves autodidactes soutenus par un établissement (NM)

Toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves autodidactes soutenus par un établissement sont évaluées en externe.

Les épreuves 1 et 2 sont les mêmes que pour les élèves ayant un enseignant. La pondération de chaque composante, les critères d'évaluation et les points attribués sont également identiques.

L'examen oral individuel (variante pour les élèves autodidactes soutenus par un établissement) est évalué en externe.

Examen oral individuel (variante pour les élèves autodidactes soutenus par un établissement)

La préparation et la procédure de base concernant l'examen oral individuel pour les candidats étudiant en autodidaxie sont les mêmes que pour les élèves ayant un enseignant. Cependant, dans l'évaluation orale des candidats étudiant en autodidaxie, aucune question ne sera posée par un enseignant. La durée correspondant à cette partie de l'épreuve sera intégrée à la durée allouée aux candidats pour développer leur examen oral individuel. Cette composante consistera donc uniquement en un examen oral individuel de 15 minutes mené par le candidat.

Description détaillée de l'évaluation externe – NS

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée

Durée : 2 heures 15 minutes

Pondération : 35 %

L'épreuve 1 contient deux passages littéraires jamais vus auparavant et il est demandé aux élèves de rédiger une analyse dirigée distincte de chacun de ces passages. Dans ce contexte, une analyse dirigée désigne une exploration du passage s'appuyant sur une question d'orientation, qui demande aux élèves de prendre en compte un aspect technique ou formel du passage. Les passages peuvent être tirés de n'importe laquelle des quatre formes littéraires figurant dans la *Liste de lectures*. Chaque passage doit appartenir à une forme littéraire différente.

Les passages à analyser peuvent être soit des textes complets, soit des extraits de textes plus longs et dans la mesure du possible, ils ne doivent pas avoir été écrits par des auteurs figurant dans la *Liste de lectures*, ni être tirés d'œuvres qui auront pu être étudiées en classe.

Une question d'orientation sera fournie pour chaque passage et portera sur un aspect technique ou formel central susceptible de constituer une manière intéressante d'aborder le texte. Bien qu'il ne soit pas obligatoire de répondre à cette question, les élèves doivent savoir que l'analyse doit se concentrer sur un aspect précis du texte. Les élèves peuvent proposer une autre manière d'aborder le texte en choisissant un autre aspect technique ou formel sur lequel il leur paraît important de se concentrer.

Les critères d'évaluation de cette épreuve sont identiques au NM et au NS. Chaque réponse sera notée sur 20 points. La note maximale pour l'épreuve 1 est 40.

Le portfolio de l'apprenant et l'épreuve 1

Le portfolio de l'apprenant n'est **pas** évalué directement, mais il constitue un instrument essentiel pour aider les élèves à se préparer à l'évaluation formelle. Il s'agit en effet d'un outil grâce auquel les élèves peuvent s'entraîner et développer les compétences nécessaires pour réussir l'épreuve 1.

Pour ce qui est de la préparation à l'épreuve 1, le portfolio de l'apprenant donne l'occasion aux élèves :

- de consigner leurs réactions à un passage ou à un texte qu'ils lisent pour la première fois ;

- de formuler des questions d'orientation pour plusieurs passages et de les utiliser comme angles d'approche de ces passages ;
- d'évaluer pour quelles compétences employées dans l'épreuve 1 ils se sentent le moins à l'aise et d'utiliser leur portfolio pour suivre leurs progrès dans le développement de ces compétences ;
- de tenir un registre des formes littéraires abordées lors de leur pratique des compétences requises pour l'épreuve 1, de s'assurer qu'ils ont abordé toutes les formes littéraires susceptibles de figurer dans l'épreuve 1, et d'évaluer les difficultés que chaque forme leur pose ;
- de comparer leurs différents entraînements à l'épreuve 1 au tout premier et de suivre l'évolution de leurs résultats généraux à cette épreuve.

Épreuve 2 : composition comparative

Durée : 1 heure 45 minutes

Pondération : 25 %

L'épreuve 2 comporte quatre questions de nature générale, qui exigent des élèves qu'ils rédigent une composition comparative en faisant des références à deux œuvres étudiées pendant le cours. Les élèves ne doivent répondre qu'à **une** question.

La présentation de l'épreuve 2 et les quatre questions sont les mêmes pour les élèves du NM et du NS, à la fois pour le cours de langue A : littérature et pour le cours de langue A : langue et littérature. Les critères d'évaluation seront également identiques pour ces deux niveaux et ces deux cours.

La composition est rédigée dans des conditions d'examen, sans que les élèves aient accès aux œuvres étudiées. Il est attendu des élèves qu'ils comparent et qu'ils opposent deux œuvres qu'ils ont étudiées et qui sont en rapport avec la question choisie. Il convient de faire attention à la pertinence de l'argumentation par rapport à la question choisie et à l'adéquation des œuvres sélectionnées par les élèves pour traiter cette question. Il est attendu des élèves qu'ils fassent des références détaillées aux œuvres dans leur réponse, mais ils ne sont pas tenus d'utiliser des citations.

Compte tenu de la nature ouverte et flexible du cours, les élèves devraient pouvoir utiliser pour l'épreuve 2 toute œuvre qu'ils ont étudiée. Il est cependant vivement recommandé que les élèves présélectionnent trois œuvres pour préparer cette épreuve, qu'ils fassent ce choix seuls ou à plusieurs, en concertation avec leur enseignant. De cette manière, il sera plus aisé pour eux de sélectionner, au moment de l'examen, le sujet de composition et les deux œuvres à partir desquelles ils y répondront.

Les élèves ne peuvent en aucun cas utiliser pour l'épreuve 2 une œuvre qu'ils ont déjà utilisée pour une autre composante d'évaluation, qu'il s'agisse de l'évaluation interne au NM ou au NS, ou de la composition du NS.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 2 est 30.

Le portfolio de l'apprenant et l'épreuve 2

Le portfolio de l'apprenant n'est **pas** évalué directement, mais il constitue un instrument essentiel pour aider les élèves à se préparer à l'évaluation formelle. Il s'agit en effet d'un outil grâce auquel les élèves peuvent s'entraîner et développer les compétences nécessaires pour réussir l'épreuve 2.

Pour ce qui est de la préparation à l'épreuve 2, le portfolio de l'apprenant donne l'occasion aux élèves :

- de regrouper les œuvres étudiées selon un thème ou un problème communs et d'explorer les similarités et les différences entre ces œuvres ;
- de prendre conscience des différences entre les formes littéraires et de l'incidence que ces différences peuvent avoir sur la manière d'aborder un même thème ou problème ;
- d'étudier quelles sont les combinaisons d'œuvres les plus efficaces pour couvrir toute une gamme de questions qui pourraient se présenter le jour de l'épreuve ;
- d'examiner les liens entre les œuvres étudiées, les domaines d'exploration et les concepts centraux du cours pour prendre conscience des nombreux angles qui peuvent être adoptés pour étudier une œuvre et les sujets de composition qui peuvent en découler ;

- de comparer leurs différents entraînements à l'épreuve 2 au tout premier et de suivre l'évolution de leurs résultats généraux à cette épreuve.

Composition du niveau supérieur (NS)

Pondération : 20 %

Nature de la tâche

Au NS, tous les élèves sont tenus de rédiger une composition de 1 200 à 1 500 mots pour développer l'axe de recherche de leur choix, en le reliant à une œuvre qu'ils ont étudiée en classe.

La composition du NS offre l'occasion aux élèves de devenir des lecteurs, des penseurs et des auteurs autonomes, critiques et créatifs. Elle les amène en effet à explorer un sujet littéraire sur une longue période et à préciser leurs idées en suivant un processus de planification, de version préliminaire et de version retravaillée. La composition exige des élèves qu'ils construisent une argumentation ciblée et analytique en étudiant l'œuvre selon une perspective littéraire large. Elle leur impose également de respecter le cadre formel propre à la composition scolaire, en utilisant des citations et des références.

Explication de la tâche

La composition du NS repose sur l'exploration que l'élève a menée dans son portfolio de l'apprenant. Durant ce processus d'exploration, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres selon des perspectives diverses et variées. En préparation à la version préliminaire de sa composition, l'élève doit décider sur quelle œuvre se concentrer pour poursuivre son travail de recherche, et sur quel sujet s'exprimer en rapport avec cette œuvre. Pour choisir son sujet, l'élève peut se référer aux sept concepts centraux du cours. Toutes les œuvres étudiées en classe peuvent être sélectionnées, à l'exception de celles qui ont été utilisées pour l'évaluation interne et celles que l'élève prévoit d'utiliser pour l'épreuve 2.

Sélection de l'œuvre

Les candidats doivent sélectionner l'œuvre et le sujet de leur composition de façon autonome. Il est toutefois impératif qu'ils prennent l'avis de leur enseignant. Il convient de faire attention à ce que les textes ou les œuvres littéraires choisis soient suffisamment riches pour soutenir une argumentation élaborée, ciblée et analytique.

Dans le cas où l'œuvre est constituée d'un recueil de nouvelles, de poèmes, de paroles de chanson ou de tout autre texte littéraire court, les candidats peuvent choisir de se concentrer sur un seul texte littéraire. Les élèves et les enseignants doivent cependant garder à l'esprit que ce travail consiste davantage en une vaste recherche littéraire qu'en un commentaire stylistique de portée limitée. Il peut donc s'avérer nécessaire de se servir de plus d'un texte littéraire de l'œuvre choisie pour atteindre cet objectif. Dans cet exemple précis, un élève peut également explorer des textes de l'auteur de cette œuvre qui n'ont pas été étudiés en classe, à condition qu'au moins l'un d'entre eux l'ait été.

Sélection du sujet

Le sujet choisi doit garantir que la composition aura une dimension littéraire large. Pour parvenir à une telle dimension, les sept concepts centraux du cours peuvent constituer un point de départ utile pour imaginer ou définir le sujet de la composition. Bien que les élèves ne soient pas tenus de rapporter leur composition à l'un de ces sept concepts et que cela ne soit exigé dans aucun critère d'évaluation, s'ils se servent de l'un des concepts, ils pourront commencer à réfléchir à leur sujet tout en précisant leurs idées et arguments. Les sept concepts sont rapidement évoqués ci-après par rapport à ce travail. Des indications plus précises accompagneront les exemples contenus dans le *Matériel de soutien pédagogique de langue A*.

Identité

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la représentation de l'identité d'un certain personnage ou d'un certain groupe de personnages de l'œuvre, ou à la façon dont l'œuvre elle-même se rapporte à l'identité de l'auteur.

Culture

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la représentation de la culture d'un certain lieu, organisme ou groupe de personnes, ou à la façon dont l'œuvre elle-même se rapporte à une culture particulière.

Créativité

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la représentation de la créativité individuelle ou collective – ou de l'absence de créativité – reflétée dans l'œuvre, ou à la façon dont l'œuvre elle-même représente la créativité de l'auteur.

Communication

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la représentation des actes de communication – ou du manque de communication – dans l'œuvre, ou à la façon dont l'œuvre elle-même représente un acte de communication.

Transformation

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la représentation de la transformation ou des actes transformateurs dans l'œuvre, ou à la façon dont l'œuvre elle-même constitue un acte transformateur soit des autres œuvres (à travers les références intertextuelles qu'elle contient), soit de la réalité (en tant que moyen produisant des effets transformateurs sur l'identité, les relations, les buts, les valeurs et les croyances du lecteur).

Perspective

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la représentation d'une ou de plusieurs perspectives présentées dans l'œuvre, ou à la façon dont l'œuvre elle-même représente la perspective de l'auteur.

Représentation

L'élève pourrait s'intéresser à un aspect de la façon dont l'œuvre elle-même représente plusieurs thèmes, attitudes et concepts, ou à la mesure dans laquelle la littérature peut constituer une véritable représentation de la réalité.

Le portfolio de l'apprenant et la composition du niveau supérieur (NS)

Le portfolio de l'apprenant n'est **pas** évalué directement, mais il constitue un instrument essentiel pour aider les élèves à se préparer à l'évaluation formelle. Il constitue une plateforme permettant aux élèves de développer une réflexion indépendante lors de l'étude des œuvres, en examinant la manière dont leurs œuvres et leurs réactions explorent des valeurs culturelles, des identités, des relations et des questions qui couvrent divers sujets.

Pour ce qui est de la préparation à la composition du NS, le portfolio de l'apprenant donne l'occasion aux élèves :

- de réfléchir aux manières dont chaque œuvre lue se rapporte aux sept concepts centraux du cours ;
- de tenir un registre permanent des questions et des thèmes qu'ils trouvent intéressants pour chaque œuvre lue ;
- d'explorer en quoi certains passages clés des œuvres qu'ils ont étudiées sont pertinents pour ces thèmes et questions ;
- de suivre l'évolution de leur réflexion et de leur planification pour ce qui est du sujet choisi ;
- de consigner des références, des idées et des citations tirées de sources secondaires qu'ils pourraient souhaiter inclure dans leur composition ;
- de réfléchir aux difficultés que la composition du NS leur pose individuellement.

Direction des travaux et authenticité

Les enseignants doivent guider les élèves tout au long du processus menant à la composition du NS, c'est-à-dire du choix du sujet à la remise de la composition. Ils doivent ainsi suivre leur travail et leur apporter des conseils sur leur démarche, leur fournir un retour d'information sur leurs plans et les aider à se concentrer sur leur tâche en fixant des échéances et des étapes pour le développement de la composition. On n'insistera jamais assez sur l'importance de l'aide, des conseils et du soutien apportés au début de ce processus.

Parallèlement à cela, l'autonomie des élèves doit constamment être respectée. Les enseignants ne doivent imposer aucune œuvre ni aucun sujet, mais simplement donner leur avis sur la validité des idées, poser des questions aux élèves pour leur demander des clarifications et leur suggérer certaines pistes qui mériteraient d'être explorées ou certaines façons de redéfinir leur approche.

Les enseignants doivent s'assurer que les compositions des élèves sont bien le fruit de leur travail et résoudre tout problème d'intégrité intellectuelle apparaissant avant la remise de la composition pour évaluation. Les enseignants ont pour responsabilité de s'assurer que tous les élèves comprennent l'importance de l'intégrité intellectuelle, notamment pour ce qui est de l'authenticité de leur travail et de la nécessité de mentionner les idées empruntées à d'autres. Ils doivent également veiller à ce que les élèves comprennent que la composition remise pour cette composante évaluée en externe devra intégralement être le fruit de leur travail.

Même si les enseignants doivent régulièrement faire des commentaires sur le travail des élèves, ils ne doivent jamais le modifier ni le corriger directement. Lorsque les élèves approchent de la fin du processus de rédaction, les enseignants sont autorisés à leur donner des conseils sur la première version préliminaire achevée, pour leur suggérer comment améliorer leur travail. Cela peut se faire au moyen de commentaires annotés dans la marge. Ces commentaires doivent prendre la forme de questions ou d'incitations à approfondir la réflexion ou à améliorer le travail. En aucun cas un enseignant n'est autorisé à corriger ni à réécrire la version préliminaire. La version rendue par la suite à l'enseignant doit être la version définitive.

Les élèves doivent faire des références détaillées à leur source primaire, en se servant de ces références pour étayer leur argumentation plus large concernant l'œuvre. L'utilisation de sources secondaires n'est pas obligatoire. Toutes les sources utilisées doivent cependant être correctement citées. Les compositions doivent être les travaux personnels des élèves et systématiquement respecter la politique de l'IB en matière d'intégrité intellectuelle.

Des indications plus précises sur la composition du NS et sur le rôle joué par l'enseignant sont données dans le *Matériel de soutien pédagogique de langue A*.

Critères d'évaluation externe – NS

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide. Les mêmes critères d'évaluation sont utilisés au NM et au NS pour toutes les composantes communes.

Un aperçu des critères d'évaluation externe utilisés au NS est donné ci-après.

Épreuve 1 : analyse littéraire dirigée

Il existe quatre critères d'évaluation au NS, qui seront utilisés séparément pour chaque réponse.

Critère A	Compréhension et interprétation	5 points
Critère B	Analyse et évaluation	5 points
Critère C	Pertinence et organisation	5 points
Critère D	Langue	5 points
Total		20 points

Critère A : compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure le candidat démontre-t-il une compréhension du texte et tire-t-il des conclusions raisonnées à partir des implications de ce texte ?
- Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références au texte ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La réponse démontre une faible compréhension du sens littéral du texte. Les références au texte sont rares ou rarement appropriées.
2	La réponse démontre une certaine compréhension du sens littéral du texte. Les références au texte sont parfois appropriées.
3	La réponse démontre une compréhension du sens littéral du texte. Elle laisse apparaître une interprétation satisfaisante de certaines implications du texte. Les références au texte sont généralement pertinentes, et la plupart d'entre elles étayent les idées du candidat.
4	La réponse démontre une compréhension complète du sens littéral du texte. Elle laisse apparaître une interprétation convaincante de nombreuses implications du texte. Les références au texte sont pertinentes et étayent les idées du candidat.
5	La réponse démontre une compréhension complète et perspicace du sens littéral du texte. Elle laisse apparaître une interprétation convaincante et perspicace des implications plus larges et des subtilités du texte. Les références au texte sont bien choisies et étayent efficacement les idées du candidat.

Critère B : analyse et évaluation

- Dans quelle mesure le candidat analyse-t-il et évalue-t-il la manière dont les caractéristiques textuelles et/ou les choix de l'auteur façonnent le sens ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La réponse est descriptive et/ou démontre une analyse peu pertinente des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur.
2	La réponse démontre une analyse quelque peu appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur, mais elle repose sur des descriptions.
3	La réponse démontre une analyse généralement appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur.
4	La réponse démontre une analyse appropriée et parfois perspicace des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur. Elle laisse apparaître une bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens.
5	La réponse démontre une analyse perspicace et convaincante des caractéristiques textuelles et/ou des choix de l'auteur. Elle laisse apparaître une très bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens.

Critère C : pertinence et organisation

- Dans quelle mesure la présentation des idées est-elle organisée, cohérente et ciblée ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La présentation des idées laisse apparaître peu d'organisation. L'analyse n'est pas ciblée.

Points	Descripteurs de niveaux
2	La présentation des idées laisse apparaître une certaine organisation. L'analyse est peu ciblée.
3	La présentation des idées est organisée de façon adéquate et généralement cohérente. L'analyse est quelque peu ciblée.
4	La présentation des idées est bien organisée et en grande partie cohérente. L'analyse est adéquatement ciblée.
5	La présentation des idées est efficacement organisée et cohérente. L'analyse est bien ciblée.

Critère D : langue

- Dans quelle mesure la langue utilisée est-elle claire, variée et correcte ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par le candidat d'éléments comme le vocabulaire, le ton, la structure des phrases et la terminologie appropriés à l'analyse.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de construction des phrases sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire, et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la construction des phrases sont relativement corrects, malgré des erreurs et des incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases, malgré quelques erreurs. Le registre et le style sont en grande partie adaptés à la tâche.
4	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire, et les expressions sont efficaces, précises et choisies avec soin. Un degré de correction élevé est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Épreuve 2 : composition comparative

Il existe quatre critères d'évaluation au NS.

Critère A	Connaissance, compréhension et interprétation	10 points
Critère B	Analyse et évaluation	10 points
Critère C	Pertinence et organisation	5 points

Critère D	Langue	5 points
Total		30 points

Critère A : connaissance, compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure le candidat montre-t-il une connaissance et une compréhension des œuvres ?
- Dans quelle mesure le candidat utilise-t-il sa connaissance et sa compréhension des œuvres pour tirer des conclusions sur leurs similarités et leurs différences en réponse à la question ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La composition laisse apparaître une faible connaissance et une faible compréhension des œuvres par rapport à la question traitée. Elle contient peu de comparaisons et de mises en opposition pertinentes des œuvres utilisées pour répondre à la question.
3 – 4	La composition laisse apparaître une certaine connaissance et une certaine compréhension des œuvres par rapport à la question traitée. Elle contient une tentative superficielle de comparaison et de mise en opposition des œuvres utilisées pour répondre à la question.
5 – 6	La composition laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes des œuvres ainsi qu'une interprétation de leurs implications par rapport à la question traitée. Elle contient une interprétation satisfaisante des similarités et des différences entre les œuvres utilisées pour répondre à la question.
7 – 8	La composition laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension des œuvres ainsi qu'une interprétation cohérente de leurs implications par rapport à la question traitée. Elle contient une interprétation convaincante des similarités et des différences entre les œuvres utilisées pour répondre à la question.
9 – 10	La composition laisse apparaître une connaissance et une compréhension perspicaces des œuvres ainsi qu'une interprétation convaincante de leurs implications par rapport à la question traitée. Elle contient une interprétation perspicace des similarités et des différences entre les œuvres utilisées pour répondre à la question.

Critère B : analyse et évaluation

- Dans quelle mesure le candidat analyse-t-il et évalue-t-il la manière dont les choix des auteurs en matière de langue, de technique et de style et/ou leurs choix généraux façonnent le sens ?
- Avec quelle efficacité le candidat utilise-t-il ses compétences d'analyse et d'évaluation pour comparer et opposer les deux œuvres ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La composition est descriptive et/ou démontre une analyse peu pertinente des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs.
3 – 4	La composition démontre une analyse quelque peu appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs, mais elle repose sur des descriptions.

Points	Descripteurs de niveaux
	Elle contient une comparaison et une mise en opposition superficielles des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.
5 – 6	La composition démontre une analyse généralement appropriée des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs. Elle contient une comparaison et une mise en opposition adéquates des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.
7 – 8	La composition démontre une analyse appropriée et parfois perspicace des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs. Elle laisse apparaître une bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens. Elle contient une bonne comparaison et une bonne mise en opposition des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.
9 – 10	La composition démontre une analyse systématiquement perspicace et convaincante des caractéristiques textuelles et/ou des choix généraux des auteurs. Elle laisse apparaître une très bonne évaluation de la manière dont ces caractéristiques et/ou ces choix façonnent le sens. Elle contient une très bonne comparaison et une très bonne mise en opposition des choix des auteurs dans les œuvres sélectionnées.

Critère C : pertinence et organisation

- Dans quelle mesure la présentation des idées est-elle structurée, équilibrée et ciblée ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La composition est rarement axée sur la tâche demandée. Les liens entre les idées sont peu nombreux.
2	La composition est seulement parfois axée sur la tâche demandée. Le traitement des œuvres peut montrer un déséquilibre. Quelques liens existent entre les idées, mais ils ne sont pas toujours cohérents.
3	La composition est axée sur la tâche demandée, malgré quelques égarements. Le traitement des œuvres est en grande partie équilibré. Le développement des idées est en grande partie logique, et les idées sont généralement reliées de manière cohésive.
4	La composition est axée sur la tâche demandée, et cet effort est en grande partie clair et soutenu. Le traitement des œuvres est équilibré. Le développement des idées est logique, et les idées sont reliées de manière cohésive.
5	La composition est axée sur la tâche demandée, et cet effort est clair et soutenu. Le traitement des œuvres est bien équilibré. Le développement des idées est logique et convaincant, et les idées sont reliées de manière pertinente.

Critère D : langue

- Dans quelle mesure la langue utilisée est-elle claire, variée et correcte ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par le candidat d'éléments comme le vocabulaire, le ton, la structure des phrases et la terminologie appropriés à la composition.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de construction des phrases sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire, et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la construction des phrases sont relativement corrects, malgré des erreurs et des incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases, malgré quelques erreurs. Le registre et le style sont en grande partie adaptés à la tâche.
4	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire, et les expressions sont efficaces, précises et choisies avec soin. Un degré de correction élevé est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Composition du niveau supérieur (NS)

Il existe quatre critères d'évaluation au NS.

Critère A	Connaissance, compréhension et interprétation	5 points
Critère B	Analyse et évaluation	5 points
Critère C	Pertinence, organisation et développement	5 points
Critère D	Langue	5 points
Total		20 points

Critère A : connaissance, compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure le candidat démontre-t-il une connaissance et une compréhension de l'œuvre ou du texte choisis ?
- Dans quelle mesure le candidat utilise-t-il sa connaissance et sa compréhension de l'œuvre ou du texte pour tirer des conclusions par rapport au sujet choisi ?
- Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références à l'œuvre ou au texte en lien avec le sujet choisi ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La composition laisse apparaître une faible connaissance et une faible compréhension de l'œuvre ou du texte par rapport au sujet choisi.

Points	Descripteurs de niveaux
	Les références à l'œuvre ou au texte sont rares ou rarement appropriées par rapport au sujet choisi.
2	La composition laisse apparaître une certaine connaissance et une certaine compréhension de l'œuvre ou du texte par rapport au sujet choisi. Les références à l'œuvre ou au texte sont parfois appropriées par rapport au sujet choisi.
3	La composition laisse apparaître une connaissance et une compréhension satisfaisantes de l'œuvre ou du texte ainsi qu'une interprétation de ses implications par rapport au sujet choisi. Les références à l'œuvre ou au texte sont généralement pertinentes, et la plupart d'entre elles étayent les idées du candidat par rapport au sujet choisi.
4	La composition laisse apparaître une bonne connaissance et une bonne compréhension de l'œuvre ou du texte ainsi qu'une interprétation cohérente de ses implications par rapport au sujet choisi. Les références à l'œuvre ou au texte sont pertinentes et étayent les idées du candidat par rapport au sujet choisi.
5	La composition laisse apparaître une excellente connaissance et une excellente compréhension de l'œuvre ou du texte ainsi qu'une interprétation convaincante de ses implications par rapport au sujet choisi. Les références à l'œuvre ou au texte sont bien choisies et étayent efficacement les idées du candidat par rapport au sujet choisi.

Critère B : analyse et évaluation

- Dans quelle mesure le candidat analyse-t-il et évalue-t-il la manière dont les choix de l'auteur en matière de langue, de technique et de style, et ses choix généraux façonnent le sens par rapport au sujet choisi ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La composition est descriptive et démontre une analyse des caractéristiques textuelles et des choix généraux de l'auteur qui est peu pertinente par rapport au sujet choisi.
2	La composition démontre une analyse des caractéristiques textuelles et des choix généraux de l'auteur qui est quelque peu appropriée par rapport au sujet choisi, mais elle repose sur des descriptions.
3	La composition démontre une analyse et une évaluation des caractéristiques textuelles et des choix généraux de l'auteur qui sont généralement appropriées par rapport au sujet choisi.
4	La composition démontre une analyse et une évaluation des caractéristiques textuelles et des choix généraux de l'auteur qui sont appropriées et parfois perspicaces par rapport au sujet choisi.
5	La composition démontre une analyse et une évaluation des caractéristiques textuelles et des choix généraux de l'auteur qui sont systématiquement perspicaces et convaincantes par rapport au sujet choisi.

Critère C : pertinence, organisation et développement

- Dans quelle mesure les idées présentées dans la composition sont-elles organisées, ciblées et développées ?
- Dans quelle mesure les exemples sont-ils intégrés dans la composition ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La composition est peu organisée. Elle ne laisse apparaître aucun axe de recherche évident. Les exemples à l'appui ne sont pas intégrés dans la structure des phrases et des paragraphes.
2	La composition laisse apparaître une certaine organisation. L'axe de recherche est peu développé. Les exemples à l'appui sont rarement intégrés dans la structure des phrases et des paragraphes.
3	La composition est organisée de façon adéquate et généralement cohésive. Un certain développement de l'axe de recherche est manifeste. Les exemples à l'appui sont parfois intégrés dans la structure des phrases et des paragraphes.
4	La composition est bien organisée et en grande partie cohésive. L'axe de recherche est développé de façon adéquate. Les exemples à l'appui sont en grande partie bien intégrés dans la structure des phrases et des paragraphes.
5	La composition est efficacement organisée et cohésive. L'axe de recherche est bien développé. Les exemples à l'appui sont bien intégrés dans la structure des phrases et des paragraphes.

Critère D : langue

- Dans quelle mesure la langue utilisée est-elle claire, variée et correcte ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par le candidat d'éléments comme le vocabulaire, le ton, la structure des phrases et la terminologie appropriés à la composition du NS.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue est rarement claire et appropriée. De nombreuses erreurs de grammaire, de vocabulaire et de construction des phrases sont constatées. Le registre et le style sont peu adaptés à la tâche.
2	La langue est parfois claire, et les expressions sont parfois choisies avec soin. La grammaire, le vocabulaire et la construction des phrases sont relativement corrects, malgré des erreurs et des incohérences. Le registre et le style sont dans une certaine mesure adaptés à la tâche.
3	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un degré de correction satisfaisant est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases, malgré quelques erreurs. Le registre et le style sont en grande partie adaptés à la tâche.

Points	Descripteurs de niveaux
4	La langue est claire, et les expressions sont choisies avec soin. Un bon degré de correction est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont systématiquement adaptés à la tâche.
5	La langue est très claire, et les expressions sont efficaces, précises et choisies avec soin. Un degré de correction élevé est constaté pour ce qui est de la grammaire, du vocabulaire et de la construction des phrases. Le registre et le style sont efficaces et adaptés à la tâche.

Évaluation interne

But de l'évaluation interne

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours et elle est obligatoire pour les élèves du niveau moyen (NM) et du niveau supérieur (NS). Elle leur permet de démontrer leurs compétences et leurs connaissances dans un contexte différent de l'évaluation externe, et d'approfondir des sujets qui les intéressent sans les contraintes associées aux épreuves écrites.

L'évaluation interne consiste en une tâche unique prenant la forme d'un examen oral individuel. Au NM comme au NS, les élèves doivent réaliser un examen oral individuel en réaction à une question. Pour cela, ils doivent s'appuyer sur deux extraits tirés de deux œuvres différentes – la première devant avoir été rédigée à l'origine dans la langue étudiée et la seconde devant être une œuvre traduite – pour axer leur analyse sur la manière dont sont présentées les perspectives sur une question mondiale.

L'évaluation interne doit, dans la mesure du possible, faire partie de l'enseignement en classe et dans cette optique, elle dépendra de ce que les élèves montrent de leur étude, de l'analyse et de l'exploration de la manière dont les questions mondiales apparaissent dans leur portfolio de l'apprenant.

Direction des travaux et authenticité

L'examen oral individuel soumis à l'évaluation interne doit être le fruit du travail personnel de l'élève. Cela ne signifie pas pour autant que les élèves doivent décider d'un sujet, puis être livrés à eux-mêmes, sans soutien de la part de l'enseignant pour effectuer leur travail. L'enseignant doit jouer un rôle important, tant durant l'étape de planification que durant la préparation concrète du travail qui sera soumis à l'évaluation interne. Il incombe à l'enseignant de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences de l'examen oral individuel ;
- les normes en matière d'intégrité intellectuelle ;
- les critères d'évaluation.

Les enseignants et les élèves doivent discuter ensemble des travaux évalués en interne. Les élèves doivent être incités à entamer des discussions avec l'enseignant pour obtenir des conseils et des informations, et ils ne doivent pas être pénalisés pour cela. Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants doivent donner des conseils aux élèves sur la meilleure façon de se préparer à l'examen oral individuel. Ils doivent notamment les aider à choisir les deux œuvres sur lesquelles ils se concentreront pour traiter la question mondiale de leur choix, et vérifier avec eux la validité de cette question mondiale par rapport aux deux œuvres. Cette aide peut aussi passer par un entraînement à l'examen oral individuel avec des œuvres et des questions mondiales différentes de celles que les élèves utiliseront pour leur évaluation interne. L'enseignant doit faire des commentaires sur les aspects du travail qui pourraient être améliorés, afin que les élèves puissent satisfaire de mieux en mieux aux critères d'évaluation au fil des entraînements. Lorsque la phase de préparation à l'examen oral individuel touche à sa fin, les enseignants peuvent faire des commentaires sur les grandes lignes prévues par les élèves, mais ne peuvent pas faire une répétition préalable du véritable examen.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité intellectuelle, et plus particulièrement, des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été effectués conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de mauvaise conduite

présumée ou confirmée. Chaque élève doit confirmer que son travail est authentique. Une fois que l'examen oral individuel a eu lieu le jour fixé par l'établissement, il ne peut pas être repassé, et il est également impossible de retirer l'enregistrement qui a été remis. L'exigence selon laquelle l'authenticité des travaux doit être confirmée s'applique aux travaux de tous les élèves, et non pas uniquement aux échantillons de travaux soumis à l'IB pour la révision de notation. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter les publications de l'IB intitulées *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, Le Programme du diplôme : des principes à la pratique* ainsi que les articles pertinents du document *Règlement général du Programme du diplôme*.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève du contenu de son travail et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- le projet initial de l'élève ;
- la qualité habituelle du travail de l'élève.

Un même matériel ne peut être remis pour satisfaire aux exigences de l'évaluation interne et du mémoire. Les œuvres utilisées pour l'évaluation interne doivent être différentes de celles utilisées pour les autres composantes d'évaluation.

Temps alloué

L'évaluation interne correspond à 30 % de l'évaluation finale au NM et à 20 % de l'évaluation finale au NS. Cette pondération doit se refléter dans le temps alloué à l'enseignement des connaissances, des compétences et de la compréhension requises pour entreprendre l'évaluation, de même que dans le temps total nécessaire pour réaliser l'examen oral individuel.

Pour réaliser l'examen oral individuel, du temps devra être réservé pour que :

- l'enseignant explique aux élèves les exigences de l'évaluation interne ;
- les documents relatifs à l'intégrité intellectuelle soient passés en revue ;
- les élèves puissent travailler sur la composante de l'évaluation interne et poser des questions ;
- chaque élève puisse consulter son enseignant ;
- les progrès effectués soient mesurés et que l'authenticité du travail soit vérifiée ;
- l'examen en soi ait lieu et que toute la documentation requise soit remise.

Exigences et recommandations

L'examen oral individuel doit se dérouler dans la langue A étudiée. Les modalités et les caractéristiques de cet examen peuvent, et doivent, faire l'objet d'entraînements pendant les cours, tout comme le développement de l'interaction orale entre l'élève et l'enseignant. Les élèves doivent cependant être dissuadés d'apprendre le contenu de leur examen par cœur. Une telle mémorisation installe en effet généralement de la distance entre le locuteur et son auditeur, ce qui rendra probablement l'oral ainsi réalisé moins efficace et moins convaincant.

L'examen oral individuel de chaque élève doit être enregistré et les fichiers audio doivent être d'excellente qualité. Chaque enregistrement doit être conservé dans le respect des indications données dans les *Procédures d'évaluation* du Programme du diplôme. Les échantillons d'évaluation interne sélectionnés pour la révision de notation doivent être envoyés sous forme de fichiers audio.

Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères définis. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de notes. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'incapacité à satisfaire certaines exigences minimales peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent évaluer les travaux remis pour l'évaluation interne au NM et au NS à l'aide des critères d'évaluation, en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Les critères d'évaluation sont identiques pour le NM et le NS.
- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau du travail à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un ajustement lorsqu'un travail présente des aspects du critère à des niveaux différents. Le nombre de points attribués doit refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient présents pour que le ou les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, les enseignants doivent les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, les enseignants doivent donner le nombre de points le plus élevé si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure ; la qualité du travail est alors très proche du niveau supérieur. Les enseignants doivent donner le nombre de points le plus bas si le travail de l'élève ne démontre les qualités décrites que dans une moindre mesure ; la qualité du travail est alors proche du niveau inférieur.
- Seuls des nombres entiers peuvent être utilisés ; les notes partielles, c'est-à-dire les fractions et les décimales, ne sont pas acceptées.
- Les enseignants ne doivent pas tenter de différencier la réussite de l'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur qui correspond le mieux au travail de l'élève pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves du cours de langue A : langue et littérature. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes d'une gamme de points s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui se voit attribuer un nombre de points élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un nombre de points aussi élevé pour les autres critères. De même, l'obtention d'un nombre de points faible pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail recevra un nombre de points aussi réduit pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière des points.
- Les enseignants doivent mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves et veiller à ce qu'ils les comprennent.

Description détaillée de l'évaluation interne – NM et NS

Examen oral individuel

Durée : 15 minutes (10 minutes de présentation réalisée à l'oral par l'élève, puis 5 minutes de questions posées par l'enseignant)

Pondération : 30 % au NM et 20 % au NS

Nature de la tâche

L'examen oral individuel traite le sujet suivant.

Examinez les manières dont la question mondiale de votre choix est présentée à travers le contenu et la forme de deux des œuvres que vous avez étudiées.

Explication de la tâche

L'examen oral individuel repose sur l'exploration que l'élève a menée dans son portfolio de l'apprenant. Durant ce processus d'exploration, l'élève aura étudié une série d'œuvres et plusieurs questions mondiales.

En préparation à l'examen oral individuel, l'élève doit déterminer quelle question mondiale et quelles œuvres il explorera dans le cadre de cette tâche. Deux œuvres doivent être choisies : la première doit être un texte rédigé à l'origine dans la langue A étudiée et la seconde, une œuvre traduite. Un extrait de 40 lignes maximum doit être tiré de chaque œuvre, de façon à attester de la présence de la question mondiale. Lorsque la forme ne permet pas de se baser sur le nombre de lignes, les enseignants doivent se repérer par rapport à la quantité de texte qui peut ouvrir à une discussion suffisamment approfondie compte tenu du temps imparti.

Sélection des œuvres et des extraits

Les œuvres sélectionnées doivent montrer un lien évident avec la question mondiale choisie. L'examen oral individuel doit consister en un travail argumentatif bien étayé montrant en quoi les œuvres étudiées représentent et traitent la question mondiale définie. Les élèves doivent choisir deux extraits – un extrait par œuvre – qui montrent clairement des moments importants où la question mondiale prédomine. Ces extraits ne doivent en principe pas dépasser 40 lignes ni présenter une quantité ingérable de matériel à analyser. Les élèves viennent passer l'examen avec des exemplaires non annotés des extraits. De ce fait, les extraits trop longs risqueraient de les empêcher d'ouvrir efficacement la discussion pour aborder l'œuvre dans sa globalité. Un extrait peut, bien entendu, être un texte dans son intégralité (comme un poème entier).

Lorsque l'extrait est tiré d'un texte littéraire qui fait partie d'une œuvre plus large (par exemple, une nouvelle) ou lorsqu'il s'agit d'un texte dans son intégralité qui fait partie d'une œuvre étudiée (par exemple, un poème), les élèves doivent traiter des aspects pertinents de l'œuvre plus large, prise dans sa globalité, lors de leur examen oral individuel.

Les extraits visent à aider les élèves à faire des réponses ciblées, à s'affranchir de la nécessité d'apprendre des citations et à leur permettre d'explorer des éléments plus précis, tels que le style, les procédés spécifiques et d'autres techniques distinctes, utilisés par les auteurs pour présenter la question mondiale. Le choix des extraits doit montrer que les élèves comprennent leur pertinence par rapport aux œuvres prises dans leur globalité et permettre de discuter des choix mineurs et majeurs faits par les auteurs pour façonner leurs perspectives sur la question mondiale.

Sélection de la question mondiale

Toute question mondiale doit posséder les trois caractéristiques suivantes.

- Elle doit revêtir une importance à une grande ou large échelle.
- Elle doit être transnationale.
- Son influence doit être perçue au quotidien, dans des contextes locaux.

Les élèves peuvent envisager une ou plusieurs des pistes suivantes pour savoir comment choisir la question mondiale sur laquelle faire porter leur oral. Ces thèmes ne sont pas exhaustifs. Ils constituent des points de départ destinés à aider les élèves à générer des idées et à préciser la question mondiale qui fera l'objet de leur examen oral individuel. Il est également bon de noter que ces aspects peuvent se recouper en grande partie.

Culture, identité et communauté

Les élèves pourront s'intéresser à la manière dont les œuvres envisagent des aspects relatifs à la famille, aux classes sociales, aux groupes ethniques, à la nationalité, à la religion, au genre et à la sexualité, et à la manière dont ces thèmes influencent les individus et les sociétés. Ils pourront également s'intéresser à des questions portant sur la migration, le colonialisme et le nationalisme.

Croyances, valeurs et éducation

Les élèves pourront s'intéresser à la manière dont les œuvres envisagent les croyances et les valeurs ancrées dans des sociétés données, et à la manière dont elles façonnent les individus, les communautés et les systèmes éducatifs. Ils pourront également étudier les tensions naissant des conflits entre différentes croyances et valeurs, et conceptions éthiques.

Politique, pouvoir et justice

Les élèves pourront s'intéresser à la manière dont les œuvres envisagent des aspects relatifs aux droits et aux responsabilités, ainsi qu'au fonctionnement et aux structures des gouvernements et des institutions. Ils pourront également examiner les échelles de pouvoir, la distribution des richesses et des ressources, les limites des lois et de la justice, l'égalité et les inégalités, les droits de la personne ainsi que la paix et les conflits.

Art, créativité et imagination

Les élèves pourront s'intéresser à la manière dont les œuvres envisagent des aspects relatifs à l'esthétisme, à la création, à l'artisanat et à la beauté. Ils pourront également s'intéresser à la manière dont l'art transforme et remet en cause les perceptions, ainsi qu'à la fonction, à la valeur et aux effets de l'art dans la société.

Science, technologie et environnement

Les élèves pourront s'intéresser à la manière dont les œuvres envisagent les relations entre les êtres humains et l'environnement ainsi qu'aux effets de la technologie et des médias sur la société. Ils pourront également envisager l'idée d'avancées scientifiques et de progrès.

Au moment de choisir la question mondiale pour leur oral, les élèves doivent veiller à ne pas simplement faire leur choix parmi les domaines de recherche précédents (car ils sont trop vastes), mais à définir un sujet spécifique qui servira de support à la discussion et pourra raisonnablement être exploré en 10 minutes. La question mondiale choisie en vue d'être examinée doit revêtir une importance à une grande échelle, être transnationale et avoir une influence perçue au quotidien dans des contextes locaux. Des preuves évidentes de cette question doivent apparaître dans les œuvres ou les extraits choisis.

Dans le domaine « Culture, identité et communauté » par exemple, le thème du genre pourrait être trop vaste pour l'examen oral individuel. Un élève intéressé par ce thème pourrait explorer à la place la manifestation du parti pris sexiste dans différents contextes, comment il peut être mis en évidence de différentes manières dans des œuvres très variées, en quoi les différents choix de l'auteur détermineront ce que l'on entend par « parti pris sexiste », et si le parti pris doit être perçu positivement ou négativement, permettant ainsi à l'élève d'évaluer les choix de l'auteur et les effets qu'ils peuvent produire sur la compréhension des différents lecteurs ou observateurs.

L'oral en soi ne portera que sur les aspects de la question mondiale abordés dans les deux œuvres choisies. Les élèves doivent veiller à faire preuve d'équilibre dans leur démarche en prêtant une attention quasi égale aux deux œuvres. Par conséquent, il est important que les élèves choisissent des extraits ou des œuvres qui donnent suffisamment matière à discussion.

Le portfolio de l'apprenant et l'examen oral individuel

Le portfolio de l'apprenant n'est **pas** évalué directement, mais il constitue un instrument important pour aider les élèves à explorer leurs œuvres et à y réfléchir dans l'optique des questions mondiales.

Pour ce qui est de la préparation à l'examen oral individuel, le portfolio de l'apprenant donne l'occasion aux élèves :

- de tenir un registre permanent des différentes questions mondiales qui pourraient se rapporter à chaque œuvre lue ;
- d'explorer les liens qui pourraient être établis entre différentes œuvres en pensant aux questions mondiales communes abordées ;
- d'explorer en quoi certains passages clés des œuvres qu'ils ont étudiées représentent des perspectives différentes ou similaires sur une question mondiale donnée, au niveau de la forme et du contenu ;
- de suivre l'évolution de leur réflexion et de leur planification pour ce qui est de la question mondiale choisie, et d'indiquer en quoi la valeur culturelle associée à cette question, sa définition et son application aux œuvres lues ont changé du fait de leur recherche ;
- de réfléchir aux difficultés que l'évaluation interne leur pose individuellement.

Déroulement de l'examen oral individuel

Les élèves ont la possibilité d'utiliser toutes les œuvres abordées dans leur programme d'études jusqu'au moment de l'évaluation. Ils doivent cependant garder à l'esprit que les textes choisis pour l'examen oral

individuel ne peuvent être utilisés dans aucune autre composante d'évaluation. Les élèves doivent choisir eux-mêmes leurs sujets pour l'oral. Les enseignants doivent conseiller et guider les élèves dans leur sélection de questions mondiales viables, d'œuvres ou de textes pertinents et d'extraits efficaces, mais ils ne doivent pas leur suggérer de sujet ni leur indiquer ce qu'ils doivent faire. Même si les enseignants jouent un rôle crucial dans la préparation des élèves, l'examen oral individuel doit être le fruit de l'inspiration et de la création des élèves.

Cet oral peut se dérouler dès qu'un nombre conséquent d'œuvres ont été étudiées dans le cours (par exemple, après avoir étudié sept œuvres sur treize au NS et cinq œuvres sur neuf au NM). Toutes les œuvres utilisées pour l'oral doivent être présentées comme une partie intégrante de l'enseignement du cours. Il est recommandé d'organiser l'oral soit dans la deuxième moitié de la première année du cours, soit dans la première moitié de la deuxième année.

Les enseignants fixeront la date, le lieu et l'heure de l'examen oral individuel. Ils ont le choix d'organiser tous les oraux le même jour ou de les étaler sur plusieurs jours. Les élèves doivent être avisés suffisamment à l'avance de la date de leur examen oral individuel.

Un formulaire sera fourni aux établissements afin que les élèves puissent y inscrire les lignes directrices de leur oral. Ce récapitulatif, qui doit être réalisé à l'avance, doit constituer le point de départ de l'oral. Les élèves ne sont pas autorisés à le lire comme un script préparé à l'avance. Le formulaire permettra aux élèves de saisir un maximum de dix points puces pour structurer plus facilement leur examen oral individuel. Le contenu de chaque point puce doit être concis. Il sera demandé aux établissements de conserver tous les exemplaires des formulaires récapitulatifs dans un dossier jusqu'à la publication des résultats. Les établissements pourront avoir à envoyer ces formulaires à l'IB, à des fins de vérification de l'authenticité des accomplissements des élèves.

Les élèves doivent fournir à leurs enseignants un exemplaire des extraits qu'ils ont choisis, pour qu'ils les valident au plus tard une semaine avant la tenue de l'examen oral individuel. Les enseignants disposeront alors de leur exemplaire des extraits pour l'évaluation, ce qui les aidera à formuler des questions pour chaque élève.

Ces extraits ne doivent présenter aucune marque ni aucune annotation. Les élèves ne sont autorisés à apporter dans la pièce où se tient l'oral que les extraits et le récapitulatif correspondant.

L'examen oral individuel a lieu en présence de l'élève et de l'enseignant. L'enseignant pose des questions à l'élève afin de vérifier sa connaissance et sa compréhension des extraits ou des textes et son analyse des choix faits par les auteurs par rapport à la question mondiale choisie. L'enseignant doit impérativement encourager les élèves plus hésitants à s'exprimer afin de leur donner l'occasion d'explicitier des propos dénués de fondement ou inadéquats.

L'examen oral individuel a une durée de 10 minutes. Il est suivi d'une séance de questions posées par l'enseignant de 5 minutes.

L'examen oral individuel est évalué en interne, mais il est soumis à une révision de notation externe effectuée par l'IB. Des enregistrements audio de l'oral, ainsi que les extraits pertinents, doivent être remis en vue de la révision de notation. À cet effet, tout le matériel et tous les enregistrements doivent être correctement rassemblés et conservés. Il est par ailleurs important de veiller à ce que les enregistrements aient lieu dans un environnement suffisamment calme.

Critères d'évaluation interne

Il existe quatre critères d'évaluation.

Critère A	Connaissance, compréhension et interprétation	10 points
Critère B	Analyse et évaluation	10 points
Critère C	Pertinence et organisation	10 points
Critère D	Langue	10 points
Total		40 points

Critère A : connaissance, compréhension et interprétation

- Dans quelle mesure le candidat démontre-t-il une connaissance et une compréhension des extraits et des œuvres/textes dont ils sont tirés ?
- Dans quelle mesure le candidat utilise-t-il sa connaissance et sa compréhension des extraits et des œuvres/textes pour tirer des conclusions par rapport à la question mondiale ?
- Dans quelle mesure les idées sont-elles étayées de références aux extraits et aux œuvres/textes ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le candidat fait preuve d'une faible connaissance et d'une faible compréhension des extraits et des œuvres/textes par rapport à la question mondiale. Les références aux extraits et aux œuvres/textes sont rares ou rarement appropriées.
3 – 4	Le candidat fait preuve d'une certaine connaissance et d'une certaine compréhension des extraits et des œuvres/textes par rapport à la question mondiale. Les références aux extraits et aux œuvres/textes sont parfois appropriées.
5 – 6	Le candidat fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension satisfaisantes des extraits et des œuvres/textes, et fournit une interprétation de leurs implications par rapport à la question mondiale. Les références aux extraits et aux œuvres/textes sont généralement pertinentes, et la plupart d'entre elles étayent les idées du candidat.
7 – 8	Le candidat fait preuve d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension des extraits et des œuvres/textes, et fournit une interprétation cohérente de leurs implications par rapport à la question mondiale. Les références aux extraits et aux œuvres/textes sont pertinentes et étayent les idées du candidat.
9 – 10	Le candidat fait preuve d'une excellente connaissance et d'une excellente compréhension des extraits et des œuvres/textes, et fournit une interprétation convaincante de leurs implications par rapport à la question mondiale. Les références aux extraits et aux œuvres/textes sont bien choisies et étayent efficacement les idées du candidat.

Critère B : analyse et évaluation

- Dans quelle mesure le candidat utilise-t-il sa connaissance et sa compréhension de chacun des extraits et des œuvres/textes dont ils sont tirés pour analyser et évaluer la manière dont les choix des auteurs servent à présenter la question mondiale ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'oral est descriptif ou ne comporte aucune analyse pertinente. Les choix de l'auteur sont rarement relevés. Lorsqu'ils le sont, leur lien avec la présentation de la question mondiale est mal compris.
3 – 4	L'oral comporte une analyse quelque peu pertinente, mais il repose sur des descriptions. Les choix de l'auteur sont relevés, mais ils sont vaguement traités, et/ou leur lien avec la présentation de la question mondiale n'est compris qu'en partie.
5 – 6	L'oral est analytique, et l'évaluation des extraits et des œuvres/textes est en grande partie pertinente.

Points	Descripteurs de niveaux
	Les choix de l'auteur sont relevés, et leur lien avec la présentation de la question mondiale est assez bien compris.
7 – 8	L'analyse et l'évaluation des extraits et des œuvres/textes sont pertinentes et parfois perspicaces. La manière dont les choix de l'auteur servent à présenter la question mondiale est bien comprise.
9 – 10	L'analyse et l'évaluation des extraits et des œuvres/textes sont pertinentes et perspicaces. La manière dont les choix de l'auteur servent à présenter la question mondiale est comprise de façon complète et nuancée.

Critère C : pertinence et organisation

- Dans quelle mesure l'oral du candidat est-il structuré, bien équilibré et ciblé ?
- Dans quelle mesure le candidat relie-t-il les idées de manière cohésive ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'oral est rarement axé sur la tâche demandée. Les liens entre les idées sont peu nombreux.
3 – 4	L'oral est seulement parfois axé sur la tâche demandée. Le traitement des extraits et des œuvres/textes peut montrer un déséquilibre. Quelques liens existent entre les idées, mais ils ne sont pas toujours cohérents.
5 – 6	L'oral est axé sur la tâche demandée, malgré quelques égarements. Le traitement des extraits et des œuvres/textes est en grande partie équilibré. Le développement des idées est en grande partie logique, et les idées sont généralement reliées de manière cohésive.
7 – 8	L'oral est axé sur la tâche demandée, et cet effort est en grande partie clair et soutenu. Le traitement des extraits et des œuvres/textes est équilibré. Le développement des idées est logique, et les idées sont reliées de manière cohésive et efficace.
9 – 10	L'oral est axé sur la tâche demandée, et cet effort est clair et soutenu. Le traitement des extraits et des œuvres/textes est bien équilibré. Le développement des idées est logique et convaincant, et les idées sont reliées de manière pertinente.

Critère D : langue

- Dans quelle mesure la langue utilisée est-elle claire, correcte et efficace ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	La langue est rarement claire ou correcte. Des erreurs font souvent obstacle à la communication. Le vocabulaire et la syntaxe sont imprécis et fréquemment incorrects. Les éléments stylistiques (par exemple, le registre, le ton et les procédés rhétoriques) sont inadaptés par rapport à la tâche et nuisent à la qualité de l'oral.
3 – 4	La langue est généralement claire. Des erreurs font parfois obstacle à la communication. Le vocabulaire et la syntaxe sont souvent imprécis et comportent des incorrections.

Points	Descripteurs de niveaux
	Les éléments stylistiques (par exemple, le registre, le ton et les procédés rhétoriques) sont souvent inadaptés par rapport à la tâche et nuisent à la qualité de l'oral.
5 – 6	La langue est claire. Les erreurs ne font pas obstacle à la communication. Le vocabulaire et la syntaxe sont adaptés à la tâche, bien qu'ils soient simples et peu variés. Les éléments stylistiques (par exemple, le registre, le ton et les procédés rhétoriques) sont adaptés par rapport à la tâche. Ils ne nuisent pas à la qualité de l'oral mais ne l'améliorent pas pour autant.
7 – 8	La langue est claire et correcte. Les erreurs occasionnelles ne font pas obstacle à la communication. Le vocabulaire et la syntaxe sont adaptés et variés. Les éléments stylistiques (par exemple, le registre, le ton et les procédés rhétoriques) sont adaptés par rapport à la tâche et ont tendance à mettre en valeur l'oral.
9 – 10	La langue est claire, correcte et variée. Les erreurs occasionnelles ne font pas obstacle à la communication. Le vocabulaire et la syntaxe sont variés et éloquents. Les éléments stylistiques (par exemple, le registre, le ton et les procédés rhétoriques) sont adaptés par rapport à la tâche et mettent en valeur l'oral.

Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage

Grâce aux approches de l'apprentissage dans les cours de langues, les élèves développent des compétences pertinentes dans tous les domaines qui les aident à « apprendre à apprendre ». Les approches de l'apprentissage peuvent être enseignées, améliorées avec la pratique et développées pas à pas, grâce à la mise en place d'un certain nombre d'approches de l'enseignement.

Les approches de l'apprentissage fournissent également aux élèves un cadre commun qui leur permet de réfléchir à la manière dont ils apprennent et de l'exprimer. Ces approches préparent les élèves à réussir dans leurs études et dans la vie en général. Dans cette optique, l'apprentissage des langues doit bénéficier d'un soutien en accord avec le profil de l'apprenant de l'IB et les principes pédagogiques qui sous-tendent les programmes de l'IB : la promotion des compétences de pensée critique et créative, apprendre à apprendre et la promotion de la sensibilité internationale.

Lorsqu'ils conçoivent leurs cours, les enseignants doivent intégrer les approches de l'enseignement de façon à aider les élèves à définir et à développer des compétences d'apprentissage dans leurs cours d'Études en langue et littérature.

Approches de l'enseignement

Un enseignement basé sur la recherche

L'enseignement basé sur la recherche compte parmi les principes pédagogiques qui sous-tendent tous les programmes de l'IB. La qualité « chercheurs » figure dans le profil de l'apprenant de l'IB et désigne le processus de recherche qui conduit au développement de la curiosité naturelle des élèves ainsi que des compétences nécessaires pour leur permettre d'apprendre de façon autonome tout au long de leur vie. Le rôle actif que jouent les élèves dans leur apprentissage, en développant leur compréhension et leur interprétation des questions explorées, constitue l'aspect primordial de l'enseignement basé sur la recherche.

Dans le contexte des Études en langue et littérature, l'enseignement et l'apprentissage n'impliquent pas uniquement de recevoir un contenu et de le comprendre. Il s'agit aussi de s'impliquer dans des processus de compréhension, d'analyse, d'interprétation et de mise en contexte. Ainsi, la recherche constitue la base de la conception des pratiques d'enseignement des Études en langue et littérature et de leur mise en place en classe. Les élèves doivent être encouragés à manifester leur curiosité, à trouver leurs propres voies d'accès aux textes et à établir des liens avec leurs acquis antérieurs.

Voici quelques exemples d'activités et d'approches d'enseignement basé sur la recherche pour les cours d'Études en langue et littérature :

- permettre d'utiliser un large éventail d'axes de recherche, encourager les élèves à trouver les leurs, et leur donner la possibilité de choisir souvent les tâches et d'en inventer ;
- inciter les élèves à participer à des tâches faisant appel à la créativité (qu'elles passent par l'écrit, l'oral ou les arts visuels), à réaliser des pastiches, des jeux de rôle, des représentations, entre autres, et à faire ainsi l'expérience du processus de rédaction créative et à explorer les difficultés d'expression associées ;
- concevoir des exercices de recherche individuelle ou en groupe, des études de cas et des présentations basées sur les questions et les domaines d'intérêt des élèves ;
- étudier les façons dont d'autres domaines de recherche (par exemple, au niveau historique, philosophique ou psychologique) pourraient contribuer à l'expérience de la lecture et l'enrichir ;
- utiliser des méthodes de résolution des problèmes pour les textes (par exemple, trouver des liens entre les textes ou aborder des textes selon différentes perspectives critiques).

Un enseignement axé sur la compréhension conceptuelle

Les concepts sont des idées structurantes, vastes et puissantes, qui sont pertinentes au sein de chaque discipline et au niveau interdisciplinaire. En explorant des concepts, les élèves acquièrent la capacité d'aborder des idées complexes, et une discussion sur les « grandes idées » que renferme un sujet peut leur permettre d'aller à l'essence même des raisons pour lesquelles ils apprennent ce qu'ils apprennent. Il existe également un lien très étroit entre l'enseignement basé sur des concepts et la progression des élèves vers une pensée de plus haut niveau. Cet enseignement permet, par exemple, de faire passer du concret à l'abstrait et de faciliter le transfert de l'apprentissage dans de nouveaux contextes.

Les concepts d'identité, de culture, de créativité, de communication, de représentation, de transformation et de perspective sont des éléments essentiels des cours d'Études en langue et littérature. Ces concepts clés, auxquels l'enseignement et l'apprentissage font régulièrement référence, peuvent aider les élèves à donner du sens aux différents textes et questions qu'ils étudient pendant le cours et qu'ils observent dans le monde au sens large. Ces concepts peuvent fournir un contexte théorique à l'ensemble du cours. Lorsque les enseignants abordent les différents textes et questions prévus pour le cours en se demandant ce qu'ils ajouteront à la compréhension qu'ont les élèves de concepts plus vastes, ils donnent davantage de profondeur à l'apprentissage des élèves. Cela ne signifie pas que les textes n'ont pas d'intérêt en soi, ni qu'ils ne méritent pas qu'on leur porte une attention scrupuleuse, notamment pour ce qui est de l'utilisation que les auteurs font de la langue et de la forme pour faire connaître ou pour critiquer des identités et des valeurs culturelles, des relations et des questions. Force est toutefois de reconnaître qu'un certain texte ou une certaine question renferment un phénomène plus vaste et important, non seulement pour le monde, mais aussi pour la discipline que sont les Études en langue et littérature. Dans cette logique, nous développons des compétences de pensée critique, ce qui rend l'apprentissage plus connecté, transférable et approfondi.

Voici quelques exemples d'activités et d'approches d'enseignement axé sur la compréhension conceptuelle pour les cours d'Études en langue et littérature :

- passer du concret à l'abstrait, par exemple, en rassemblant des connaissances tirées de lectures attentives de plusieurs textes, de façon à explorer des aspects conceptuels plus larges (comme la nature de la poésie, la construction du sens ou l'importance de la spécificité de la littérature en tant qu'idée) ;
- encourager les élèves à explorer différentes représentations et désignations formelles du monde des textes littéraires (par exemple, au moyen de la forme littéraire, de la présentation, du but, du public ou du contexte) ;
- appliquer des cadres conceptuels à des textes ou, inversement, élaborer des cadres conceptuels à partir de la lecture de textes ;
- explorer le concept de transformation en concevant des activités qui demandent aux élèves de tenir compte des formes littéraires et de leurs conventions en transformant les textes de différentes façons (par exemple, en les adaptant pour le cinéma ou en en faisant une représentation) ;
- faire reposer les examens minutieux des textes sur des discussions conceptuelles plus larges. Par exemple, pour ce qui est du concept de représentation, il est possible de se poser les questions suivantes : la structure d'un récit influe-t-elle sur le sens véhiculé ? En quoi le support influe-t-il sur le sens véhiculé ? Quel est le rapport entre l'aspect physique (un livre, une représentation théâtrale, un discours en direct) et la communication ?

Un enseignement inscrit dans des contextes locaux et mondiaux

En tant qu'individus et membres de communautés locales et mondiales, les élèves apprennent à comprendre le monde grâce à leurs propres expériences, aux communautés qui les entourent et aux enjeux mondiaux plus vastes. L'enseignement et l'apprentissage contextualisés aident les élèves à voir les liens entre les idées et encouragent le développement de la sensibilité internationale, car ils permettent aux élèves de passer de leurs propres situations à celles vécues par d'autres.

Dans le cadre des Études en langue et littérature, la notion de contexte peut être importante à différents niveaux. Le public, le but et la forme littéraire sont des éléments cruciaux pour relier les textes à leurs

contextes de production et de consommation, et ils peuvent aider les élèves à observer les applications de leurs connaissances linguistiques et littéraires à la vie réelle. La classe d'Études en langue et littérature est également un lieu idéal pour que les élèves comprennent des contextes culturels familiers et nouveaux, locaux et mondiaux, et ce, grâce au contenu des textes eux-mêmes et aux façons dont ils sont lus et interprétés.

Voici quelques exemples d'approches et d'activités d'enseignement mis en contexte pour les cours d'Études en langue et littérature :

- faire venir le monde extérieur dans les établissements (en invitant des auteurs, des spécialistes culturels ou d'autres enseignants, en organisant des représentations théâtrales ou des partenariats entre établissements, etc.) ;
- s'appuyer sur les expériences, les centres d'intérêt et le milieu de vie des élèves pour permettre la juxtaposition de textes reflétant différentes cultures ;
- favoriser les possibilités créatives tirées du monde réel qui permettront aux élèves d'explorer des contextes culturels et d'établir des liens avec d'autres matières, comme les arts (par exemple, rédiger des remarques sur le programme exécuté pour une production théâtrale locale ou créer des œuvres artistiques, des monologues, des collages ou des poèmes) ;
- faire sortir les élèves dans le monde réel en leur donnant des occasions d'apprentissage expérientiel (par exemple, établir des liens explicites entre le programme CAS et la matière dans l'espoir que les élèves seront incités à créer un projet CAS ou à s'engager dans une expérience CAS en lien avec leur cours d'Études en langue et littérature) ;
- fournir aux élèves les cadres culturels qui leur permettront de comprendre les textes et les questions (par exemple, des textes connexes tels que des articles de presse ou d'autres écrits propres à la culture).

Un enseignement axé sur le travail d'équipe et une collaboration efficaces

La collaboration est un aspect fondamental de l'apprentissage dans le Programme du diplôme. L'apprentissage est un phénomène social étroitement lié aux approches de cognition partagée, située et intégrée, qui considèrent l'apprentissage comme le résultat d'une interaction complexe d'idées dans des contextes spécifiques. L'apprentissage collaboratif peut se produire entre des élèves, mais aussi entre des élèves et des enseignants qui construisent du sens ensemble.

La collaboration est particulièrement importante dans le cadre des Études en langue et littérature, étant donné que l'utilisation de la langue suppose une interaction entre les individus. Par ailleurs, la réception d'un texte est conditionnée par la communauté à laquelle appartient le lecteur. Trouver du sens dans un texte est un processus collaboratif. Même lorsqu'un individu travaille seul sur un texte, il est influencé par ses lectures passées et par les expériences qu'il a vécues avec d'autres. Comme l'indique Michael Ondaatje dans *Running in the Family* (2009), « une œuvre littéraire est un acte communautaire ».

Voici quelques exemples d'activités d'apprentissage collaboratif pour les cours d'Études en langue et littérature :

- concevoir des activités qui favorisent l'interaction entre les élèves et les discussions entre eux en cas d'interprétation divergente d'un même texte ;
- adopter des systèmes particuliers, comme les cercles littéraires, qui facilitent la structuration de la discussion et qui permettent par conséquent de jouir d'une plus grande autonomie par rapport à l'enseignant, en incitant les élèves à faire davantage confiance à leurs pairs ;
- mettre en place des activités d'évaluation par les pairs pour que les élèves reçoivent de la part des autres élèves de la classe un retour d'information sur leur compréhension ;
- permettre aux élèves, en tant que groupe, de participer davantage à la prise de décision concernant le contenu du programme, l'évaluation ou l'enchaînement logique des ressources tout en respectant les limites fixées par l'IB dans le présent guide ;

- donner l'occasion aux élèves de procéder à des présentations ou à des représentations en groupe qui exigent de prendre de nombreuses décisions, de réaliser de multiples tâches et d'aborder divers aspects propres à la représentation.

Un enseignement conçu pour supprimer les obstacles à l'apprentissage

La différenciation consiste à tenir compte des différentes façons dont les élèves apprennent, et pour les enseignants, à concevoir des activités d'apprentissage permettant aux élèves d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage quels que soient leurs besoins. Il existe donc un lien important entre différenciation et planification efficace et réfléchie.

Tandis qu'ils procèdent à la planification, les enseignants d'Études en langue et littérature peuvent concevoir des leçons et des activités qui affirment l'identité et renforcent l'estime de soi, valorisent les connaissances préalables, étayent l'apprentissage et élargissent le champ des connaissances. Les décisions qui vont du choix des textes à la nature des activités en classe ont une grande influence sur la mesure dans laquelle les besoins de chaque élève seront satisfaits.

Voici quelques exemples d'enseignement conçu pour supprimer les obstacles à l'apprentissage pour les cours d'Études en langue et littérature :

- choisir des textes présentant un niveau de difficulté adapté et permettant aux élèves de faire appel à leurs connaissances préalables ;
- prévoir tout un éventail d'activités répondant à différentes préférences d'apprentissage et permettant aux élèves de choisir la manière dont ils souhaitent réaliser les tâches, en atteignant tous le même objectif ;
- adopter diverses stratégies pour faire des regroupements en classe propices à la collaboration et au développement ;
- veiller à faire une bonne utilisation des textes multimodaux de sorte qu'ils soient accessibles aux élèves lorsqu'ils sont lus à voix haute ou que les élèves puissent travailler sur des interprétations graphiques de textes permettant de se concentrer sur le visuel ;
- faire bien attention à fournir en temps voulu un retour d'information pertinent et spécifique aux besoins de chaque apprenant ;
- étudier la possibilité de prendre l'avis des élèves pour la conception du programme d'études (par exemple, leur permettre d'avoir leur mot à dire dans le choix des œuvres qui seront lues).

Un enseignement guidé par l'évaluation (formative et sommative)

L'évaluation joue un rôle fondamental tant pour soutenir l'apprentissage que pour le mesurer. Alors que des évaluations sommatives formelles et critériées sont utilisées dans le Programme du diplôme pour évaluer l'apprentissage global, les enseignants doivent recourir à d'autres formes d'évaluation, à la fois formatives et sommatives, pour déterminer le niveau de l'apprentissage à différents moments de l'enseignement du programme, et ce, afin de mieux décider des prochaines approches et activités. Les évaluations formatives et sommatives, associées à un retour d'information approprié, peuvent constituer des outils efficaces pour améliorer l'apprentissage des élèves.

Dans les cours d'Études en langue et littérature, il est souvent possible d'axer l'évaluation sur les processus et non simplement sur les produits. Ainsi, le travail réalisé dans le portfolio de l'apprenant vise à encourager les élèves à entreprendre une autoévaluation continue et informelle de leur compréhension des textes lus, des liens entre ces textes, des valeurs culturelles qui façonnent leurs réactions, des perspectives interculturelles des lecteurs multiples ainsi que des concepts et des domaines d'exploration qui structurent le cours.

L'évaluation est généralement menée par les enseignants. Ces derniers peuvent toutefois prévoir, à certains moments, une autoévaluation ou une évaluation par les pairs formelles, pour donner l'occasion aux élèves de réfléchir sur leur apprentissage et leurs accomplissements ainsi que sur ceux de leurs pairs, afin de développer leurs compétences linguistiques et littéraires. Un aspect primordial de l'évaluation est le fait

que les données qui en sont issues sont ensuite utilisées pour orienter l'enseignement, étant donné que l'évaluation et le retour d'information ont autant d'importance pour les enseignants que pour les élèves.

Voici quelques exemples d'enseignement guidé par l'évaluation pour les cours d'Études en langue et littérature :

- vérifier la compréhension des notes et des commentaires résultant de l'évaluation, en apportant des précisions et en proposant des activités complémentaires, si nécessaire ;
- engager des discussions à partir du retour d'information des élèves et de leurs réponses précédentes ;
- encourager les élèves à mener une réflexion et une autoévaluation continues, sous différentes formes (par exemple, remue-méninges, écriture libre, réaction consignée dans un journal ou réflexion critique), de façon étayée au fil du temps ;
- animer des forums de discussion collaboratifs en ligne sur des sujets différenciés, dans lesquels les élèves pourront comprendre les interprétations des textes faites par chacun et explorer les valeurs culturelles sur lesquelles se fondent ces différentes interprétations ;
- recourir à de courtes leçons ou à des ateliers pour aborder spécifiquement l'enseignement fondé sur les données de l'évaluation interne et externe qui ont été rassemblées.

Approches de l'apprentissage

Compétences de pensée

Le développement des compétences de pensée est un aspect fondamental de l'approche constructiviste de l'apprentissage qui influence fortement tous les programmes de l'IB. Dans la salle de classe, l'enseignant est la personne qui donne ou provoque des occasions d'apprentissage permettant aux élèves de développer leurs compétences de métacognition, de réflexion, de pensée critique, de pensée créative et de transfert. Le meilleur moyen de parvenir à une pensée délibérée en classe est de demander aux élèves d'apporter eux-mêmes les réponses à des questions qui ne font pas simplement appel à la mémorisation ou à l'explication.

Dans les cours d'Études en langue et littérature, les élèves doivent s'impliquer dans des problèmes authentiques qui portent sur cette discipline. Les trois cours sont construits autour des activités que sont la compréhension écrite, la compréhension orale et l'observation des textes, du développement d'une réponse réfléchie et créative au texte, et de la communication de cette réponse à un public. Toutes ces activités impliquent et développent un large éventail de compétences de pensée élaborées.

Voici quelques exemples de façons dont les compétences de pensée peuvent être développées dans les cours d'Études en langue et littérature :

- établir des liens entre les textes étudiés et des questions d'actualité qui pourraient permettre de transférer plus facilement l'apprentissage à de nouveaux contextes ;
- inciter les élèves à s'impliquer activement dans la formulation d'hypothèses sur le sens d'un texte et sur la manière dont ce sens est construit, sans avoir besoin de compter sur des interprétations éprouvées ni sur des sources facilement accessibles en ligne ;
- favoriser la réflexion en juxtaposant des textes issus d'un éventail d'époques, de cultures, de formes littéraires et de types de textes ;
- employer des techniques d'apprentissage actif, comme les jeux de rôle et les débats au cours desquels les élèves doivent réfléchir et prendre des décisions de façon autonome et spontanée ;
- s'assurer qu'une culture de la pensée est solidement ancrée dans la salle de classe, en employant en permanence des stratégies de pensée visible.

Compétences de communication

Si les compétences de communication sont importantes pour réussir dans le contexte scolaire, elles sont également indispensables pour créer une ambiance agréable au sein de la communauté d'apprentissage puisqu'elles permettent aux élèves de nouer et d'entretenir de bonnes relations entre eux ainsi qu'entre les

adultes et eux. En outre, l'aptitude à bien communiquer contribue au développement de la confiance en soi et améliore les perspectives d'avenir des élèves.

Il va presque sans dire que les compétences de communication se situent au cœur des cours d'Études en langue et littérature. Certains aspects spécifiques de la communication, comme la compréhension écrite, l'observation, l'expression écrite, l'expression orale, la compréhension orale et la représentation, font partie des objectifs globaux des cours d'Études en langue et littérature. Presque tous les aspects de l'étude de la langue et de la littérature sont liés au développement des compétences de communication chez les élèves.

Voici quelques exemples de façons supplémentaires dont les compétences de communication peuvent être développées dans les cours d'Études en langue et littérature :

- énoncer une réaction personnelle bien développée et étayée à un texte ;
- procéder à des présentations individuelles et en groupe, en ayant recours à des modes de présentation variés, et encourager une écoute attentive de la part du reste de la classe ainsi qu'une interaction entre présentateur et public ;
- se servir d'outils numériques pour enrichir l'apprentissage et améliorer la communication et le retour d'information dans l'environnement d'apprentissage qu'est la classe ;
- s'essayer à différents rôles au moyen de jeux de rôle suivis d'une réflexion, de représentations théâtrales, de sketches ou d'interprétations orales de la littérature pour un public constitué de pairs ;
- augmenter la portée de la communication scolaire en la faisant sortir du cadre de la classe au moyen de conférences littéraires dirigées par les élèves, de présentations destinées aux parents et d'un travail auprès des élèves plus jeunes ou d'autres communautés scolaires.

Compétences sociales

Les compétences sociales sont étroitement liées aux compétences de communication dans le sens où elles interviennent dans le développement global de l'apprenant et où ces deux catégories de compétences mettent en lumière la valeur que porte une communauté à l'apprentissage. Pour développer les compétences sociales des élèves, il faut au préalable reconnaître qu'ils sont tous plus ou moins introvertis ou extravertis et que ces différences de caractère doivent être respectées. De même, les critères définissant un comportement social approprié varient en fonction des cultures. Être capable de comprendre les perspectives d'autrui, de construire de bonnes relations et de prendre conscience de l'influence que les mots et les actions d'une personne peuvent avoir sur d'autres personnes sont autant de compétences visant à développer la sensibilité internationale des élèves et caractérisant de nombreuses qualités du profil de l'apprenant de l'IB.

Dans les cours d'Études en langue et littérature, s'impliquer dans la discussion sur un large éventail de textes en faisant appel à la sensibilité, à l'interaction et à la collaboration permet aux élèves d'examiner et de développer leurs compétences sociales en débattant du sens d'un texte ou en le déduisant, étant donné que les élèves d'une même classe peuvent avoir des interprétations différentes d'un même texte. Lorsque les élèves sont confrontés à une interprétation qui contraste avec la leur, voire qui s'y oppose, ils doivent écouter attentivement le ou les autres élèves qui la défendent. Ils doivent aussi étayer leur propre interprétation pour parvenir à un consensus ou, si ce n'est pas possible, à une compréhension claire des différences entre deux points de vue ou plus, pour trouver les preuves qui pourraient servir à soutenir chaque perspective.

Voici quelques exemples de façons dont les compétences sociales peuvent être développées dans les cours d'Études en langue et littérature :

- établir des normes régissant la classe et les discussions ;
- créer, au moyen d'exemples et d'attitudes appropriés, un environnement scolaire sûr dans lequel il est possible d'étudier de façon respectueuse des textes divers et difficiles ;
- utiliser, de manière équilibrée et réfléchie, les réponses en groupe et personnelles, le travail collectif et individuel, et l'espace de la salle de classe, pour améliorer à la fois l'interaction au sein de la classe et la réflexion personnelle ;

- développer l'aptitude à l'écoute active qui permet aux élèves d'envisager différentes perspectives et de prendre part à une déduction collective du sens avec les élèves qui défendent ces perspectives ;
- donner en exemple une variété de réactions possibles aux textes et de retours d'information en public qui reconnaissent la différence et lui accordent de la valeur.

Compétences d'autogestion

Les élèves de l'IB doivent apprendre à persévérer et à se montrer résilients. Apprendre à se prendre en charge est indispensable pour les élèves suivant un programme scolaire, quel qu'il soit, mais cela revêt également une grande importance pour leur vie future.

Les compétences d'autogestion telles que les compétences d'organisation, la définition d'objectifs et la gestion du temps ainsi que les compétences affectives telles que la gestion de l'état d'esprit, la motivation et la résilience sont importantes pour mener à bien l'étude de la langue et de la littérature, notamment en cas de textes longs ou difficiles et de recherches autonomes. Les élèves doivent faire preuve d'initiative, de persévérance et d'une forte volonté d'apprendre de façon autonome. Ils doivent également montrer une volonté à saisir les occasions de faire des choix individuels et personnels que le programme leur offre.

Voici quelques exemples de façons dont les compétences d'autogestion peuvent être développées dans les cours d'Études en langue et littérature :

- fixer des échéances claires et gérer les attentes de manière juste et réfléchie ;
- établir un plan de travail ou d'étude qui étaye le développement et aide les élèves à gérer leur temps sans créer de limites, d'embûches ou d'attentes artificielles faisant obstacle à la véritable réflexion ;
- accorder de l'importance à l'étude de techniques telles que la prise de notes ou l'annotation de textes, et à l'utilisation de divers outils numériques facilitant l'organisation, tout en permettant aux élèves de trouver la méthode d'autogestion et d'organisation scolaire qui leur convient ;
- encourager la réflexion personnelle sur les progrès réalisés en s'aidant des critères, mais aussi la réflexion personnelle à partir d'objectifs aussi vastes que le développement d'un intérêt pour la langue et la littérature, et d'une appréciation de celles-ci ;
- aider les élèves à accroître leur autonomie et à assumer la responsabilité de l'organisation de leur travail, tout en développant une prise de conscience des difficultés que les échéances peuvent leur poser individuellement.

Compétences de recherche

Si les programmes scolaires ont toujours encouragé le développement de solides compétences de recherche, la disponibilité de nouvelles ressources numériques ainsi que l'explosion de la quantité d'informations faciles d'accès le rendent particulièrement pertinent dans l'enseignement actuel. Apprendre à utiliser ces ressources et mettre ces compétences en pratique en développant un sens de l'intégrité intellectuelle est un aspect fondamental de l'apprentissage au sein des programmes de l'IB.

Les compétences de recherche fondamentales telles que la formulation de questions de recherche ciblées et intéressantes, l'évaluation des sources ainsi que la consignation, l'évaluation et la synthèse des informations, sont cruciales pour les cours d'Études en langue et littérature. Tout au long de leurs études, les élèves disposent de nombreuses occasions se prêtant parfaitement à la mise en pratique de leurs compétences de façon informelle et plus formelle. Un cours qui traite d'un grand nombre de textes produits dans des contextes divers exige par nature une certaine forme de recherche pour accroître l'implication et la compréhension.

Voici quelques exemples de façons dont les compétences de recherche peuvent être développées dans les cours d'Études en langue et littérature :

- donner en exemple des compétences de recherche et des pratiques d'intégrité intellectuelle efficaces, en utilisant des ressources secondaires sélectionnées avec soin et allant au-delà d'une recherche classique faite sur Internet ;

- développer la capacité des élèves à faire la distinction entre une interprétation sensée, solide et bien documentée d'un texte et une interprétation qui ne montre pas ces qualités, et leur capacité à évaluer la validité des assertions de différentes perspectives critiques sur des textes ;
- mener une recherche individuelle pour des présentations, des articles de recherche ou des représentations en bénéficiant des conseils de l'enseignant pour apprendre à utiliser les bases de données en ligne ainsi qu'à reconnaître et à choisir les sources les plus fructueuses ;
- créer des tâches de recherche en groupe qui soient en lien avec les aspects contextuels abordés dans les textes étudiés ;
- mener des recherches sur l'histoire ou les pratiques linguistiques et littéraires, avec l'encadrement de l'enseignant, de sorte que les élèves commencent à se faire une idée des questions importantes pour la discipline, des bases de données appropriées, des sources textuelles secondaires possibles et des moyens pour évaluer la fiabilité.

Glossaire des mots-consignes

Mots-consignes pour les cours d'Études en langue et littérature

Les mots-consignes présentés ci-après sont des termes et formules clés utilisés dans les objectifs d'évaluation et les critères d'évaluation. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données. Si certains de ces termes pourront également figurer dans les questions d'examen, la plupart d'entre eux se retrouveront plus souvent dans les descripteurs de niveaux des différents critères d'évaluation.

Mot-consigne	Objectif(s) d'évaluation	Définition
Analyser	2 et 3	Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure.
Commenter	2 et 3	Formuler un jugement basé sur un énoncé ou un résultat d'un calcul donné.
Comparer	1, 2 et 3	Exposer les similitudes qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer constamment à ces deux ou à tous ces éléments.
Comparer et opposer	1, 2 et 3	Exposer les similitudes et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer constamment à ces deux ou à tous ces éléments.
Dans quelle mesure...	1, 2 et 3	Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et les conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates et d'arguments solides.
Décrire	1 et 3	Exposer de façon détaillée.
Discuter	1, 2 et 3	Présenter une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions ou les conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates.
Évaluer	2 et 3	Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles.
Examiner	2 et 3	Aborder un argument ou un concept de façon à faire la lumière sur ses postulats et ses corrélations.
Expliquer	1, 2 et 3	Faire un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes.
Explorer	2 et 3	Adopter une démarche systématique de découverte.
Interpréter	1 et 3	Utiliser ses connaissances et sa compréhension pour reconnaître les tendances et tirer des conclusions à partir des informations données.

Mot-consigne	Objectif(s) d'évaluation	Définition
Justifier	1, 2 et 3	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion.
Opposer	1, 2 et 3	Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer constamment à ces deux ou à tous ces éléments.
Présenter	3	Exposer ou soumettre à l'observation, l'examen ou la considération.
Rechercher	1 et 2	Observer, étudier ou effectuer un examen minutieux et systématique en vue d'établir des faits et de parvenir à des conclusions nouvelles.

Bibliographie

Cette bibliographie recense les principaux ouvrages qui ont documenté la révision du programme et qui sont cités dans le présent guide. Elle ne constitue pas une liste exhaustive de tous les ouvrages existants dans ce domaine : une sélection judicieuse a été effectuée afin de fournir les meilleurs conseils aux enseignants. Cette bibliographie ne doit pas être perçue comme une liste de manuels recommandés.

ABBOTT, H. P. 2002. *The Cambridge Introduction to Narrative*. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.

APPLEMAN, D. 2009. *Critical Encounters in High School English: Teaching Literary Theory to Adolescents*. 2^e édition. Urbana (Illinois), États-Unis : National Council of Teachers of English (NCTE).

BEACH, R. et MYERS, J. 2001. *Inquiry-based English Instruction: Engaging Students in Life and Literature*. New York (New York), États-Unis : Teachers College Press.

BEATY, J. et HUNTER, J. P. (sous la direction de). 1998. *The Norton Introduction to Literature*. 7^e édition. New York (New York), États-Unis : W. W. Norton & Company.

BLAU, S. D. 2003. *The Literature Workshop: Teaching Texts and their Readers*. Portsmouth (New Hampshire), États-Unis : Heinemann.

CHOO, S. S. 2013. *Reading the World, the Globe, and the Cosmos: Approaches to Teaching Literature for the Twenty-first Century*. New York (New York), États-Unis : Peter Lang.

CHOO, S. S. Cultivating a Hospitable Imagination: Re-envisioning the World Literature Curriculum Through a Cosmopolitan Lens. *Curriculum Inquiry*. 2014a, volume 44, numéro 1, p. 68 – 89.

CHOO, S. S. Toward a Cosmopolitan Vision of English Education in Singapore. *Discourse: Studies in the Cultural Politics of Education*. 2014b, volume 35, numéro 5, p. 677 – 691. [Article disponible sur Internet : <<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01596306.2014.921994>>.]

CULLER, J. 1981. *The Pursuit of Signs: Semiotics, Literature, Deconstruction*. Ithaca (New York), États-Unis : Cornell University Press.

CULLER, J. 2000. *Literary Theory: A Very Short Introduction*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

DAMROSCH, D. 2003. *What is World Literature?* Princeton (New Jersey), États-Unis : Princeton University Press.

DAMROSCH, D. Frames for World Literature. In WINKO, D., JANNIDIS, F. et LAUER, G. (sous la direction de). 2009a. *Grenzen der Literatur Zu Begriff und Phänomen des Literarischen*. Berlin, Allemagne : Walter de Gruyter, p. 496 – 515.

DAMROSCH, D. 2009b. *How to Read World Literature*. Sussex, Royaume-Uni : Wiley-Blackwell.

DAMROSCH, D. (sous la direction de). 2009. *Teaching World Literature*. New York (New York), États-Unis : Modern Language Association (MLA).

DAMROSCH, D. (sous la direction de). 2014. *World Literature in Theory*. Malden (Massachusetts), États-Unis : Wiley-Blackwell.

DAMROSCH, D. et SPIVAK, G. C. 2011. *Comparative Literature/World Literature*. Discussion tenue lors de la conférence annuelle de l'ACLA (association américaine de littérature comparée), Vancouver, Canada, 31 mars – 3 avril 2011.

DANIELS, H. et STEINEKE, N. 2004. *Mini-lessons for Literature Circles*. Portsmouth (New Hampshire), États-Unis : Heinemann.

EAGLETON, T. 1996. *Literary Theory: An Introduction*. 2^e édition. Minneapolis (Minnesota), États-Unis : The University of Minnesota Press.

- EAGLETON, T. 2009. *Trouble with Strangers: A Study of Ethics*. Malden (Massachusetts), États-Unis : Wiley-Blackwell.
- ERICKSON, H. L., LANNING, L. A. et FRENCH, R. 2017. *Concept-based Curriculum and Instruction for the Thinking Classroom*. 2^e édition. Thousand Oaks (Californie), États-Unis : Corwin Press.
- FELSKI, R. 2008. *Uses of Literature*. Oxford, Royaume-Uni : Wiley-Blackwell.
- FISH, S. 1980. *Is There a Text in This Class? The Authority of Interpretive Communities*. Cambridge (Massachusetts), États-Unis : Harvard University Press.
- FRIEDMAN, S. S. 1998. *Feminism and the Cultural Geographies of Encounter*. Princeton (New Jersey), États-Unis : Princeton University Press.
- HANSEN, D. T. 2011. *The Teacher and the World: A Study of Cosmopolitanism as Education*. New York (New York), États-Unis : Routledge.
- KOHN, A. 2000. *The Schools Our Children Deserve: Moving Beyond Traditional Classrooms and "Tougher Standards"*. Boston (Massachusetts), États-Unis : Houghton Mifflin Harcourt.
- KRISTEVA, J. 1980. *Desire in Language: A Semiotic Approach to Literature and Art*. New York (New York), États-Unis : Columbia University Press.
- KRISTEVA, J. Word, Dialogue and Novel. In MOI, T. (sous la direction de). 1986. *The Kristeva Reader*. New York (New York), États-Unis : Columbia University Press. p. 34 – 61.
- LEITCH, V. B. (sous la direction de). 2001. *The Norton Anthology of Theory and Criticism*. New York (New York), États-Unis : W. W. Norton & Company.
- LODGE, D. 1992. *The Art of Fiction*. Londres, Royaume-Uni : Penguin Books.
- MCKEON, M. (sous la direction de). 2000. *Theory of the Novel: A Historical Approach*. Baltimore (Maryland), États-Unis : Johns Hopkins University Press.
- ONDAATJE, M. 2009. *Running in the Family*. Londres, Royaume-Uni : Bloomsbury.
- PAGE, R. et THOMAS, B. (sous la direction de). 2011. *New Narratives: Stories and Storytelling in the Digital Age*. Lincoln (Nebraska), États-Unis : University of Nebraska Press.
- PALUMBO-LIU, D. 2012. *The Deliverance of Others: Reading Literature in a Global Age*. Durham (Caroline du Nord), États-Unis : Duke University Press.
- RIMMON-KENAN, S. 2005. *Narrative Fiction: Contemporary Poetics*. 2^e édition. Londres, Royaume-Uni : Routledge.
- RITCHHART, R., CHURCH, M. et MORRISON, K. 2011. *Making Thinking Visible: How to Promote Engagement, Understanding, and Independence for All Learners*. San Francisco (Californie), États-Unis : Jossey-Bass.
- ROSENBLATT, L. M. 1994. *The Reader, the Text, the Poem: The Transactional Theory of the Literary Work*. Carbondale (Illinois), États-Unis : Southern Illinois University Press.
- ROSENBLATT, L. M. 1995. *Literature as Exploration*. 5^e édition. New York (New York), États-Unis : Modern Language Association (MLA).
- SAID, E. W. 1983. *The World, the Text and the Critic*. Cambridge (Massachusetts), États-Unis : Harvard University Press.
- SCHOLES, R. 1985. *Textual Power: Literary Theory and the Teaching of English*. New Haven (Connecticut), États-Unis : Yale University Press.
- TOMLINSON, C. A. 2001. *How to Differentiate Instruction in Mixed-Ability Classrooms*. 2^e édition. Alexandria (Virginie), États-Unis : Association for Supervision and Curriculum Development (ASCD).
- TOMLINSON, C. A. 2014. *The Differentiated Classroom: Responding to the Needs of All Learners*. 2^e édition. Alexandria (Virginie), États-Unis : Association for Supervision and Curriculum Development (ASCD).
- TOVANI, C. 2002. *I Read It, but I Don't Get It: Comprehension Strategies for Adolescent Readers*. Portland (Oregon), États-Unis : Stenhouse Publishers.
- TYSON, L. 2015. *Critical Theory Today: A User-Friendly Guide*. 3^e édition. New York (New York), États-Unis : Routledge.

YOUSSEF, L. A Matter of Relevance: Teaching Classics in the 21st Century. *College Teaching*. 2010, volume 58, numéro 1, p. 28 – 31.

WILHELM, J. D. et SMITH, M. 2002. *Reading Don't Fix No Chevys: Literacy in the Lives of Young Men*. Portsmouth (New Hampshire), États-Unis : Heinemann.

ZUNSHINE, L. 2006. *Why We Read Fiction: Theory of Mind and the Novel*. Columbus (Ohio), États-Unis : Ohio State University Press.